

Liberté de l'Esprit

COLLECTION DIRIGÉE PAR RAYMOND ARON

BRÉVIAIRE
de la
HAINE

LE III^e REICH ET LES JUIFS

par

LÉON POLIAKOV

PRÉFACE DE

FRANÇOIS MAURIAC

de l'Académie française

Calmann-Lévy

À Mrs Hannah Arendt
Hommage respectueux de l'auteur

HP

BRÉVIAIRE DE LA HAINE

LEON POLIAKOV

BRÉVIAIRE
DE LA HAINE

(LE III^e REICH ET LES JUIFS)

PRÉFACE DE
FRANÇOIS MAURIAC
de l'Académie française

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS
3, RUE AUBER — PARIS

cun renoncement, aucune platitude, aucun héroïsme ne leur était d'aucun secours, et qu'ils devaient définitivement abandonner leur rêve de rester Allemands, malgré et contre tout. L'homme cependant a besoin de se réclamer d'un groupe et d'une patrie, fût-elle spirituelle : et ce furent les meilleurs des Juifs allemands qui — suivant le conseil que leur donnaient ironiquement les Nazis (« les Juifs... peuvent pavoiser aux couleurs juives » : § 4 de la première loi de Nuremberg) — se tournèrent résolument vers leur judaïsme. Il y eut un renouveau de la vie juive, dans l'Allemagne hitlérienne : la jeunesse s'enthousiasmait pour le sionisme, étudiait l'hébreu, s'appêtait à partir pour la Palestine : les gens d'âge mûr retournaient à la synagogue ou se plongeaient dans la lecture, recherchant davantage les consolations de l'esprit. Ainsi, animée d'une vie spirituelle parfois intense, se constituait la première de ces « sociétés en vase clos » qui semblent avoir été une étape inévitable entre la vie de jadis et l'extermination. A cette époque ces hommes étaient encore libres de leur personne, libres de leurs mouvements : jusqu'à la fin de 1938 (s'ils étaient politiquement neutres) on ne les molestait qu'exceptionnellement. L'avalanche de mesures destinées à les évincer de la vie du pays étaient promulguées par le ministère de la Justice, appliquées par le ministère de l'Intérieur. La Gestapo de Göring n'intervenait que dans les cas « politiques » (il est vrai qu'on donnait à cette notion le sens le plus large possible, y englobant même, on l'a vu, les cas de tous les émigrants rentrant en Allemagne). Himmler n'était que le chef de la SS naissante; ce n'est que fin 1936 qu'un « Service des Questions juives » fut constitué auprès du Service de Sécurité (Sicherheitsdienst, plus communément désigné par SD) de la SS (auparavant, ces questions rentraient dans le cadre du service « Francs-Maçons »). Ce fut un fait apparemment insignifiant que l'étude des questions palestiniennes et sionistes fut confiée, au début de 1937, à un jeune sous-officier SS, nommé Adolf Eichmann. Le but essentiel du nouveau service était l'étude de toutes questions préparatoires pour une émigration massive des Juifs.

GÆRING :

« En deuxième lieu, si le Reich se trouve par la suite impliqué dans un conflit extérieur, il va de soi que nous aurons à envisager en Allemagne un grand règlement de comptes avec les Juifs. De plus, le Führer va maintenant se livrer enfin à une manœuvre politique auprès des puissances qui agitent la question juive, pour en venir effectivement à la solution de la question de Madagascar. Il me l'a expliqué le 9 novembre. Cela ne va plus autrement. Il veut dire aux autres pays : « Pourquoi parlez-vous toujours des Juifs? Prenez-les! » On peut également faire une autre proposition : les Juifs riches peuvent acheter en Amérique du Nord, au Canada ou ailleurs un vaste territoire pour leurs coreligionnaires (21)... »

Messieurs, je vous remercie.

(Fin de la séance à 2 h. 40.)

Tels étaient les propos échangés sur la question juive par les grands dignitaires du III^e Reich, au mois de novembre 1938.

LA DERNIÈRE ANNÉE DE PAIX

Le centre d'émigration juive, dont Heydrich parlait si élogieusement, avait été créé à Vienne en avril 1938. Immédiatement après l'Anschluss, Heydrich s'était rendu en Autriche pour y organiser les bureaux de la Gestapo : parmi les fonctionnaires qui l'accompagnaient se trouvait, en qualité de « spécialiste des questions juives », l'Obersturmführer (lieutenant SS) Adolf Eichmann, dont il a déjà été question. C'est Eichmann qui suggéra à Heydrich l'idée de grouper en un seul service, intégré à la Gestapo, les nombreux bureaux appartenant à des administrations différentes (police, intérieur, finances) qui avaient à connaître de l'émigration. Celle-ci devait s'en trouver accélérée. Heydrich accepta la suggestion d'Eichmann, et lui confia la direction du nouveau « bureau central pour l'émigration » : nous avons vu qu'il n'avait qu'à se louer du nouvel organisme. C'est pourquoi, en janvier 1939, un « bureau central du Reich pour l'émigration juive », compétent pour l'Allemagne entière, fut créé sur le modèle viennois, toujours sous la haute main de Reinhard Heydrich, la direction effective étant confiée à Eichmann. En mars 1939, Eichmann était

délégué à Prague, afin d'y diriger le « bureau central pour la question juive en Bohême et Moravie ». Ainsi, ses tâches s'élargissaient progressivement.

Dans ces conditions, comment s'expliquer que l'émigration des Juifs allemands ne progressait point, ou ne s'accélérait qu'à peine? Leur nombre était de 350.000 en septembre 1937 : si, au cours des deux années suivantes, près de 115.000 départs eurent lieu, l'annexion de l'Autriche et des Sudètes eut pour effet de porter à plus de 350.000 leur nombre total dans les limites du III^e Reich.

La volonté propre des Juifs, ruinés, abaissés et estampillés, ne jouait plus à ce moment qu'un rôle négligeable. Il va de soi que l'émigration était maintenant devenue leur aspiration suprême : elle dépendait de deux facteurs : la bonne volonté des autres pays pour les laisser entrer, la bonne volonté de l'Allemagne pour les laisser partir.

C'est un des phénomènes les plus caractéristiques de notre époque que l'impossibilité pour les persécutés politiques ou religieux de trouver une terre d'asile. L'Histoire n'a connu rien de pareil. Les Juifs chassés d'Espagne trouvèrent un abri dans l'empire du Sultan, dans la république des Pays-Bas; les Huguenots fuyant la France s'installèrent dans les colonies du Nouveau-Monde, où dans le royaume de Prusse : les « Personnes déplacées » sont un phénomène essentiellement moderne. Aucun pays n'accordait de visas aux Juifs allemands impécunieux, ou n'en accordait qu'avec des réticences extrêmes. A la suite de mouvements d'opinion et d'interventions diverses, le Président Roosevelt convoqua une conférence internationale pour trouver une solution à ce problème : cette conférence se réunit le 6 juillet 1938 à Evian. Le seul résultat de la conférence d'Evian fut la création d'un comité intergouvernemental permanent, ayant son siège à Londres, et dont les émissaires se rendaient régulièrement à Berlin, échafaudant des plans pour un financement d'ensemble de l'émigration, à l'aide des biens réquisitionnés des Juifs. Ces tentatives n'eurent aucune suite : les pouvoirs du Comité intergouvernemental étaient très limités : les Etats qui en faisaient partie, tiraillés entre des tendances variées et désunis entre eux, ne savaient pas très bien ce qu'ils voulaient.

Les Nazis, eux, savaient très bien ce qu'ils voulaient. En

persion juive, ayant pour la grande majorité conservé intactes les mœurs et les traditions qui s'étaient élaborées au cours des siècles, ainsi que la foi vivante de leurs ancêtres. Les voici entre les mains des Nazis : voici que ceux-ci pourront s'attaquer à une grande échelle à la « solution de la question juive ».

A ce propos, les projets les plus variés sont mis en avant. Rappelons que les territoires conquis furent partiellement annexés par le Reich, tandis que leur plus grande partie fut constituée en « gouvernement général », dont l'administration fut confiée à Hans Frank; et citons, à titre de curiosité, un projet élaboré par un expert du « Bureau de politique extérieure ¹ » d'Alfred Rosenberg, le conseiller Wetzel. Ce Wetzel, s'il prévoyait l'expulsion immédiate de tous les Juifs des territoires annexés vers le gouvernement général, envisageait pour eux, au sein du gouvernement même, « des libertés plus grandes que pour les Polonais dans les domaines culturel et économique, maintes mesures administratives et économiques pouvant être prises avec leur concours ». Les raisons de cette mansuétude inattendue s'expliquent par « la tâche de l'administration allemande qui consistera à exciter Polonais et Juifs les uns contre les autres : et les Juifs n'ont à leur disposition aucune force réelle du genre de celle qui est représentée par l'idéologie nationale polonaise ». « Inutile d'ajouter, continue Wetzel, que le destin sanitaire des Juifs ne nous intéresse pas, et pour eux également, le principe suivant lequel leur multiplication doit être enrayerée par tous les moyens conserve sa valeur entière. » (25)

Bagatelles que tout cela. De tous les bureaux nazis, les officines « idéologiques » de Rosenberg étaient probablement ceux qui avaient le moins d'influence réelle.

En réalité, avant même que soit terminée la campagne de Pologne, le redoutable Heydrich prend lui-même l'affaire en main, et communique, le 21 septembre 1939, ses instructions aux chefs SS qu'il délègue en Pologne.

Le document (26) débute par une brève introduction, qui se réfère à une conférence SS tenue le jour même à Berlin, et qui rappelle que les mesures projetées « sont à garder rigoureusement secrètes ». Nous voici placés dans l'ambiance :

1. « Aussenpolitisches Amt » (APA).

Heydrich envoie ses chiens de chasse dans les territoires qui viennent d'être conquis, et leur donne au moment du départ les dernières instructions. « Il faut distinguer, continue-t-il, 1^o entre le but final (qui exige des délais considérables) et 2^o les étapes nécessaires à sa réalisation (qui peuvent être appliquées à brève échéance). » Et il expose les lignes directrices de son plan.

La condition n^o 1 pour la réalisation du « but final » est la concentration des Juifs de la campagne dans les villes. Les campagnes doivent dans la mesure du possible être nettoyées de Juifs, tandis que dans le restant des territoires les points de concentration doivent être choisis parmi les villes où se trouvent des nœuds ferroviaires ou qui sont traversées par des lignes de chemin de fer. Toutes les communautés juives de moins de cinq cents têtes doivent être dissoutes et incorporées dans les villes de concentration avoisinantes.

Le deuxième paragraphe du document donne des instructions sur la manière de créer dans chaque communauté juive un conseil juif, « composé, autant que possible, des personnalités marquantes et des rabbins restés sur place ». Ces Conseils seront « entièrement responsables de l'exécution ponctuelle de toutes instructions parues et à paraître », et en particulier de la concentration des Juifs dans les endroits prévus à cet effet. (Celle-ci, du reste, devra « être motivée par la participation active des Juifs aux attentats des francs-tireurs et aux pillages ».)

« D'une façon générale, toutes les mesures seront prises en contact étroit et en collaboration avec les administrations civiles et militaires », signale le troisième paragraphe. Et d'énumérer les différents cas où il y aura lieu de surseoir à leur exécution, par égard à la vie économique des territoires occupés.

Ensuite, la circulaire indique aux chefs SS les renseignements statistiques et économiques qu'ils auront à réunir en premier lieu (par exemple « le maintien des entreprises sera-t-il possible après l'évacuation des Juifs qui y travaillent? »), ordonne un recensement général des Juifs et exhorte à la « collaboration sans réserve de toutes les forces de la Police et du SD pour atteindre le but fixé ». En fin de texte suit la liste des diverses administrations auxquelles une copie en a été communiquée :

De ces instructions, deux points sont à retenir :

Il est question d'un « but final ». Quel était-il? Non point l'extermination, encore : nous ne sommes qu'en 1939. Un passage du document nous en donne la clé : dans le territoire « situé à l'est de Cracovie » on ne touchera pas aux Juifs; et si dans les autres régions on les groupe près des gares de chemin de fer, c'est évidemment pour pouvoir par la suite les en évacuer plus aisément. Vers quelle destination? Très certainement vers cette « région à l'est de Cracovie ». Encore que Heydrich ne soit pas tellement sûr de son fait : car, deuxième point à retenir, le document est caractérisé par des réserves et des références aux « exigences de l'administration civile » et aux nécessités économiques et militaires. (En fait, au cours des mois qui vont suivre, les Juifs seront l'enjeu d'une lutte incessante qui va opposer le RSHA aux administrations civiles et militaires, et en particulier, au gouverneur général Hans Frank. On verra les arguments dont ceux-ci se serviront, et parmi lesquels le philo-sémitisme ou la simple humanité jouait certes un rôle fort réduit.)

C'est ainsi que se dessine le projet de résoudre la question juive en groupant dans la région de Lublin, à la frontière de l'URSS, tous les Juifs sous la domination nazie. Ce plan d'une création d'une « réserve juive » connut une certaine publicité dans les colonnes de la presse allemande à cette époque. Un territoire fut choisi, délimité, semble-t-il (les renseignements sont incomplets et contradictoires) par la Vistule, le San et la frontière de l'URSS, dans lequel les Juifs devaient se livrer à des travaux de colonisation sous la surveillance des SS. Et aussitôt, les rouages policiers se mettent en branle : de Vienne, de Prague, de Stettin, des convois de Juifs sont évacués sur la « réserve ». Le procès-verbal d'une conférence réunie par Heydrich en janvier 1940 nous apprend que 78.000 Juifs ont déjà été transférés à cette date : l'évacuation de 400.000 est prévue pour les mois prochains (27). Les convois étaient formés par les autorités de police, à l'insu des administrations civiles ou militaires.

Mais il apparut bientôt que cette manière de procéder, ces « déportations chaotiques ¹ », semait le désordre et trou-

1. Wilde Deportationen:

blait la vie économique. Elle provoqua l'indignation des généraux :

« ...Ces évacuations, menées sans plan aucun, ont empêché tout recensement et toute utilisation systématique de la main-d'œuvre juive, remplissant par contre les ghettos des grandes villes (Varsovie en particulier) d'un prolétariat misérable... La continuation de ces transferts de populations menace l'avenir social et économique de la région et comporte des dangers immédiats pour la bonne marche de l'économie (28)... »

Elle blesse gravement le prestige de Frank, qui déclare publiquement le 8 mars 1940 :

752233
« Il n'existe pas dans le gouvernement général de pouvoir plus élevé en rang, plus fort en influence et plus grand en autorité, que le pouvoir du gouverneur général... Ceci est valable pour la police et les SS. Il n'y a pas d'Etat dans l'Etat, c'est nous qui sommes ici les représentants du Führer et du Reich (29)... »

Ainsi surgissait un conflit de plus en plus aigu, que Goering fut chargé d'arbitrer. Et par une décision du 12 février 1940, confirmée par une ordonnance du 23 mars 1940, il interdit pour l'avenir et jusqu'à nouvel ordre toutes les « évacuations » de cette espèce.

Le RSHA, cependant, ne se tient pas pour battu. Insidieusement, par petits paquets, il continue les « déportations sauvages ». Le document qui suit est intéressant parce qu'il nous donne le tableau vivant d'une telle déportation, et aussi parce qu'il révèle un état d'esprit : au début de 1940, les Juifs polonais croyaient encore que des arguments d'humanité pouvaient avoir prise sur les consciences nazies. Il s'agit d'une lettre anonyme adressée à Lammers, le chef de la chancellerie du Reich, et que celui-ci fit suivre à Himmler.

LES DÉPORTATIONS CONTINUENT.

« Le rapport ci-dessous émane de la commission mixte polono-juive de secours, qui collabore dans le gouvernement général avec les Quakers américains, le délégué de la Croix-Rouge et les autorités régionales de l'administration du territoire polonais occupé. Il constitue un appel pressant à la conscience humaine et aux sentiments de responsabilité du monde.

égaler l'esprit fertile et industriel des porteurs de l'Ordre nouveau.

Ce qui suit était surtout le fait des SS. Ils donnaient l'exemple : ils étaient loin de détenir un monopole.

Il y eut des procédés classiques, patentés en quelque sorte. Couper la barbe et les papillotes des Juifs était un divertissement répandu : il était de bon ton de se faire ensuite traîner par la victime dans une charrette. Que d'Allemands ont envoyé à leurs familles les photos éternisant ces hauts faits ! Un autre amusement en vogue consistait à faire irruption dans un appartement ou une maison juifs, et à contraindre jeunes et vieux à se déshabiller et à danser, ainsi enlacés, au son d'un phonographe : le viol consécuteur était facultatif (étant donnés les risques : poursuites pour « crime contre la race »). Des esprits plus rassis, joignant l'utile à l'agréable, happaient dans la rue des passantes juives afin de leur faire nettoyer leurs cantonnements ou casernes (l'utile) avec le linge de dessous des victimes (l'agréable).

Il y eut aussi l'innombrable gamme des inventions individuelles. Lors d'une perquisition chez un commerçant juif de Varsovie, les SS trouvent un frac dans l'armoire : l'idée jaillit aussitôt : le malheureux est contraint d'endosser le frac, on le jette dehors, on le poursuit dans la rue à coups de cravache. Des jeunes filles juives, arrêtées au hasard dans la rue, doivent laver les pieds de leurs geôliers, et sont forcées de boire l'eau du bain (35).

Des milliers de tels cas sont dûment consignés dans les procès-verbaux et interrogatoires des commissions d'enquête et de crimes de guerre, tandis que des dizaines de milliers d'autres ne seront jamais connus. Mais à quoi bon en citer d'autres ? De même, bien monotone paraîtra l'énumération des milliers d'assassinats individuels commis à cette époque ; ils pâlisent, du reste, à côté du génocide systématique des années qui vont suivre. Relevons le cas de huit Juifs enlevés par des soldats allemands dans le centre de Varsovie le jour du Vendredi Saint 1940 et assassinés dans la banlieue de la ville (36) : c'est le jour où on dit dans les églises catholiques la messe dans laquelle il est question de la « perfidia judaica » et où les fidèles tapent du bâton, maudissant les ennemis du Seigneur. On

voit comment les enseignements de l'Eglise catholique pouvaient contribuer, eux aussi, à l'acharnement des fidèles du Führer.

Ce que ce déchainement sanguinaire signifiait d'explosif et d'auto-destructeur, certains Allemands, les hauts officiers en particulier, l'ont compris dès le début. Les lignes qui suivent sont extraites d'un rapport du général Johannes Blaskowitz « Oberbefehlshaber Ost » (commandant suprême à l'Est), soumis par lui à von Brauchitsch en février 1940 (c'est-à-dire le cinquième mois de l'occupation (37)) :

« ... Ces mesures entraînent les pires dommages et compliquent les problèmes, les rendant bien plus dangereux qu'ils ne l'eussent été au cas d'une attitude raisonnable et appropriée. Les résultats sont :

« a) Il est mis à la disposition de la propagande ennemie un matériel plus efficace que tout ce qu'il serait possible d'inventer de par le monde. Ce que les émetteurs de radios étrangères ont signalé à ce jour n'est qu'une infime partie de ce qui s'est passé en réalité. Il y a lieu de prévoir que les cris de l'étranger ne feront que croître, entraînant les plus graves dommages politiques, d'autant plus que les atrocités ont effectivement eu lieu et ne peuvent être réfutées en rien.

« b) Publiquement commises, les violences contre les Juifs provoquent chez le peuple religieux polonais non seulement un dégoût profond, mais une pitié tout aussi profonde pour la population juive, à l'égard de laquelle le Polonais était plus au moins hostile jusqu'à ce jour. Très rapidement nos ennemis jurés dans l'Est, les Polonais et les Juifs, appuyés par l'Eglise catholique, se coaliseront sur toute la ligne dans leur haine contre leurs bourreaux.

« c) Il n'y a pas lieu de revenir sur le rôle de la Wehrmacht, forcée d'être le témoin passif de ces crimes, et dont la réputation auprès de la population polonaise subit un dommage irréparable.

« d) Mais le dommage le pire causé au peuple allemand par la situation actuelle est la brutalité sans bornes et la dépravation morale qui se répandent comme une épidémie à travers le matériel humain allemand le plus précieux.

« Si les hauts fonctionnaires de la police et les SS réclament la violence et la brutalité et en font l'éloge public, alors le

forcené régnera bientôt en maître. C'est avec une rapidité déconcertante que se retrouvent les gens du même bord, aux caractères tarés, afin d'assouvir, ainsi que c'est le cas en Pologne, leurs instincts bestiaux et pathologiques. Il n'est plus possible de les tenir en laisse : car c'est à bon droit qu'ils se sentent officiellement autorisés et justifiés à commettre les pires cruautés... »

On remarquera l'allure du raisonnement de Blaskowitz, d'ailleurs impeccable, mais qui fait uniquement appel à des considérations d'opportunité politique, à l'exclusion de toute référence à des principes généraux d'ordre moral ou humanitaire. On retrouve le même ton dans d'autres documents de la même catégorie. Déformation professionnelle de « technocrates » ? ou appel aux seuls arguments acceptables pour le régime ?

Au rapport de Blaskowitz étaient joints les rapports du général Ulex, commandant la région sud, et celui du major von Tschammer und Osten, officier de liaison auprès du gouvernement général, ainsi qu'une trentaine d'exemples précis d'atrocités. Il y a bien peu à ajouter au jugement lucide de ces hauts officiers allemands. Est-il besoin de dire que leurs protestations n'eurent nul effet ? La fatalité historique a voulu que tout en voyant clair dans beaucoup de choses, ces hommes ont été incapables d'agir, et ont failli dans l'essentiel.

LE « PLAN MADAGASCAR »

Tandis que le sort des Juifs s'aggravait implacablement, les armées allemandes fêtaient leurs triomphes de 1940. Lorsque après l'effondrement de la France des perspectives démesurées s'ouvrirent aux yeux des Nazis, un plan caressé depuis longtemps par certains d'entre eux revint sur le tapis avec une actualité nouvelle. Ils croyaient, enfin, tenir entre leurs mains la clé de la « solution définitive de la question juive ».

Nous avons vu qu'au cours de l'étonnante réunion du 12 novembre 1938 Goering avait mentionné la « question de Madagascar ». Himmler, lui, y rêvait depuis 1934, assure

un témoin (38). Parquer tous les Juifs sur une grande île — ce qui plus est, une île appartenant à la France — voilà ce qui devait satisfaire leur amour du symbolisme. Quoi qu'il en soit, dès l'armistice de juin 1940, l'idée est lancée par le ministère des affaires étrangères, reprise d'enthousiasme par le RSHA, et agréée par Himmler ainsi que par le Führer lui-même, semble-t-il¹. Les grandes inventions ayant toujours plusieurs auteurs, d'autres dignitaires plus ou moins illustres peuvent prétendre à l'honneur de la paternité de cette solution « philanthropique ». Ainsi Philip Bouhler, le chef de la chancellerie personnelle du Führer, qui, à en croire son adjoint Viktor Brack, aspirait à devenir lui-même le gouverneur de la grande île (39). Rademacher, le chef de la section « juive » (« Referat D 111 ») du ministère des Affaires étrangères, peut cependant se targuer de ce que, tel qu'il fut présenté par lui, son projet connut au moins un commencement de réalisation. Nous allons examiner cette question avec quelque détail, car cela nous permet de pénétrer un peu plus avant dans les antres où s'élaboraient les projets « millénaires » nazis.

Jeune juriste ambitieux, ancien volontaire de la brigade « Ehrhardt » (1923), membre du parti depuis 1932, Franz Rademacher entre au ministère des Affaires étrangères en 1937. Il est nommé secrétaire de légation à Montevideo, d'où il revient en avril 1940. Il brûle de servir et de faire de grandes choses : on lui offre de diriger un service d'affaires intérieures, le « Referat D 111 » qui vient d'être créé à la Wilhelmsstrasse. Le 3 juin 1940 il couche sur le papier quelques notes, à soumettre à Ribbentrop, à propos des « buts de guerre nationaux-socialistes dans la question juive ». Ces buts sont

1. La question peut être posée de savoir quelle était en ce moment l'attitude personnelle de Hitler à ce sujet. Nous avons vu qu'il s'intéressait à cette « solution » en novembre 1938. Pour la période en cours, nous n'avons aucun document ou témoignage de valeur absolue. D'après Abetz, le Führer lui aurait dit en août 1940 que « tous les Juifs devaient partir hors d'Europe ». Et d'après Ribbentrop, c'est bien à Madagascar qu'ils devaient aller. (Interrogatoire de Ribbentrop au procès de Nuremberg.) Un rapport de février 1942, rédigé à l'intention de ce dernier, signale à propos du « projet de Madagascar » que « dans l'esprit du Führer, cette question est dorénavant dépassée par les événements », ce qui semble bien impliquer qu'elle était à l'ordre du jour à une époque immédiatement antérieure. Surtout il est difficile de s'imaginer que le RSHA ait pu se livrer à l'insu ou même contre le gré du Führer à d'assez considérables travaux préparatoires.

évidents : les Juifs doivent quitter l'Europe. Et Rademacher se demande s'il faut évacuer tous les Juifs, ou s'il est préférable « de faire la séparation entre Juifs orientaux et Juifs occidentaux ».

« Les Juifs orientaux, plus prolifiques, réservoir du talmudisme pour l'intellect juif, restent à titre d'otages entre les mains allemandes (Lublin?), paralysant les Juifs américains. Les Juifs occidentaux hors de l'Europe (Madagascar?) (40). »

D'aussi vastes considérations sont suivies d'un souhait plus modeste visant à l'élargissement immédiat du service D 111 pour ce travail : « un secrétaire de consulat jeune et habile, ainsi qu'une dactylo. »

Ce dernier vœu paraît avoir été exaucé, puisqu'au début de juillet un « plan pour la question de la solution juive » quittait le Referat D 111, suivi quelques semaines plus tard par des « considérations au sujet de la création d'une banque inter-européenne pour l'utilisation des biens juifs en Europe ». Approuvé par Ribbentrop, le dossier ainsi constitué fut communiqué au RSHA, où il reçut un accueil enthousiaste; le service compétent du RSHA élaborait un plan détaillé pour l'évacuation des Juifs à Madagascar et pour leur installation sur place; ce plan fut approuvé par le Reichsführer SS (41). Ainsi, c'est à Adolf Eichmann, puisque c'est bien de son service qu'il s'agissait, qu'allait incomber le détail de l'opération.

Voici quelles étaient les idées de Rademacher dans leurs grandes lignes : par le traité de paix l'Allemagne se ferait confier l'administration de Madagascar, à titre de mandat. Des ports et des points d'appui de la Kriegsmarine seraient établis dans les principales rades et des aérodromes militaires créés à l'intérieur du pays. La partie de l'île « inutilisable militairement » serait placée sous la direction d'un administrateur directement subordonné au Reichsführer SS, car « du point de vue allemand il s'agit de la création d'un super-ghetto; seule, la police de sécurité dispose dans ce domaine de l'expérience nécessaire ». Voici comment Rademacher envisage l'administration du « super-ghetto » : « Les Juifs s'administrent eux-mêmes : ils ont leurs propres maires, leur propre police, leurs postes et leurs chemins de fer... Mais l'administration politique repose entre les mains

allemandes... Ainsi, les Juifs restent des otages entre nos mains, garantissant une attitude convenable de la part de leurs congénères en Amérique. » Ainsi, on fait d'une pierre deux coups, car « on pourra utiliser pour notre propagande la grandeur d'âme dont fait preuve l'Allemagne en accordant aux Juifs une autonomie culturelle, économique et administrative, tout en soulignant que notre sens des responsabilités nous interdit de gratifier d'un Etat indépendant une race qui, depuis des millénaires, n'a plus connu l'indépendance... »

Quant au financement de l'opération, il est également prévu. Les Juifs en leur totalité répondent de la valeur économique de l'île. Leurs biens en Europe seront transférés à une banque spéciale, créée à cet effet, et cette banque financera l'émigration et l'installation des Juifs et leur vendra leurs terres.

Encore fallait-il avoir quelques détails sur Madagascar. A cet effet, Rademacher (malgré secrétaire et dactylo) paraissait avoir été bien mal outillé, puisqu'à son projet il n'a pu joindre, faute de mieux, que deux feuillets dactylographiés copiés sur le *Meyers Lexicon*, un dictionnaire encyclopédique allemand (vol. 7-8, édition 1939).

Le RSHA, lui, fera mieux. Le lieutenant SS Dannecker, le futur chef du « service juif » de Paris, est spécialement chargé de la question de la documentation. Il se rend à Paris et perquisitionne au ministère des Colonies à cet effet (42). Le dossier « Projet Madagascar » du RSHA (août 1940) développe les considérations suivantes :

« Une solution de caractère insulaire est à préférer à toute autre, afin d'éviter les contacts permanents des Juifs avec les autres peuples... Ci-dessous... les études préalables concernant le projet du transfert d'environ 4.000.000 de Juifs à Madagascar :

« a) Les bureaux chargés de l'opération ont tout d'abord à recenser les Juifs de leur ressort. Ils sont chargés des mesures préalables telles que l'établissement de documents pour chaque Juif, la liquidation de leurs biens et la constitution des convois. Les premiers convois doivent surtout comprendre des agriculteurs, des spécialistes du bâtiment, des artisans ainsi que des médecins, précédant à titre d'avant-garde les masses qui suivront ensuite.

« b) Les Juifs peuvent emporter jusqu'à 200 kilos de bagages. Les agriculteurs, artisans, médecins doivent emporter leurs outils et instruments professionnels. En ce qui concerne l'argent

liquide et les objets précieux, on appliquera les règlements en vigueur (43)... »

Et le travail commence. Dieter Wisliceny assure que jusqu'à l'été 1941 Eichmann travailla activement à ce projet. Il s'entoura d'experts maritimes pour élaborer un plan de transports : ceux-ci devaient être assurés par un pool des grandes compagnies de navigation allemandes, l'embarquement se faisant dans les principaux ports de la mer du Nord et de la Méditerranée. Il s'efforçait en même temps de faire prononcer au profit du « Fonds central » la confiscation de toutes les fortunes juives¹. Il envoya des émissaires dans les pays occupés ou contrôlés, afin de recueillir des statistiques sur le nombre, l'âge, la distribution professionnelle, etc., des Juifs. Ces statistiques détaillées serviront, on le verra, à un autre but... Tout était prêt afin que, dès la conclusion de la paix, la machinerie se mît en action. Une vaste propagande, assurée en particulier par Alfred Rosenberg et ses collaborateurs de l'Institut d'Etudes des Questions juives, créé à Francfort, en mars 1941, annonçait que bientôt le dernier Juif allait quitter le continent européen. Mais le triomphal traité de paix tardait à venir.

LE DÉCHAINEMENT EN FRANCE ET DANS LES PAYS LIMITOPHES

Près de 600.000 Juifs habitaient les pays occupés de l'Ouest : France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg. La France occupée ainsi que la Belgique sont placées sous l'autorité de l'administration militaire, les Pays-Bas sont gouvernés par Seyss-Inquart, commissaire du Reich, tandis que le Luxembourg est annexé au Reich. Dans ses grandes lignes, et malgré de notables différences de détail, le sort des Juifs suivra la même courbe dans ces territoires. La situation, ici, était bien différente de celle qui se présentait en Pologne, et la politique nazie s'y attaquera de manière tout autre. Mais

¹ 1. En octobre 1941 une loi prononçant la déchéance de la nationalité des Juifs allemands à l'étranger stipule que « leurs biens confisqués seront utilisés afin de promouvoir les problèmes liés à la solution finale de la question juive » (Reichsgesetzblatt, I, 722).

une première réaction de Heydrich et d'Eichmann sera de profiter des nouveaux territoires afin d'y expulser les Juifs du Reich, en attendant l'annexion de Madagascar, et à titre de « première étape », en quelque sorte.

L'impulsion est donnée par l'expulsion des Juifs d'Alsace-Lorraine, pratiquement terminée au début d'octobre 1940. (44) Ensuite, l'opération « Bürckel » a lieu : elle nous donne très exactement la mesure du pouvoir réel du RSHA et de la section IV b. Avec l'accord de Joseph Bürckel, Gauleiter du pays de Bade, mais sans que ni le ministère de l'Intérieur, ni aucune autre administration en soient avisés, les SS déportent le 22 octobre 1940 les 6.300 Juifs du pays de Bade sur la ligne de démarcation de la « zone libre » française. 1.125 Juifs du Palatinat et de la Sarre furent joints au convoi. Les intéressés avaient été avertis une demi-heure à l'avance : l'opération fut « totale », y compris les asiles de vieillards : l'un des déportés était âgé de quatre-vingt dix-sept ans ! Le gouvernement de Vichy, fort ennuyé de l'affaire, parqua les déportés dans les camps de Gurs et de Rivesaltes, au pied des Pyrénées, où ils retrouvèrent plusieurs milliers de leurs compatriotes, « lie de la terre », arrêtés coup après coup par les polices de tous les pays et tous les régimes¹. En même temps, il éleva une protestation par l'intermédiaire de la Commission d'Armistice. Le ministère des Affaires étrangères mit la protestation sous le tapis et Rademacher s'ingénia même à en égarer le texte, afin de ne pas créer des complications au RSHA et à Bürckel. Mais cette nouvelle forme de « déportations sauvages », que Heydrich et Eichmann espéraient pouvoir étendre aux 270.000 Juifs se trouvant encore dans le Reich et en Bohême-Moravie, ne fut pas continuée (45). Il fallait éviter que Vichy ne fût froissé outre mesure.

Car c'est de haute politique qu'il va s'agir maintenant. En 1940, à une époque où Hitler espère une paix rapide, une retenue s'impose encore dans l'Europe occidentale, grande ouverte sur l'Atlantique, retenue oubliée depuis bien longtemps à l'Est. En France surtout, l'atmosphère est à la pacification. Hitler envoie Abetz, qui promet de lui

¹ 1. Par la Gestapo (pour leur race), par la police de la III^e République (pour leur nationalité) et par Vichy (pour leur religion).

« Des Juifs de nationalité française, arrêtés pour n'avoir pas porté l'étoile ou pour d'autres infractions, devaient être déportés. Bousquet¹ déclara... que la police française ne se prêterait pas à cette mesure. A notre réponse que celle-ci serait effectuée par des forces allemandes, la police française répliqua en organisant une rafle et en arrêtant mille trois cents Juifs étrangers. Ces Juifs furent remis à la police allemande avec l'indication de les déporter à la place des Juifs français. Il va sans dire qu'en l'espèce, les deux catégories de Juifs vont être déportées (48). »

Observons pour conclure que dans les limites mêmes de sa doctrine, le concours prêté par Vichy aux Allemands fut essentiel, assurant par l'effet du recensement, du *numerus clausus* et d'autres opérations préalables l'isolement des Juifs au sein de la population française — ce qui est une technique indispensable au génocide — et enlevant de plus aux occupants le souci des opérations policières, effectuées en zone libre, mais aussi en zone occupée, par les forces de la police française. De cette complicité délibérée, rien ne pourra jamais laver les Vichysois, aussi vrai qu'il soit que X. Vallat, par exemple, qui, s'il était antisémite, était également germanophile, s'est à différentes reprises violemment opposé aux Allemands : ceux-ci en obtinrent finalement le remplacement par un forcené (Darquier de Pellepoix) plus conforme à leurs pratiques².

De l'existence d'une zone « libre », au régime relativement plus bénin, les Juifs de France ont incontestablement tiré

1. Secrétaire d'Etat à la Police du gouvernement de Vichy.

2. Dannecker, le premier délégué du IV^b en France a rédigé le procès-verbal de son dernier entretien avec Vallat. En voici un extrait très caractéristique :

« J'ai fait observer à Vallat que la tactique d'aterrissement pratiquée par lui me révélait, une fois de plus, qu'il ne désirait pas véritablement la séparation des non-Juifs d'avec les Juifs. Vallat riposta sur un ton inouï : « ...Je suis un antisémite bien plus ancien que vous. Je pourrais, en outre, être votre père. » J'ai répondu qu'il ne pouvait me parler ainsi, notre entretien ayant un caractère officiel.

« Au cours de la conversation, Vallat s'était, du reste, consciemment servi à un moment donné du terme « invasion » ; sur mon insistance, il y substitua le terme « occupation ».

« Lorsque, vers la fin de l'entretien, Vallat poussa l'audace jusqu'à observer qu'il ne saurait tolérer que je le traitasse en subordonné, je lui déclarai textuellement : « Je ne puis tolérer pareil langage, d'autant plus que cette affirmation est dépourvue de tout fondement. Je qualifie ce reproche d'impertinence inouïe et je considère l'entretien « comme terminé. »

maint bénéfique. L'exemple de pays tels que le Danemark, ou même la Bulgarie (dont les Juifs furent sauvés presque en leur totalité) est toutefois présent, afin de nous montrer les possibilités d'action de régimes ou de gouvernements aussi inféodés et asservis qu'ils le fussent, lorsque les gouvernants n'adoptaient pas, au fond de leur cœur, une attitude hypocritement complice.

Dès le 3 octobre 1940, Vichy publie un « statut des Juifs », écartant les Juifs de la fonction publique, de la presse, etc; en avril 1941, le « commissariat général aux Questions juives » est appelé à l'existence. C'est cet organisme, dirigé par X. Vallat, qui va prendre la plupart des mesures profanes écartant les Juifs des différents secteurs de la vie sociale et économique, « aryanisant » leurs commerces et leurs industries. Des mesures sacrées ne seront jamais prises en France, étant fondamentalement contraires à l'inspiration cléricale de l'antisémitisme officiel : point de loi de Nuremberg, par conséquent. Quant aux mesures physiques, c'est, en France, Vichy qui donnera l'exemple. Une des pierres angulaires de ses conceptions étant la discrimination entre Juifs français et Juifs étrangers, plus de trente mille de ceux-ci, « en surnombre dans l'économie française », sont dès l'été 1940 internés dans des camps; les plus valides sont enrégimentés en « compagnies de travailleurs », suivant l'exemple allemand de Pologne. Les SS, eux, se réclament de l'exemple français : Knochen ne manque pas d'en faire état lorsque au début de 1941 il réclame l'internement des Juifs en zone occupée¹.

1. Lettre de Knochen au chef de l'administration militaire en France, du 28 février 1941 : « L'évolution antijuive des mois écoulés a nettement montré que l'antisémitisme des Français vise surtout les éléments étrangers. Le gouvernement français en a tenu compte, en publiant le 4 octobre 1940 une loi sur les étrangers de race juive, rendant possible leur internement dans des camps de concentration... »

« A l'heure présente la création de camps paraît tout indiquée (en zone occupée). Deux considérations sont décisives à ce point de vue : « 1° Les principaux appuis de la propagande pro-anglaise et pro-gaulliste sont probablement les Juifs étrangers.

« 2° Il est apparu qu'il est presque impossible de cultiver chez les Français un sentiment antijuif qui reposerait sur des bases idéologiques, tandis que l'offre d'avantages économiques susciterait plus facilement des sympathies pour la lutte antijuive (l'internement de près de 100.000 Juifs étrangers habitant Paris donnerait à de nombreux Français l'occasion de se hisser des couches inférieures aux classes moyennes.) »

Car, ainsi que nous l'avons dit, la cadence allemande sera lente au début. Il est vrai que dès le 19 août 1940 le gouvernement militaire interdit le retour des Juifs qui, pendant l'exode, s'étaient réfugiés dans le Sud de la France. Cette mesure avait été prise sur l'instigation d'Abetz, et celui-ci suggérait en même temps d'expulser tous les Juifs de Paris en « zone libre (49) ». Le gouvernement militaire ne le suivit pas : tout comme en Pologne, les militaires manifesteront souvent un certain détachement devant l'action antijuive. Le manque de feu sacré ne les empêchera pas de se prêter à l'application d'un programme progressif : fin septembre (le jour de la Nouvelle Année juive), une première ordonnance prescrit l'enregistrement des Juifs dans les commissariats; leurs papiers sont tamponnés, leurs commerces signalés par une affiche spéciale. La cadence s'accélère lorsque, en décembre, un représentant de la section B IV, le lieutenant SS Dannecker, délégué par Eichmann auprès du SD en France, vient avec son équipe s'installer à Paris.

En juillet 1941, Dannecker rédigea un véritable bréviaire de quatre-vingt-seize pages sur les conceptions qu'il se faisait de son activité, « dans l'espoir que cette étude pourrait être utile et suggestive pour le travail d'autres équipes (50) ». A ce stade ces efforts tendaient essentiellement à en arriver à un isolement forcé des Juifs, à leur ségrégation totale au sein de la collectivité française. Celle-ci devait d'autre part être soumise à une propagande inlassable : Dannecker nous narre par le détail comment il appela à la vie « l'Institut antijuif » de Paris, instrument indispensable « pour donner à la propagande antijuive une tournure française ». Il est curieux de constater avec quelle facilité ce simple lieutenant SS parvient à bousculer les quelques résistances qu'il rencontre de la part du gouvernement militaire et à imposer aux événements une cadence accélérée. « Après l'internement de 3.600 Juifs polonais (en vertu d'une loi française et à la suite de notre pression) et l'arrestation du Juif Alphonse Weill, les Juifs français se sont pliés... » annonce-t-il, et, en novembre 1941, « l'Union générale des Israélites de France » est constituée, contrepartie des « Conseils juifs » de Pologne. Dorénavant, toutes les mesures sont prises sous l'impulsion de Dannecker; l'internement de 3.600 Juifs polonais est de mai 1941, deux autres rafles de même enver-

gure suivent en août et en décembre de la même année, le camp de Drancy de sinistre mémoire est créé aux portes de Paris, et, en mars 1942, les déportations vers l'Est commencent... Ce même mois, un couvre-feu de 20 heures à 6 heures est édicté pour les Juifs de zone occupée qui ne peuvent plus changer de domicile : « l'étoile jaune » est introduite en juin 1942 et sert à les rendre repérables en public : une ordonnance de juillet de la même année peut alors leur interdire l'accès des théâtres, cinémas, des autres lieux publics et même des magasins. A ce moment leur dépossession est totale, et la paupérisation est imminente. Les difficultés qui s'opposaient en France à la création d'un ghetto matériel (cependant, il sera fort question de les concentrer tous à Paris) ainsi que la solidarité et le large concours apporté par la population française rendront plus supportable le sort de ceux qui échapperont aux rafles monstres, lesquelles, en 1942 surtout, lorsque les dés auront été jetés à Berlin, ne discontinuent plus.

LE DRAME DES JUIFS FRANÇAIS

Ainsi donc, tandis que s'approchait l'heure de la tragédie finale, le sort des Juifs de France était déterminé en « zone libre » — et même partiellement en « zone occupée ¹ » — par des mesures adoptées par le gouvernement de Vichy. A quel point, dans cette question, Vichy suivait son impulsion propre est attesté par le fait que, sur certains points, sa législation allait plus loin que celle de Berlin. Elle était en particulier plus extensive : certaines catégories de Juifs, qui du point de vue des Allemands n'étaient pas considérés comme tels, et dont la vie ne fut jamais menacée, se trouvaient amoindris dans leurs droits et leur patrimoine par la réglementation de Vichy ². Il est bien entendu qu'exception faite

1. Rappelons que la grande majorité des mesures antijuives de Vichy étaient applicables dans la France entière.

2. Témoin cette note de service du commissariat aux Questions juives (« Statut des Personnes ») (10 mars 1944) : « ...Je crois devoir attirer votre attention sur le fait que la décision qui fut prise en janvier 1943 par le Statut des Personnes à Vichy, décision qui conférait la qualité de non-Juifs à tous les ressortissants géorgiens de confession mosaïque, doit être considérée comme nulle et non avenue... »

« Les autorités allemandes exemptent du port de l'étoile les Géorgiens

meilleur, à l'heure d'affronter son Juge suprême, que le Juif trouvait entièrement grâce devant ses juges terrestres...

Le 27 janvier 1941.

« Monsieur le Maréchal Pétain,

« Je lis dans un journal de la région : « En application de la loi du 3 décembre 1940, M. Peyrouton a révoqué (entre autres noms) Cahen, chef de cabinet de la Préfecture de la Côte-d'Or. »
« M. Peyrouton aurait dû se renseigner avant de prendre cette mesure; il aurait appris que l'aspirant Jacques Cahen a été tué, le 20 mai, et inhumé à Abbeville.

« Il a suivi les glorieuses traditions de ses cousins, morts pour la France, en 1914-1918, l'un comme chasseur alpin, l'autre comme officier au 7^e génie, à l'âge de 24 et 25 ans, nos deux seuls fils et dont les mânes ont dû tressaillir d'horreur devant un pareil traitement.

« Agrérez, etc. »

CABINET CIVIL
DU MARÉCHAL PÉTAÏN.

Vichy, 31 janvier 1941.

« Madame,

« Le maréchal a lu la lettre que vous lui avez adressée au sujet de votre neveu.

« Il en a été d'autant plus ému, que l'un de ses collaborateurs s'est trouvé avec M. J. Cahen le 20 mai 1940, quelques heures avant qu'il soit frappé.

« Le maréchal Pétain va demander à M. le ministre de l'Intérieur de reconsidérer la mesure qu'il avait prise à l'encontre de votre neveu.

« Veuillez agréer, Madame, mes hommages respectueux (55). »

COUP D'ŒIL SUR LES AUTRES PAYS D'EUROPE

En Belgique, qui ne comptait que 90.000 Juifs, les mesures seront prises à la même cadence qu'en France occupée, avec parfois de légères variations de détail : la première mesure est l'interdiction de l'abatage rituel des animaux (23 octobre 1940), fin 1941, les enfants juifs sont exclus des écoles... L'exiguïté du territoire, les facilités de surveillance

y rendent le sort des Juifs plus précaire qu'en France.

Bien pire encore fut la situation aux Pays-Bas, pour les raisons que nous avons exposées plus haut. Dans ce pays, où le nombre des Juifs dépassait 150.000, dès le début de 1941 l'action antijuive prend une intensité extrême. Les premières déportations ont lieu en février 1941 et ce même mois la ségrégation des Juifs devient effective, une ordonnance leur interdisant tout contact avec les autorités hollandaises. Les mesures sacrales suivent : les lois de Nuremberg sont introduites en mai : le cycle des interdictions, bien plus vaste qu'en France et comprenant l'interdiction d'acheter des fruits et du poisson, de circuler à bicyclette, d'entrer dans une maison non juive, est complet en mai 1942.

Ainsi donc, tels raffinements apparaissent aux Pays-Bas qu'on n'a pas connus en Pologne même : du reste, la ghettoïsation y est effective, tous les Juifs étant concentrés dès mars 1942 dans trois districts d'Amsterdam. On pourrait rapprocher cette virulence extrême de la haine particulière que Hitler paraissait nourrir contre le peuple hollandais : n'avait-il pas projeté, en 1941, de le déporter en son intégralité vers l'Est du gouvernement général ?

D'autres pays, d'autres territoires vont maintenant passer sous la coupe allemande : les uns, par la voie d'une conquête brutale, les autres, à la suite d'une pénétration progressive et insidieuse. Nous retrouverons encore ce nouvel aspect paradoxal de la tragédie juive : dans les pays qui se sont rangés dans le camp de la résistance, le sort des Juifs est presque immédiatement scellé, tandis que les régimes inféodés et alliés au gouvernement du Reich et qui presque toujours suivent, dans le cadre de l'autonomie dont ils bénéficient, une politique antisémite de leur propre cru, préservent en conséquence une partie de la substance humaine menacée. (C'est, du point de vue juif, un moindre mal : l'expression paraît déplacée dès qu'on se situe sur un terrain plus général : est-ce un moindre mal que de prêter activement la main à un génocide même partiel?) Dans les territoires conquis et occupés militairement, quelques mois à peine, une année au plus séparent l'invasion des déportations : les « équipes » du B IV se rendent sur place, et, grâce à des techniques ajus-

1. A propos de ce projet, voir p. 322.

saire, mais non suffisante) et ne peut se déclencher sans une volonté claire et des ordres précis. On peut même se dire que l'accoutumance aidant, et les ressources de l'âme humaine étant infinies, ces dernières années ont été pour maint Juif allemand plus supportables à vivre que les surprenantes épreuves des années précédentes...

Ce n'est pas que la machinerie nazie ait fini par se lasser. Légiférer contre les Juifs paraissait être chez les Nazis un besoin inextinguible, à tel point qu'ils continueront à le faire longtemps après que l'Allemagne soit, à la lettre, « nettoyée » des Juifs. (On pourrait se demander quelles voies à la longue ils auraient choisies après que les démons du Mal, quittant leur enveloppe charnelle (transformée en phosphates et en savon) n'auraient plus été qu'une légion spectrale. Nous verrons que dès 1944 des cris d'alarme ont déjà été poussés à ce sujet.) C'est ainsi que, « la situation politique étant complètement modifiée », le port de l'étoile jaune, que Hitler avait hésité à introduire en 1938, devient obligatoire dans le Reich, le 1^{er} septembre 1941. Ainsi l'observation des tabous rituels deviendra plus aisée : peu après, interdiction absolue est faite aux Allemands de paraître avec les Juifs en public; « quant à ceux qui resteraient incompréhensifs devant ces principes élémentaires du national-socialisme », le délinquant allemand sera interné dans un camp tout comme le délinquant juif (56). Et la séquence continue : interdiction d'utiliser les moyens de transport publics, de s'arrêter dans la rue, de flâner ou de regarder les devantures, de posséder des animaux domestiques et ainsi de suite.

Mention particulière doit être faite du rationnement alimentaire. Par une série de décrets, la ration des Juifs a été progressivement réduite à la plus simple expression : pommes de terre, légumes, pain et farine de seigle et lait écrémé pour les nourrissons (57). Les douanes avaient reçu des instructions pour signaler les colis expédiés des pays neutres aux destinataires « portant un nom juif », afin que leur contenu soit déduit des attributions mensuelles du rationnement (58)!

Donner une base juridique générale au concept de sous-homme juif était une autre préoccupation des législateurs allemands de cette époque. C'est le même processus qu'en

que l'assassinat! s'exclamait à l'audience Rothaug, le président du tribunal. Des générations entières sont touchées par elle jusque dans l'avenir le plus lointain! » Et en effet, les Juifs ne trouvaient-ils, pour ternir la race des Maîtres, des moyens de plus en plus insidieux? Témoin cette note retrouvée dans les archives du ministère de la Justice, et destinée au Führer en personne :

« Après la naissance de son enfant, une Juive pur sang vendit son lait maternel à un pédiatre en dissimulant qu'elle était Juive. Des bébés de sang allemand furent nourris avec ce lait dans une maternité. L'accusée sera poursuivie pour escroquerie. Les acheteurs du lait ont été lésés, car le lait d'une Juive ne peut pas être considéré comme un aliment pour des enfants allemands. L'attitude impudente de l'accusée constitue en même temps une injure grave. L'instruction de l'affaire a toutefois été suspendue afin de ne pas troubler les parents, qui ignorent les faits. Je discuterai avec le ministre de la Santé les aspects raciaux et hygiéniques de la question (63). »

On voit qu'en l'espèce, étant donné le caractère particulier de l'affaire, les gardiens du Graal racial envisageaient de l'étouffer. Par contre, un autre procès monté à grand spectacle devait être celui du jeune Herschel Grunspan, qui avait été livré aux Allemands par Vichy dès l'été 1940. L'affaire avait été prévue pour le mois de mai 1942, elle devait durer plusieurs jours; nombre de témoins devaient être convoqués, dont quelques témoins français, entre autres

la communauté culturelle israélite de Nuremberg, et Seiler Irène, propriétaire d'un commerce de photographie à Nuremberg.

Tous les deux en détention préventive pour délit contre la race et parjure, dans sa session publique du 13 mars 1942.

Il faut entendre par relation sexuelle non matrimoniale dans le sens de la loi sur la protection du sang, en dehors du coit, toute espèce d'activité sexuelle avec une personne du sexe opposé, destinée à servir, à satisfaire, du moins en partie, les besoins sexuels de l'un au moins des partenaires, par les moyens autres que le coit. Les faits reconnus par les accusés, et qui consistaient, dans le cas de Katzenberger, en ce qu'il attirait la Seiler, l'embrassait, flattait ses hanches à travers ses vêtements, se caractérisent en ce qu'il a accompli ces gestes sur le corps de la Seiler d'une façon grossière, ce que le jargon populaire désigne par le « pelotage ». Il est évident qu'il faut rechercher le motif pour ces faits et gestes dans le seul désir sexuel. Si un Juif a entrepris auprès de la Seiler, ne fût-ce que ces « gestes de remplacement », il s'est rendu coupable du crime contre la race... (NG 154).

Georges Bonnet, l'ancien ministre des Affaires étrangères. Mais au dernier moment, le procès fut décommandé¹.

Sans trêve, la question juive continuait à être le principal point de mire de la propagande hitlérienne. Pas un discours d'un chef nazi ne pouvait se passer de ressasser l'inépuisable sujet, pas moins de cinq compagnies savantes travaillaient à en approfondir les bases idéologiques, le consacrant du sceau de l'érudition allemande². Un de ces savants auteurs, le lieutenant-colonel Meyers-Christian, signalait en mars 1944 les nouvelles et déconcertantes données du problème : « ...De jeunes officiers de vingt ans déclarent, en réponse à des enquêtes, qu'ils n'ont encore jamais aperçu de Juifs. Par conséquent, ils ne portent aucun intérêt, ou qu'un intérêt minime, au problème juif tel qu'il leur a été présenté à ce jour... Le risque se dessine que les discours du Führer, qui commence toujours ses messages politiques avec un sommaire du problème juif, perdent de leur pouvoir pénétrant sur la nouvelle génération (64)... »

Il semble bien, du reste, que depuis quelque temps déjà, depuis 1938, la propagande en était arrivée à son point de saturation psychologique. On peut parler d'insensibilisation; d'autre part, les réactions humaines sont parfois imprévisibles, et suivent des voies contradictoires; et lorsqu'on se demande quelle pouvait être l'existence des Juifs allemands au cours de ces ultimes années, il est bon de se dire que, même dans le III^e Reich, des complicités individuelles se faisaient jour, timides certes, et isolées, mais qui rendaient l'agonie moins insupportable.

À partir de l'automne 1941 se déclenchent les vagues successives de la déportation totale des Juifs allemands. Seuls, les « métis », ainsi que les « conjoints d'Aryens », en furent provisoirement exemptés. Leur sort fit l'objet d'in-

1. Grunspan avait menacé de « saboter » le procès, en faisant à l'audience des révélations sur de prétendus rapports homosexuels qui l'unissaient à vom Rath. C'est sur l'intervention personnelle de Hitler lui-même que le procès fut décommandé (NG 179).

2. « Reichsinstitut für Geschichte des neuen Deutschlands », patronné par Streicher et Hess; « Institut zum Studium der Judenfrage », patronné par Goebbels; « Institut zur Erforschung des jüdischen Einflusses auf das deutsche kirchliche Leben », patronné par le ministère des Cultes; « Institut für deutsche Ostarbeit », patronné par Frank, et « Institut zur Erforschung der Judenfrage », d'Alfred Rosenberg (*Hitler's Professors*, by Max Weinreich, Yivo, 1946).

terminables débats au cours de plusieurs conférences interministérielles réunies au courant de l'année 1942. Elles valent la peine d'être citées, les considérations développées à l'encontre de la déportation des demi-Juifs par l'un des participants :

« ...Le fait est qu'en déportant les demi-Juifs on sacrifie pour la moitié du sang allemand. J'ai toujours tenu pour biologiquement très dangereux d'amener du sang allemand au camp ennemi. Ce sang ne servira qu'à susciter dans ce camp des personnalités qui mettront au service de l'ennemi les qualités précieuses héritées avec le sang allemand. L'intelligence et l'excellente éducation des demi-Juifs, liées à l'héritage ancestral germanique, en fait hors de l'Allemagne des chefs nés, par conséquent des ennemis dangereux... Je préfère donc la mort naturelle des demi-Juifs à l'intérieur de l'Allemagne, bien qu'un laps de temps de trois à quatre décades soit nécessaire à cet effet (65)... »

Ces lignes ne sont pas d'un pince-sans-rire génial. Elles portent la signature de l'un des plus hauts fonctionnaires du régime, Wilhelm Stuckart, secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur et général SS. Quoi qu'il en soit, il fut finalement décidé d'englober en principe les demi-Juifs dans les déportations, mais de leur laisser la possibilité de s'y soustraire, à condition qu'ils sollicitent « spontanément » leur stérilisation. De cette manière allait être évitée la perpétuation d'une « troisième race ». En effet, les « quarts-de-Juifs » (« métis du deuxième degré ») étaient assimilés aux Allemands, à moins qu'ils ne « ressemblent physiquement aux Juifs » ou « donnent lieu de constater qu'ils sentent et se conduisent comme des Juifs », auquel cas ils étaient considérés comme des Juifs intégraux (66).

Quant aux « conjoints d'Aryens », en règle générale, eux aussi devaient être déportés : mais un divorce devait intervenir auparavant, auquel il y avait lieu de donner autant que possible un caractère spontané, une annulation forcée « étant susceptible de provoquer l'émoi des familles du côté allemand (67) ». Cette subtile considération, entraînant des procédures et des délais, permit au plus grand nombre de « conjoints d'Aryens » d'éviter en fin de compte la déportation.

CHAPITRE III

PILLAGES ET MISE EN ESCLAVAGE

MAINTS auteurs ont voulu voir dans l'antisémitisme une conséquence des rivalités économiques entre groupes humains donnés. Des écrivains marxistes ont cherché à le réduire à un aspect de la lutte des classes, les Juifs, classe désuète de petits marchands et d'intermédiaires, étant voués à l'extinction en vertu de la loi implacable du processus dialectique; c'est ainsi qu'ils expliquent l'extermination. La vérité est certes plus complexe : mais le substrat économique a joué dans le déroulement des événements un rôle si important et si diversifié qu'il importe d'examiner cet aspect de la question en son ensemble. Si l'asservissement du Juif rappelle, par maints côtés, le dialogue hégélien entre le maître et l'esclave, l'assassinat délibéré et prématuré du Juif mis en esclavage vient mettre en défaut la logique du système. Mais auparavant, la spoliation du Juif sera totale : on bénéficiera des biens du Juif, de la main-d'œuvre qu'il peut fournir, de son savoir, on poussera le raffinement jusqu'à utiliser les éléments récupérables de son enveloppe charnelle, graisses ou phosphates. Le caractère global du détressement ressort d'une manière particulièrement frappante de certains documents nazis (c'est ainsi, par exemple, que « l'Action Reinhardt », dont il sera question plus loin, embrasse sous une même tête de rubrique le transfert de la population juive, l'utilisation de la main-d'œuvre, la

confiscation des biens, des mobiliers, la récupération des créances et ainsi de suite). L'entreprise est si grandiose qu'il est difficile de trouver une désignation pouvant la définir en son ensemble : c'est moins son aspect quantitatif (que les meilleurs experts évaluent à près de 9 milliards de dollars, (68) que cet aspect qualitatif, vu à travers certaines de ses formes très caractéristiques, que nous nous attacherons à examiner dans ce chapitre.

On sait à quel point le national-socialisme a été alimenté par l'inflation allemande de 1923 et par la crise de 1929. Les déçus, les aigris, les chômeurs ont été ses principaux électeurs. Les légendes sur l'immensité des fortunes juives trouvaient une audience crédule et enthousiaste. Dès cette époque, classes moyennes ruinées et intellectuels sans avenir ont été séduits par les perspectives que l'élimination des Juifs allemands paraissait leur ouvrir. Leur foi national-socialiste en a été vivifiée d'autant.

Leurs espoirs ont été partiellement assouvis en 1933, 1934, 1935. Des avocats, des médecins « aryens » ont pu profiter de l'élimination de leurs confrères juifs; de même, le boycottage, volontaire ou forcé, commençait à se refléter favorablement sur le chiffre d'affaires de nombreux commerces « aryens ». On sait cependant que l'élimination totale des Juifs de l'activité commerciale et industrielle fut plus tardive, la date cruciale était novembre 1938. On a vu Gœring proclamer en octobre 1938 : « Les Juifs doivent disparaître de l'économie allemande! » A cette époque, des prétendants nouveaux font leur apparition, plus voraces, et infiniment plus dangereux.

La nuit du 9 au 10 octobre 1938 a ouvert la voie à l'exercice de l'action directe sur une grande échelle. Désormais le lent étranglement économique sera inséparable du pillage pur et simple. Celui-ci devient de plus en plus caractéristique pour le processus. Les ménagements sont mis de côté : SA et SS ont maintenant le champ libre : l'article du code cède la place au revolver braqué. Mais SA et SS se servent indifféremment de l'un ou de l'autre moyen. A défaut de savoir-faire ils ont de l'assurance, des appuis et des appétits considérables.

Les procédés dont pouvait se servir un Nazi conscient et organisé nous sont relatés, par exemple, par les conclusions

Nous avons affaire à une évolution où le gangster politique, l'homme du coup de main, passe au premier plan, sans que le combinard, le profiteur commercial, soit supplanté pour autant. Selon un exposé fait par le ministre Funk, la masse totale des biens à aryaniser en Allemagne était estimée à près de sept milliards de Reichsmarks (71). Les plus grosses affaires furent acquises par les potentats de l'économie, et des entreprises bien établies tels que Krupp, I. G. Farben, Siemens figurent en bonne place parmi les acquéreurs. Des noms nouveaux leur font concurrence : ainsi, les maisons d'édition Ullstein et Mosse passent aux mains de Franz Eher, le trust-champignon de la presse nazie. La couche des profiteurs, petits ou grands, ira en s'élargissant et finira par englober, d'une manière ou de l'autre, le peuple allemand en sa presque totalité, que cela soit par voie de reprise personnelle et directe, par enrichissement de la collectivité ou par participation spécifique à des distributions qui se feront nombreuses et variées. C'est un processus qui se précisera au courant de la guerre.

*
*
*

Dans les pays progressivement conquis à l'est et à l'ouest, la dépossession des Juifs s'effectue sous le signe d'une occupation militaire, ce qui signifie évidemment qu'elle s'effectue avec une intensité centuplée. Décrets et ordonnances sont promulgués dès l'occupation du territoire : ils joueront, à l'ouest, un rôle essentiel : en Pologne leur rôle est subsidiaire. Mentionnons l'ordonnance du 29 septembre 1939, prononçant dans le gouvernement général la confiscation des biens des « Juifs absents de leur domicile » ; un an plus tard, tous les biens juifs et les capitaux au-dessus de mille marks sont définitivement confisqués (17 septembre 1940). Un « fidéicommissariat », créé le 15 novembre 1939, s'occupait de « l'aryanisation » des entreprises juives. Les principales affaires furent reprises par l'Etat ; l'armée confisqua les entrepôts de marchandises. La concentration des Juifs en ghettos, collectivités populeuses repliées sur elles-mêmes, fixait aux effets de cette dépossession totale certaines limites de fait. Mais c'est au pillage et à l'extorsion directe que revient le rôle essentiel.

Memoir
1938
P55545

Il y a lieu d'ajouter que l'administration militaire en France tenta de s'opposer à ce pillage. De son côté, « soucieux de protéger le patrimoine artistique national », Vichy protestait sans cesse, et dans ces protestations les hommes du maréchal surent trouver des accents qu'aucune exécution ou déportation n'avait pu susciter. « Cette question... appartient à la catégorie de celles qui entraînent à la longue le plus d'amertume, les peuples en conservant jalousement le souvenir... », écrivait le 11 août 1941 l'amiral Darlan ¹, et il exhortait l'administration militaire, « que l'on s'accorde à trouver pleine d'égards », « à conserver sa bonne renommée dans l'Histoire ». L'Einsatzstab avait à l'appui de ses exactions construit une théorie dont l'essentiel est contenu dans les considérations suivantes :

« La juiverie consacre toutes ses forces à la lutte contre le peuple allemand... Le Rembrandt d'aujourd'hui représente pratiquement le financement du combat antiallemand de demain. C'est pourquoi il est à ranger parmi le butin de guerre, tout autant que les armes des soldats qui en sont les instruments militaires ²... »

Les juristes de l'hôtel Majestic reculaient devant de telles conceptions. La caste militaire avait ses traditions. « Logiquement, cela conduirait à la dépossession de tous les ressortissants du pays occupé mal disposés à l'égard des autorités d'occupation, par conséquent, de presque tous les habitants... », remarquait l'un d'eux ³. Ces scrupules restaient évidemment lettre morte. « Le premier juriste de l'Etat, c'est moi ! » s'emportait Gœring, lorsque ses subordonnés le mirent au courant de la question (82).

De l'évacuation des « trésors culturels », il n'y avait qu'un pas au pillage systématique des appartements juifs. Ce pas est franchi quelques mois plus tard, sous le signe de « l'action M » (meubles). Un compte rendu d'activité de l'Einsatzstab nous apporte à ce sujet les précisions suivantes :

1. Cette citation, ainsi que celles qui suivent, est extraite d'un important rapport manuscrit traitant d'une manière détaillée la question du pillage des œuvres d'art en France, et dont l'auteur, qui nous est inconnu, était de toute évidence un des juristes de l'administration militaire allemande. Le document se trouve aux archives du C. D. J. C.

2. Note de von Behr, dirigeant de l'Einsatzstab en France, du 27 janvier 1941. Elle est citée dans le rapport mentionné plus haut.

3. Rapport précité.

claves en nombre grandissant, ils firent usage du parti magnifique que leur offraient des pouvoirs policiers absolus sur le « matériel humain¹ » à leur merci. Il s'agissait de « mettre la main sur tous les éléments antisociaux, qui n'ont plus le droit de vivre dans l'Etat national-socialiste, et de tourner leur potentiel de travail au profit de la nation tout entière (87) ». Les hauts lieux d'expiation qu'étaient les camps devinrent une source d'énormes profits. Ainsi débute la mise en pratique des vues apocalyptiques de Hitler sur la structure de la société future; et ainsi naquit et s'étendit cet empire économique SS, qui en quelques brèves années se développa en un trust tentaculaire. Pour la plus grande gloire du Führer, les hommes de l'Ordre Allemand se découvraient des qualités d'hommes d'affaires : un nouveau département SS surgit, créé par une disposition de Himmler le 20 avril 1939, mais qui prit sa forme définitive en mars 1942 : l'Office Central Economique et Administratif SS (« WVHA² »). A sa tête fut placé le général SS Oswald Pohl. Le but du WVHA, dit un rapport d'activité (88), est « d'utiliser sur une grande échelle la main-d'œuvre des détenus » et le rapport ajoute :

« ...L'idée la plus splendide et la plus belle tâche sont sans valeur, s'il n'est pas possible de trouver des hommes capables de les accomplir. Cette règle, applicable dans la politique, joue particulièrement dans l'économie privée; il y a lieu d'agir suivant ce principe... »

Des plaintes suivent sur l'intrusion d'hommes nouveaux, « affluant dans les SS, afin de revêtir l'uniforme noir et d'exercer, pour des considérations matérielles, une activité administrative... Ainsi, tandis que s'enrichissaient les anciens du parti et de la SS, de nouvelles recrues affluaient, attirées par les débouchés s'offrant en nombre incalculable. Le manque de main-d'œuvre dans l'Allemagne en guerre accélère le processus, qui ouvre des vues significatives sur l'évolution d'un Etat totalitaire. Le nombre des esclaves concentrationnaires finit par atteindre plusieurs millions³.

1. En allemand « Menschenmaterial » : c'était le terme bureaucratique et consacré par l'usage.

2. Wirtschafts-Verwaltungs hauptamt SS.

3. La justice américaine en Allemagne l'a estimé à 3,5 millions. (Procès d'Oswald Pohl et complices, audience du 8 avril 1947.) Ce chiffre nous

S'il ne se limita pas aux Juifs seuls, ceux-ci fournirent la majorité des premiers contingents. Leur exploitation se faisait suivant deux procédés différents : louage aux industries publiques ou privées, ou emploi dans les industries appartenant en propre aux SS. Celles-ci, dans le seul gouvernement général, occupaient, en mars 1943, 52.000 esclaves juifs, et comprenaient des forges, des carrières, des tissages, une verrerie, une broserie et de nombreuses briqueteries, groupés sous la raison sociale de « OSTI » (Industries de l'Est) (89). Dans le cas du louage, une redevance qui variait de 0. 70 à 1 RM par jour était versée par l'employeur et, dans tous les cas, la garde et le contrôle des esclaves étaient assurés par les SS. Le régime auquel ils étaient soumis ne dépendait pas de leur affectation économique, mais variait suivant les fluctuations de la politique et les conditions locales. Les lieux de concentration des esclaves étaient particulièrement recherchés par les industriels lors de la fondation d'industries nouvelles¹.

La mise en esclavage s'effectue progressivement et de manières diverses. Dès l'invasion de la Pologne, hommes et femmes sont rafés par milliers dans la rue et contraints de se livrer à des travaux de nettoyage, de déblaiement et à mille corvées diverses. Les ordonnances du 25 septembre et du 12 décembre 1939 fournissent ensuite le cadre de l'utilisation de la main-d'œuvre juive, employée pour des travaux de terrassement, de construction de canaux, et plus tard de fortifications. Des centaines de camps de travail surgissent un peu partout sur le territoire. Leur régime ne diffère guère du régime des camps.

Coups et tortures raffinées, faim et froid minaient la résistance physique des détenus et conduisaient à plus ou moins brève échéance à la maladie et à la mort. « Pourquoi nous ont-ils amenés là? » écrit un jeune garçon, affecté à la construction d'une mine sur l'ancienne frontière polono-allemande (90). « Cent garçons juifs de quinze, dix-sept et vingt ans, misérables et désolés. Beaucoup d'entre nous ont vu tuer

semble bien inférieur à la vérité. Mais il faut observer d'autre part qu'il s'agit du chiffre total des détenus entre 1939 et 1945 : peu avant la fin de la guerre, d'après la même estimation, 1,2 million restaient seulement en vie.

1. Ainsi lors de la création par la I. G. Farben de la fameuse usine Buna à Auschwitz.

« Je prie de me donner à ma lettre du 21. 6. 1943 une réponse plus favorable, et je vous assure que je ferai mon possible pour remplir ponctuellement les engagements.

« Heil Hitler!

(Signé) Ing. ROBERT LAUTRICH. (94)

Quelques mois plus tard, les soucis de l'ingénieur Lautrich prenaient fin. Son « matériel de travail » était envoyé dans un monde meilleur.

L'ULTIME DÉTROUSSEMENT

Si l'extermination des esclaves fut un non-sens économique, au moins les SS la rachetèrent-ils par une exploitation admirable du détail lors de l'opération. Tel fut le sens de « l'action Reinhardt » dont nous allons parler maintenant.

Lorsqu'en mai 1942 Reinhardt Heydrich, chef du RSHA et « Reichsprotektor » de Bohême-Moravie, est assassiné à Prague, l'extermination des Juifs progresse déjà à pleine cadence à travers l'Europe entière. L'exécution de Heydrich semble avoir donné le signal d'une accélération : surtout, « l'action Reinhardt » constitue, sur une échelle colossale, une contribution expiatoire prélevée sur les Juifs de Pologne. (Peu importait que l'acte eût été commis à Prague, par des patriotes tchèques « aryens », puisque, par définition, le Juif est tenu pour responsable.) L'esprit obsédé de Himmler, fasciné par la nuit des temps germaniques, peut bien avoir été à l'origine de ce Wehrgeld grandiose, bien conforme à l'imagination délirante du nazisme. Et la démence s'organise en système Taylor, suivant les meilleures règles de la rationalisation.

L'homme que Hitler avait placé à la tête de l'opération, le Brigadeführer SS Globocnik, divise l'action Reinhardt en quatre têtes de rubrique : « l'évacuation » (dont il sera question au chapitre V), « l'utilisation de la main-d'œuvre » que nous avons déjà examinée, la « récupération des biens meubles ¹ », et la « récupération de valeurs dissimulées (95) ».

1. « Sachverwertung. »

nir. Il fallait tranquilliser les consciences des fonctionnaires allemands et des relations d'affaires des SS, produire une justification supplémentaire et même une auto-justification. Mais inversement, certains profits, certaines opérations apparemment lucratives, semblent n'avoir été en d'autres cas qu'une opération accessoire, servant à consolider les bases morales des entreprises antijuives. Ainsi, lors de la déportation des Juifs livrés par les pays satellites, les Nazis s'efforçaient de percevoir un tribut par tête de déporté : la Slovaquie accepta de payer 500 RM par Juif « évacué », tandis que la France de Vichy et la Bulgarie refusaient de s'acquitter (108). Dans cette curieuse exigence allemande, il y a certes plus que le souci d'enrichir les caisses de l'Etat : il y a la recherche d'un satisfecit délivré par le pays « débarrassé » de ses Juifs. Les rapports du III^e Reich avec ses satellites offrent dans la question juive des aspects multiples; entrent dans ce complexe problème le prix que la trouble conscience nazie attachait à l'opinion de « l'Europe nouvelle », la tendance de faire partager les responsabilités, ainsi qu'un effort de propagande tel que l'envisageait le docteur Knochen. Lors du pillage des œuvres d'art en France, Rosenberg suggérait de répondre à peu près ce qui suit aux protestations de Vichy : les Français doivent nous être reconnaissants de les avoir débarrassés de leurs Juifs. Qu'ils gardent l'argent et les immeubles juifs et qu'ils nous laissent donc leurs tableaux ¹! C'est dans ce cadre et dans la mesure où cela leur paraissait servir leurs fins politiques que les Nazis invitaient les autres peuples à prendre part à la curée.

1. « Exposé de principes de l'état-major spécial du Reichsleiter Rosenberg au sujet de la protestation du gouvernement français en date du 25 juillet 1941, contre la saisie d'objets d'art appartenant à des Juifs » : « Le gouvernement français invoque à tort la disposition selon laquelle les biens de ces Juifs ont été, pour la plus grande part, après le retrait de la nationalité française, saisis et mis à la disposition du Secours National. Cette possibilité de disposer des biens des Juifs, l'Etat Français ne l'a pas acquise par son propre pouvoir : il ne l'a obtenue que par la victoire des armées allemandes. L'Etat Français a toutes les raisons d'être reconnaissant au Grand Reich allemand de la lutte menée contre la juiverie. C'est pourquoi il n'a aucun droit de protester... Le Reich a, par un geste magnanime au bénéfice de l'Etat Français, renoncé aux biens immobiliers et autres biens juifs en France, mettant en sûreté seulement les documents d'intérêt scientifique et les biens culturels appartenant à des Juifs... »

RF
1214
N°
4180

affaiblies par la famine, font des tentatives en vue d'organiser leur existence, en attendant l'après-guerre, dont ils espèrent leur salut.

Le fait qu'en Pologne, par exemple, ainsi que dans certaines régions de l'URSS, les populations juives, à forte densité, aient été de tous temps concentrées dans certains quartiers des villes, expliquerait à lui seul que la ghettoïsation y ait été plus facile à réaliser. Le « quartier juif » devint l'emplacement désigné du ghetto. La différenciation accentuée de la population juive, frappant l'œil et allant jusqu'à des particularités de l'aspect physique, fut un autre facteur supplémentaire facilitant l'isolement artificiel. Langue, mœurs, habillement, tout différenciait les victimes désignées des persécutions des populations environnantes. Ils avaient créé des formes de vie et de culture à nulles autres pareilles, lentement élaborées au cours des siècles; civilisation unique en son espèce, qu'une fureur barbare a maintenant effacée à tout jamais de la surface de la terre. Elle s'était développée sous la pression d'un monde hostile; et c'est de cette pression même que la vie juive tirait les ressources de sa vitalité étonnante. Les Juifs de l'Est possédaient une antique expérience des persécutions : le persécuteur ne trouva point ses victimes désemparées, et leur résistance psychique facilita leur adaptation à des formes de vie atroces : monde de cauchemar, miroir déformé de la condition humaine, le ghetto sut être un monde viable.

La question peut être posée, ce qui dans cette étonnante expérience d'une collectivité humaine en vase hermétiquement clos est dû à une spécificité foncièrement juive et ce qui peut être considéré d'un enseignement général, humain et social. Elle ne sera qu'effleurée au cours des pages qui suivent. On pourrait dire que les intensités de certaines réactions juives : leur amour de la vie, leur souplesse et leur combattivité, leurs passions et ambitions démesurées, dues justement au fait que leur épanouissement vital ait été si sévèrement comprimé au cours des siècles, ne sont que l'expression de l'universelle servitude humaine portée à son point extrême. Telle serait alors la « signification universelle du Juif »...

Certains ghettos, en URSS en particulier, ont disparu sans laisser de vestiges pour ainsi dire, et les documents qui

existent ne sont pas toujours accessibles. D'autre part, chaque ghetto ayant constitué un monde en soi, il n'est pas possible d'en retracer les histoires successives sans risquer longueurs et répétitions.

Nous nous contenterons de relater avec quelque détail l'histoire du plus grand d'entre eux : le ghetto de Varsovie, la capitale du judaïsme polonais. C'est aussi celui dont l'histoire est le mieux connue, grâce à des survivants, mais grâce surtout à des disparus. Dès la création du ghetto, en effet, une équipe d'historiens avait entrepris la constitution d'archives, retraçant sa vie du jour au jour. Le journal tenu par l'animateur du groupe, l'historien Emmanuel Ringelblum, nous servira de fil conducteur particulièrement précieux (112). Lorsqu'en été 1942 commença l'agonie du ghetto de Varsovie, ces archives furent enterrées. Les membres du groupe y joignirent leurs derniers messages : « Ce que nous ne pouvions crier à la face du monde, nous l'avons enfoui sous terre... », écrivait l'un d'eux.

VIE ET STRUCTURE D'UN GHETTO

Ainsi que nous l'avons vu, le ghetto de Varsovie ne fut institué que le 16 octobre 1940 : à plusieurs reprises, sa création avait été annoncée, puis renvoyée à plus tard. Dès l'été 1940, les Allemands faisaient élever des murs dans les rues, isolant des pâtés de maisons. Peu à peu, les tronçons de murs se rejoignaient, isolant un quartier, sur lequel étaient dirigés les Juifs expulsés des villages et petites villes de province. A partir du 1^{er} juillet 1940, il leur fut interdit de prendre domicile ailleurs que dans le secteur ainsi délimité. L'ordonnance du 16 octobre prescrivait le transfert dans ce quartier des 140.000 Juifs de Varsovie habitant en dehors de ces limites, et l'évacuation des 80.000 Polonais y résidant. Et, à partir du 16 novembre, les Juifs de Varsovie ne purent plus quitter leur ghetto sans autorisation spéciale.

Le nombre total des habitants du ghetto de Varsovie ne peut être chiffré avec certitude. Aux 359.827 Juifs recensés à Varsovie en octobre 1939 vinrent s'ajouter en 1940 et 1941 de nouveaux évacués de province, au nombre de 140.000 suivant certaines sources : la population totale du ghetto ne

devait pas être éloignée du demi-million en été 1941 (113). Il s'agissait d'une collectivité hétérogène au possible, embrassant tous les âges, toutes les professions, toutes les classes sociales, différenciée par la culture et la langue (au Juif orthodoxe, ne parlant que le yiddish, s'opposait le Juif intellectuel, dont le polonais était la langue maternelle). En faisaient entre autres partie un certain nombre de Juifs convertis (plusieurs milliers suivant certains témoignages (114)) fréquentant régulièrement les trois églises que possédait le ghetto. Dans les limites de son enceinte, le ghetto comptait près de 1.500 maisons d'habitation ou bâtiments divers; après un rétrécissement de son périmètre imposé par une ordonnance d'octobre 1941, on comptait en moyenne 14 habitants par local d'habitation. L'entassement était donc effroyable. Les Allemands avaient pris soin d'exclure tout jardin, toute verdure des limites du ghetto; l'air frais devenant une véritable denrée précieuse, les propriétaires des quelques rares arbres prélevaient une taxe spéciale pour le droit de s'asseoir à leur pied. Cette densité terrifiante imprimait son cachet à l'aspect des rues grouillantes de monde, et dont un témoin a dit qu'elles ressemblaient à quelque chose d'intermédiaire entre une maison de fous et un marché oriental.

Dans ces conditions, et étant donné le manque de médicaments, rien d'étonnant à ce que les épidémies aient fait rage : la plus grave, celle de typhus exanthématique, préleva 15.749 victimes au courant de 1941. Ces fléaux n'étaient cependant que des fléaux mineurs en comparaison avec la famine atroce qui régnait en permanence dans le camp de concentration gigantesque qu'était le ghetto. Nous avons vu qu'il s'agissait de la part des Allemands d'une politique délibérée d'extermination par la famine. Les rations alimentaires des Juifs étaient réduites à leur plus simple expression : des aliments essentiels tels que viande, poisson, légumes frais, fruits, etc. en étaient expressément exclus; pain, pommes de terre et ersatz de graisses en constituaient les bases, et la valeur nutritive de la ration était en moyenne de huit cents calories. L'isolement du ghetto facilitait le contrôle des quantités globales de nourriture qui y parvenaient. Les maladies de la faim à leurs divers stades y sévissaient dès le début et allaient en s'aggravant,

faisant croître la mortalité d'une manière vertigineuse (115) et amoindrissant singulièrement le ressort et la résistance psychique de la majorité de la population. Les réfugiés de province, sans feu ni lieu, en étaient les principales victimes. Des dizaines de malheureux mouraient dans les rues; les passants recouvraient hâtivement leurs corps avec des journaux, en attendant que la voiture des pompes funèbres vint chercher les cadavres.

Certains cas très rares exceptés, ce n'est qu'en colonnes de travail que ses habitants pouvaient le quitter; des factionnaires polonais et allemands gardaient les quatorze portes d'entrée, tirant à vue sur les Juifs qui s'en approchaient de trop près. Les lignes téléphoniques, de même que les lignes de tramway conduisant au ghetto avaient été interrompues (une ligne spéciale de tramway, portant l'étoile de Sion en panonceau, fonctionnait à l'intérieur du ghetto; cette « concession » avait été affermée à l'entreprise Kohn et Heller dont il sera question plus loin). Les communications postales avec l'étranger étaient prohibées; l'entrée de colis de ravitaillement fut interdite (sous le prétexte du « danger d'épidémies »), le 1^{er} décembre 1941.

Dans le ghetto ainsi isolé, ayant toutes facilités pour contrôler les quantités globales de nourriture qui y parvenaient, les Allemands pouvaient appliquer à loisir la politique de famine préconisée par Frank.

Le contrôle allemand s'exerçait essentiellement de l'extérieur. En effet, il n'y avait dans le ghetto ni bureaux de l'administration allemande, ni détachements SS ou autres en cantonnement. Sauf certaines voies de passage régulièrement utilisées (en particulier celle menant vers la prison politique de Pawiak, située au centre du ghetto) leurs intrusions étaient rares. Quelques visites de journalistes, quelques circuits de permissionnaires de la Wehrmacht, auxquels, à titre de détente, on offrait le spectacle de la lente agonie des sous-hommes, visites et circuits abolis, du reste, au début 1942, à la suite des réactions diverses et souvent défavorables qu'elles provoquaient chez les spectateurs¹. Les

1. Emmanuel Ringelblum relate à ce propos : « ... Un grand nombre d'Allemands venaient visiter le cimetière et la morgue, où se trouvaient entassés les cadavres trouvés dans la rue ou ceux des miséreux morts de faim, en attendant d'être enterrés dans la fosse commune. Des discussions naissaient entre les Allemands à propos de la question juive. Cer-

« ...L'histoire des peuples n'a pas encore connu de tragédie pareille. Un peuple qui hait les Allemands avec toutes les forces de son âme ne peut se racheter de la mort qu'au prix de sa contribution à la victoire de l'ennemi, de cette victoire qui signifie son extermination complète en Europe et peut-être dans le monde entier... »

La grande majorité de ces fabrications était assurée par des entrepreneurs allemands tels que Walter C. Többens, dont les entreprises textiles et les tanneries occupaient des milliers d'ouvriers. Ce travail signifiait pour l'ouvrier juif une paie assurée, des avantages en nourriture et l'exemption de l'envoi aux travaux forcés; il allait signifier, dans la période finale, une assurance provisoire contre la déportation et la mort. Ainsi, une étonnante solidarité d'intérêts s'établissait entre le Juif exploité et son exploiteur allemand, qui luttait pour la préservation de ses esclaves. Leur travail parfois leur assurait, du reste, de sombres compensations, ainsi lorsque au début de 1942 plus de deux cent mille uniformes allemands, ensanglantés et déchirés, arrivèrent à Varsovie afin d'être nettoyés et réparés dans les ateliers juifs (Ringelblum relate que les poches de certaines vareuses contenaient encore les lettres que les soldats, du fin fond de l'hiver russe, envoyaient à leurs familles).

Ainsi, le courant économique officiel était limité à l'introduction de maigres quantités de nourriture, ainsi que des matières premières utilisées par les ateliers du ghetto, exportées sous forme de produits finis. Ces échanges se faisaient principalement par « l'Umschlagplatz », immense gare de triage établie près de l'une des portes. En marge, le ghetto connaissait une autre vie économique soutenue et intense.

Les économies de ses habitants, les bijoux, devises, ustensiles et objets divers que certains Juifs avaient réussi à conserver en formèrent la base essentielle. Vinrent s'y joindre quelques stocks de matières premières, de denrées rares que leurs possesseurs avaient réussi à préserver.

Aux ateliers et usines existant dans le ghetto, l'ingéniosité de ses entrepreneurs, de ses ingénieurs et de ses chimistes permit d'adjoindre un grand nombre d'industries nouvelles. Ainsi, des industries alimentaires (conserves de poisson, charcuterie de cheval, confiserie « synthétique » et

Auerswald que Kohn et Heller étaient bien en cour. Le système était sensiblement le même : informations et services divers rendus aux Allemands, pots-de-vin et cadeaux. L'intercession de Kohn-Heller était décisive pour obtenir l'autorisation d'introduire des marchandises au ghetto. Eux-mêmes en étaient devenus les principaux importateurs : ils jouissaient en particulier du monopole de l'introduction des médicaments, mais importaient aussi du ravitaillement sur une large échelle¹. A l'occasion, ils faisaient office de délateurs : Ringelblum leur impute en particulier la nuit sanglante du 18 avril 1942, qui fit plusieurs dizaines de victimes, et qui visait les imprimeurs et distributeurs de la presse clandestine du ghetto. Le faste, l'ostentation dont s'entouraient Kohn et Heller surpassaient encore, si faire se peut, celui dont la bande des Treize faisait étalage. Ils organisaient des réceptions et des banquets somptueux : la célébration de la circoncision de son premier-né fut annoncée par Heller au moyen d'affiches placardées dans toutes les rues du ghetto (tel le baptême d'un enfant princier. Cette étonnante tendance des Grands du ghetto aux fastes royaux trouve son comble au ghetto de Lodz; il sera question plus loin de son « doyen » Chaïm Rumkowski). En octobre 1941, la ligne de tramway fut supprimée, et remplacée par un service de diligences : ce fut le signal du déclin progressif de Kohn et Heller, dont la fin fut aussi obscure que celle des « Treize ».

LA LUTTE CONTRE LA FAIM

Une famine lancinante, des dangers de tous les instants planaient au-dessus des têtes des habitants du ghetto : la lutte pour la vie nue était devenue le but essentiel de leur existence. De telles conditions sont propres à mettre à découvert la nature profonde des hommes, faisant tomber les masques conventionnels, exacerbant les conflits de toute espèce et accentuant les contrastes. La société humaine, cependant, continue à exister (on peut se livrer à des conjec-

1. Dans un exemple cité par Ringelblum, 20 wagons de pommes de terre importées au ghetto par Kohn et Heller et achetées aux prix de 0,40 zloty le kilo furent revendues à 2 zlotys le kilo.

une aide fournie à tous les nécessiteux sans aucune exception, et de ce fait largement insuffisante. Nous avons vu que les évacués de province furent les premières victimes de la famine, mourant par milliers, en sorte que la clientèle des cuisines populaires changeait progressivement de caractère, les Juifs de Varsovie même remplaçant les provinciaux, dont quelques milliers seulement restaient en vie en juillet 1942. Ainsi que le note Ringelblum, ils se laissaient mourir sans révolte, et le chroniqueur s'interroge sur les raisons de cette passivité, et trouve de lui-même la réponse :

... « Une question déconcertante est la passivité des masses juives qui meurent en silence. Pourquoi se taisent-elles ? Pourquoi meurent-elles sans protester ? Pourquoi ne se sont pas réalisées les menaces que nous mettions en avant, les rébellions, les pillages, ces dangers qui ont stimulé les Comités de maison et les ont incités à constituer des réserves de vivres ?

« Il y a plusieurs réponses à cette question. Les occupants ont institué une terreur telle qu'on a peur de lever la tête. Des assassinats en masse peuvent être la réplique à toute réaction des masses affamées, et c'est la raison de la retenue de la partie réfléchie de la population. Il y a une autre raison : une partie des classes pauvres, la partie la plus active, a réussi à se caser d'une manière ou de l'autre. La contrebande ouvre des possibilités à des milliers de porteurs qui touchent dix zlotys par sac transporté en plus des tarifs. Une grande partie des ouvriers et des artisans ont trouvé du travail dans les ateliers travaillant pour les Allemands. D'autres sont devenus marchands ambulants. Ainsi sont restés par-dessus bord les gens passifs, ayant moins de ressort ; et ils meurent en silence. La police juive, qui a appris à frapper, à envoyer les gens dans les camps de travail et à faire régner l'ordre, est un autre facteur qui tient les masses en respect. Les victimes de la faim sont en grande partie les réfugiés de province, qui se sentent perdus et découragés dans un milieu étranger. Leurs réactions s'en tiennent à des plaintes ; ils assaillent les passants dans les rues et exigent énergiquement l'aumône, ils font le siège des institutions charitables et protestent auprès des Comités de maison... Je me suis récemment entretenu avec un de ces réfugiés. Toutes ses pensées allaient à la nourriture, où qu'il aille et quoi qu'il fasse, il rêve au pain, il s'arrête devant chaque boulangerie, devant chaque devanture. En même temps il était devenu résigné et apathique, rien ne l'intéressait plus : il avait de la peine à se laver et ne le faisait que parce qu'il y était habitué dès son enfance... Peut-être cette passivité provoquée par la faim est-elle cause de ce que les masses juives

succombent en silence à la faim, sans protester vigoureusement... »

Il n'y a pas grand-chose à ajouter à ces lignes : elles nous font entrevoir en même temps l'une des raisons essentielles pour lesquelles la résistance juive a été si lente à s'instituer dans les ghettos. La mendicité dont parle Ringelblum apportait au tableau du ghetto une de ses notes caractéristiques. Après avoir dépensé leurs dernières économies, vendu leurs dernières hardes, les malheureux cherchaient en mendiant le dernier appoint à la maigre pitance des cuisines populaires. Adultes et enfants, isolés ou en groupes, tendaient la main dans la rue, passaient même « du côté aryen » au mépris de tout risque, pour y recueillir quelque aumône. Venait ensuite le dernier stade, celui de la lente agonie dans les rues. Mary Berg évoque dans son journal « les innombrables enfants, dont les parents ont péri, restant assis dans les rues. Leurs pauvres petits corps sont d'une maigreur effrayante, on voit les os sur leur peau jaune qui a l'aspect du parchemin... ils se traînent sur le sol en gémissant, ils n'ont plus rien d'humain, et ressemblent plus à des singes qu'à des enfants... ». A quelques pas de là, dans certains cafés du ghetto, on pouvait trouver « absolument tout ce qu'on veut, les liqueurs les plus chères, du cognac, du poisson en marinade, des conserves de toutes sortes, du canard, du poulet, de l'oie : le prix du dîner avec boisson est de cent à deux cents zlotys... » (117).

PSYCHOLOGIE DU GHETTO : L'ÉVASION DE L'ESPRIT

Les expériences des années 1939-1945 nous ont apporté maint enseignement déconcertant sur le fonctionnement de la société et sur les réactions des hommes soumis à une pression inimaginable et des tortures sans nombre. Bon nombre des survivants des camps de concentration ont laissé échapper des paroles désabusées sur le sort dévolu aux valeurs humaines dans les antichambres de la mort ; lorsqu'elles ont été maintenues, cependant, elles ont été élevées jusqu'au sublime. Le ghetto n'était autre chose qu'un camp de concen-

n'était qu'un Juif, le doyen des Juifs de Lodz, tout juste bon à commander les autres Juifs et que l'on rossait à l'occasion; au ghetto, il faisait étalage de la panoplie complète du chef d'Etat. Frappant timbre-poste à son effigie et paraissant en public en cape et manteau blancs, il s'était personnellement réservé le droit d'arrestation et le droit de grâce : son but, proclamait-il, était « la paix au ghetto »; « mes ouvriers », disait-il, en parlant des habitants du ghetto, « mes enfants », et même « mes Juifs ». Il se croyait, du reste, investi d'une mission : préserver, à travers tous écueils, l'existence des Juifs de Lodz... Lors de l'évacuation du ghetto en août 1944, Rumkowski fut poussé par les SS dans un des derniers wagons en partance, tout comme le plus anonyme de ses anciens sujets (125).

D'autres ghettos importants, comptant plusieurs dizaines de milliers d'habitants, furent ceux de Cracovie (72.000 habitants) (126) de Lublin (40.000 habitants) (127), de Radom (35.000 habitants) (128); et plus tard, institués après le déclenchement de la guerre contre l'U. R. S. S., ceux de Lvov (120.000 habitants) (129), de Vilna (plus de 60.000 Juifs, dont plus de la moitié fut massacrée dès l'invasion) (130), de Bialystok, de Kovno, de Riga. Ainsi que nous l'avons noté, ces derniers ghettos ont généralement eu une existence plus brève : en été 1942, la population du ghetto de Lvov était réduite à 20.000 habitants. Il y a lieu de signaler ici que, malgré tous les efforts des Allemands, des contacts ont toujours pu être maintenus entre les principaux ghettos. Au début, l'échange du courrier était autorisé et, à de rares occasions, des voyages de ghetto à ghetto étaient admis (ainsi, il arriva à Chaïm Rumkowski de venir en visite officielle au ghetto de Varsovie). Plus tard, ces communications devinrent entièrement clandestines. De jeunes courriers (généralement des membres de mouvements de jeunesse sionistes ou autres), travestis en « Aryens », allaient de ghetto en ghetto, se renseignant sur ce qui se passait ailleurs, faisant connaître

« Notre Président Rumkowski, a été béni par l'Eternel, non seulement par l'intelligence et le talent, mais par un bras ferme et puissant; dans les bureaux ou les ateliers, tout le monde travaille, tout fonctionne, grâce au bras ferme du Président; les éléments troubles ont été mis au mur, la paix et l'ordre règnent au ghetto, grâce uniquement à son bras ferme. » (L. Berman, *Ghetto Zeitung*, juin 1941.)

les déportations en masse, mettant en garde contre les intentions allemandes. Cette activité devint par la suite l'un des pôles de cristallisation de la résistance armée juive. Quelques Polonais « aryens » secondaient courageusement ce travail, et même à l'occasion des soldats allemands : ainsi, la liaison clandestine Vilna-Bialystok fut assurée par un soldat de la Wehrmacht, le Feldwebel Anton Schmidt (131). D'autre part, un certain nombre de rescapés, le plus souvent des Juifs de nationalités alliées qui furent échangés au cours de la guerre contre des ressortissants allemands, appor- taient au monde extérieur des nouvelles sur l'agonie progressive des ghettos. Ces informations étaient diffusées par la presse et portées à la connaissance de l'opinion publique : elles se heurtaient cependant bien souvent à l'incrédulité des Juifs aussi bien que des non-Juifs, tant il est vrai que pour des cerveaux civilisés il paraissait s'agir de choses parfaitement inconcevables.

* *

Un ghetto d'un genre tout particulier fut institué par les Allemands en Tchécoslovaquie, dans la vieille cité de Terezin (Theresienstadt). Créé à la fin de 1941, c'est-à-dire à l'époque où se déclenche le mécanisme du génocide, il était destiné aux Juifs allemands et tchèques que leurs relations, leurs mérites passés ou leur situation de fortune rendaient impropres à l'extermination immédiate. Des Juifs hollandais et danois vinrent s'y adjoindre par la suite. Les habitants de ce ghetto vivaient dans les conditions d'un très dur camp d'internement; mais, au fur et mesure, des convois le quittaient pour une destination inconnue, et aboutissaient à Auschwitz... De la sorte, si le nombre total des arrivages, de 1941 à 1945, fut de près de 150.000 Juifs, la population moyenne fut de 30.000, et de 17.521 au moment de la libération (132). Tout en ne constituant ainsi qu'une étape particulière du macabre circuit général, ce ghetto servit cependant aux Nazis à une autre fin : à diverses reprises, des Commissions de la Croix-Rouge internationale furent admises à le visiter, auxquelles il fut démontré ainsi que le sort fait aux Juifs était une condition dure, certes, et sévère, mais humainement acceptable...

Gœbbels ou le chancelier du parti Martin Bormann, dont l'étoile montait au zénith (133), étaient hommes à le presser de prendre sa décision. Un témoignage curieux nous relate que l'ordre de procéder à une extermination systématique des Juifs avait été donné par le Führer à Himmler en automne 1940, et que cette décision lui aurait été arrachée par Gœbbels. Aussi digne de foi que soit le témoin Kersten¹ — un Finlandais, le médecin personnel et con-

CHAPITRE V

LES EXTERMINATIONS

LA DÉCISION

LES archives éventrées du III^e Reich, les dépositions et récits de ses chefs, nous permettent de reconstituer dans leurs moindres détails la naissance et le développement de ses plans d'agression, de ses campagnes militaires et de toute la gamme des procédés par lesquels les Nazis entendaient recréer le monde à leur façon. Seule, la campagne d'extermination des Juifs reste, en ce qui concerne sa conception, ainsi que sous bien d'autres aspects essentiels, plongée dans le brouillard. Des inférences et considérations psychologiques, des récits de troisième ou de quatrième main, nous permettent d'en reconstituer le développement avec une vraisemblance considérable. Certains détails, cependant, resteront inconnus à tout jamais. En ce qui concerne la conception proprement dite du plan d'une extermination totale, les trois ou quatre principaux acteurs sont morts. Aucun document n'est resté, n'a peut-être jamais existé. Tel est le secret dont les maîtres du III^e Reich, aussi vantards et cyniques qu'ils aient été à d'autres occasions, ont entouré leur crime majeur.

Les maîtres — ou plus exactement le Maître : car c'est par Adolf Hitler en personne qu'a indubitablement été signé l'arrêt de mort des Juifs d'Europe. Des influences ont pu s'exercer sur lui : des extrémistes tels que Josef

1. Le docteur Felix Kersten était un médecin naturiste établi à Berlin. Au début de 1939, il fut recommandé à Himmler, qui souffrait de violentes crampes d'estomac. A l'aide de massages il réussit à supprimer ses douleurs. Himmler l'attacha à sa personne; il en devint (suivant l'expression de l'historien anglais Trevor-Roper) « le confesseur » et acquit une certaine influence sur lui. Il put développer ainsi une grande activité humanitaire, ce qui fut, du reste, officiellement reconnu après la guerre par le gouvernement des Pays-Bas. Il fut en particulier à l'origine des pourparlers Himmler-Bernadotte de février-avril 1945.

Dans les souvenirs qu'il a publiés sous le titre *Klerk en Beul; Himmler von nabij* (Ed. Meulenhof, Amsterdam, 1948) Kersten assure que Himmler lui aurait fait, en novembre 1942, les confidences suivantes :

« Je n'ai pas voulu exterminer les Juifs, Kersten. J'avais de tout autres idées à ce sujet. Mais ce misérable Gœbbels a fait tout son possible pour qu'il en soit ainsi.

« Je regardai Himmler avec étonnement. — Je comprends que cela vous étonne, continua Himmler, et l'on ne me croira pas. Peu après 1933 le Führer m'ordonna de faire émigrer les Juifs d'Allemagne. Nous créâmes une organisation afin de rendre possible cette émigration. Des centaines de milliers de Juifs purent ainsi se créer une nouvelle existence à l'étranger. Néanmoins une campagne infâme fut menée contre nous, qui conduisit à la guerre. Jusqu'en 1940 les Juifs pouvaient encore quitter impunément l'Allemagne, ensuite Gœbbels gagna la partie.

« — Pourquoi Gœbbels? demandai-je. — Gœbbels considérait que le problème juif ne pouvait être résolu que par une extermination totale des Juifs. Tout Juif qui était encore en vie était un ennemi acharné du national-socialisme allemand. C'est pourquoi tous les égards envers les Juifs étaient absurdes. Ce n'était pas mon avis. Dès 1934, j'avais proposé au Führer d'évacuer tous les Juifs à Madagascar et d'y fonder leur État indépendant. L'île était fertile et le climat était excellent. — Mais Madagascar appartient à la France? — On aurait pu convoquer une conférence internationale, et l'Allemagne victorieuse aurait résolu le problème une fois pour toutes. Mais pendant des mois et des années, Gœbbels excitait le Führer à exterminer radicalement les Juifs. La guerre une fois déclenchée, il finit par avoir le dessus. En été 1940, le Führer ordonna que les Juifs, par étapes, devaient être exterminés. Il chargea de cette tâche les SS et moi. Ce fut la seule et unique fois où je contredisai le Führer. Il se trouvait dans son quartier général en France. Je lui dis : « A commencer par moi et jusqu'au dernier homme, la SS est prête à combattre et à mourir, mais ne me confiez pas de mission pareille. » Le Führer devint furieux et dit : « Himmler, vous désobéissez. Qu'est-ce que cela veut dire? » Je vous donne l'ordre et je prends la responsabilité sur moi. »

« Alors, je ne pus agir autrement. Comprenez-moi maintenant, Kersten, et j'espère que l'Histoire me comprendra aussi. » (*Klerk en Beul*, p. 197-198.)

fidement de Himmler — le récit qu'il nous en fait, et qui se réfère à un entretien qu'il avait eu avec Himmler en 1942, ne peut être accueilli qu'avec réserves. Tout ce que nous pouvons affirmer avec certitude, c'est que la décision génocidale a été prise par Hitler à une heure qui se place entre la conclusion de la campagne à l'ouest, en juin 1940, et l'agression contre la Russie, un an plus tard. Contrairement au récit du docteur Kersten, il nous apparaît plus vraisemblable de la situer quelques mois plus tard, c'est-à-dire au début de 1941.

Ici nous entrons dans le jeu des déductions psychologiques, celles auxquelles nous sommes obligés de faire appel pour apporter une réponse à la deuxième et lancinante question : quels ont pu être les facteurs qui ont pesé sur la résolution hitlérienne? Pourquoi cette décision, dont le poids, aux dires de Frank, le bourreau de la Pologne, « ne pourrait être effacé pendant un millénaire ¹ », et qui chez les pires criminels nazis provoquait un certain émoi, a-t-elle été prise? « Haine des Juifs », « folie de Hitler », sont des termes trop généraux, et qui, par là même, ne veulent rien dire; et Hitler — tout au moins tant que le sort du III^e Reich n'avait pas été scellé — savait être un politicien calculateur et avisé. Nous avons vu, du reste, que l'extermination des Juifs ne faisait aucunement partie de l'ensemble des visées nazies. Dès lors, pourquoi cette décision, dont nous avons vu tout ce qu'elle comportait d'irrationnel, a-t-elle été prise, et pourquoi justement à cette époque donnée?

Tâchons donc de voir plus avant, tout en gardant pleinement conscience de ce que des déductions pareilles, en l'absence de tout témoignage, tout procès-verbal, toute pièce péremptoire, peuvent offrir de spéculatif et de fragile.

L'extermination des Juifs est ordonnée à un moment où il devient évident que, contrairement aux rêves des Nazis de 1939-1940, le conflit déclenché par eux, et quelle qu'en soit l'issue, sera affaire de longue durée. Il ne peut plus être question d'une promenade militaire, les chances d'un compromis avec l'Angleterre s'évanouissent, les hitlériens jouent le tout pour le tout. Les énergies populaires doivent être

1. Tribunal militaire international de Nuremberg, audience du 18 avril 1946.

bandées à l'extrême. Pour y parvenir, n'est-il pas tout indiqué d'entraîner le peuple allemand dans une entreprise telle qu'il n'ait plus le choix, qu'il n'ait plus la possibilité de reculer? C'est ce que laisse entendre un passage du journal intime de Goebbels, à la date du 2 mars 1943 :

« Nous sommes en particulier tellement engagés dans la question juive qu'il nous est désormais impossible de reculer. Et c'est tant mieux. Un mouvement et un peuple qui ont coupé les ponts derrière eux combattent avec beaucoup plus d'énergie — l'expérience le prouve — que ceux qui ont encore une possibilité de retrait (134)... »

Un autre document, datant d'une heure bien plus grave pour l'Allemagne, comporte le même raisonnement, permettant de saisir le cheminement de la dialectique nazie. Il s'agit d'un rapport de Jodl, le chef de l'état-major de la Wehrmacht, rédigé en février 1945.

Lorsque à cette époque les Nazis aux abois examinaient le projet de dénoncer la convention de Genève, afin de pouvoir s'acharner à loisir sur les prisonniers de guerre alliés, Jodl soumit à son maître une étude dans laquelle il soupesait les pour et les contre de l'entreprise. Et parmi les pour, le valet fidèle avait consigné ceci : « Rompre tous les ponts... afin d'exciter le peuple à une combattivité plus forte encore ¹... »

Rompre tous les ponts... Ce qui s'est avéré impossible à l'égard des prisonniers de guerre alliés, au début de 1945, était plus facilement praticable à l'égard des femmes et enfants juifs, dès le début de 1941. Rompre tous les ponts... afin d'exciter le peuple allemand à une combattivité plus forte encore... Au moment où d'une part l'Allemagne nazie, au zénith de sa puissance, pouvait dédaigner ces ménagements « humanitaires » qu'elle qualifiait de « dégénérés », au moment où d'autre part Hitler, en face de l'Angleterre invaincue, attaquait la Russie et jouait son va-tout pour la domination mondiale, s'attacher plus fortement encore tous les Allemands, se les rendre complices par la perpétration d'un crime collectif et inouï, voilà qui était bien dans l'esprit du « grand simplificateur ». Rien n'attache plus solidement que les crimes commis en commun. Rendre tout

1. Rapport de Jodl à Hitler du 21 février 1945 (D 606.) Ainsi qu'on le sait, les Nazis n'eurent pas le temps d'exécuter ce projet.

retour impossible, ou terriblement difficile; embarquer son peuple dans une entreprise telle qu'en se mettant solidai-
 2) rement au ban de l'humanité, les Allemands ne pourraient réintégrer le camp de celle-ci qu'au prix d'une trahison intégrale envers la patrie dévoyée : un tel calcul, de telles raisons, étaient bien dans la manière de Hitler. Ainsi, en cimentant une alliance indissoluble, l'holocauste assoirait pour les siècles à venir le mythe sanglant du Reich millénaire, le culte bestial du sang et du sol.

Ces calculs et ces tendances venaient jouer sur le fond, toujours le même, d'une haine sans bornes et sans répit. Après avoir longuement servi à exciter le fanatisme nazi, à aguerrir les fidèles, voici que les Juifs, une dernière fois, vont unir le Maître et les sujets dans une même communion destructive et inassouvissable. Certes, l'assassinat des Juifs comblait quelque vœu collectif de la sadique aspiration hitlérienne; certes, sa perpétration n'apporterait nul soulagement au peuple tourmenté par la folie homicide, et ne serait que le premier chaînon d'une séquence destructive, qui s'amorçait déjà et qui aurait continué sans fin, si la fortune des armes n'avait pas changé de camp... Nous en verrons plus loin le déroulement naissant.

3) Sur un plan plus concret, l'opposition délibérée et évidente que les Juifs des pays occupés manifestaient à l'hitlérisme, la part qu'ils prenaient aux mouvements de résistance naissants, pouvaient être un facteur subsidiaire de nature à emporter la décision. Oui, mais les femmes, les vieillards juifs, dira-t-on, les enfants? Avec le cynisme qu'on verra, les exécutants, petits et grands, plaidaient devant le tribunal de Nuremberg qu'il s'agissait de la suppression de « vengeurs éventuels »...

Dans l'atmosphère empoisonnée du III^e Reich, la mentalité de l'homme hitlérien facilitait singulièrement la décision. Nous avons longuement exposé, au cours des chapitres précédents, comment, jusque dans le tréfonds de leur inconscient, les Allemands avaient été savamment dressés à considérer les Juifs comme des parias, des rebuts de l'humanité. Leur expulsion, leur « élimination du corps national allemand » s'imposait de toute évidence. Ceci étant, la manière dont s'effectuerait cette élimination avait-elle donc tellement d'importance? Entre l'envoi de tous les chiens

de la ville de Stamboul aux îles Prinkipo et leur mise à la fourrière, la différence est-elle donc si grande? Qu'on nous pardonne cette analogie : mieux que toute autre, elle nous paraît être à la mesure des hommes et des mœurs du III^e Reich...

LES ÉTAPES

Ainsi donc, la décision d'une liquidation totale du judaïsme européen est prise par le Führer à la fin de 1940 ou au début de 1941, et est notifiée à Himmler au moment même où les services du RSHA travaillent avec zèle au projet d'une émigration totale, d'un transfert massif à Madagascar. Les préparatifs relatifs à Madagascar ne discontinueront cependant pas de sitôt (leur arrêt ne sera officiellement notifié au ministère des Affaires étrangères qu'en février 1942) (135); en effet, l'extermination une fois décidée, maintes étapes resteront à franchir.

11. 119
57701

Tout d'abord, des problèmes pratiques se posaient, des techniques étaient à créer, dont on verra combien elles furent malaisées à mettre au point : il n'est pas si facile de conduire de la vie à la mort six millions de personnes sélectionnées en vertu d'un critère arbitraire et quelconque parmi les milieux, les classes, les pays les plus divers du continent; une industrie de l'abattoir humain était à créer de toutes pièces, tandis que le problème des déportations venait doubler le problème que posaient les exterminations proprement dites. D'autre part, les besoins en main-d'œuvre du Reich en guerre, l'utilité économique des esclaves juifs ont, en maintes occasions et à maints endroits, ralenti ou retardé le processus, bien que, comme nous l'avons vu, ils n'aient jamais constitué un obstacle décisif. Enfin, certaines considérations que les Nazis qualifiaient volontiers de « psychologiques », que ce soit à l'égard de leurs propres nationaux, des gouvernements ou populations satellites, ou (tout au moins au cours de l'année 1941) à l'égard de l'opinion publique américaine en particulier, ont, à des degrés divers, joué l'office d'un frein.

C'est ainsi que la mise en application du plan de liquidation connu sous le nom de « solution finale ¹ » se fait par

1. L'expression « solution finale » (Endlösung), que l'on voit apparaître dès 1938, changeait progressivement de contenu. Au début, elle s'appli-

étapes successives, que l'on peut approximativement décomposer en trois grandes phases. Les dates cruciales sont juin 1941, avril 1942 et octobre 1942; mais d'une façon générale, le processus se développe d'une manière continue, par tâtonnements et avec des ajustements sporadiques. Des initiatives individuelles et locales, si caractéristiques pour le III^e Reich, y jouent un rôle considérable; et ce que l'entreprise avait d'inhabituel, le manque de tout précédent, nécessite des mises au point continuelles.

1^o Dès le déclenchement de la guerre en Russie, les populations juives des territoires envahis sont systématiquement exterminées par des détachements spéciaux SS, les « groupes d'action » (Einsatzgruppen), qui suivent immédiatement l'arrière-train des armées. Dans l'Est lointain, sur le fond d'une mêlée confuse et impitoyable, les ménagements « psychologiques » et autres ne jouent pratiquement pas. Les Juifs sont exécutés sur place; c'est une technique rudimentaire de fusillades et de fosses communes, à laquelle le terme d'exterminations chaotiques peut être appliqué. Dans quelques centres importants, cependant, pour des raisons principalement d'ordre économique, la population juive est provisoirement épargnée.

Entre temps, les préparatifs sont mis en train afin d'étendre les exterminations à la totalité de l'Europe conquise. Des expériences puisées ailleurs, à l'occasion surtout du « programme d'euthanasie » (récemment mis au point), permettent d'avoir recours à une technique plus savante et plus discrète. Bien que l'entreprise se trouve placée sous la haute main de Himmler, c'est son rival Göring qui, en vertu des anciens rapports de subordination, donne le 30 juillet 1941 à Heydrich l'ordre de « prendre toutes les mesures préparatoires... requises pour une solution finale de la question juive dans les territoires européens sous l'influence allemande (136) ». Ainsi, le chef du RSHA « devient pratiquement, aux termes de la mission qu'il a reçue du Reichsmarschall, commissaire aux Questions juives à l'échelon européen (137) ». En fait, les pouvoirs d'exécution se

quait au projet d'une émigration totale. Dès la fin de 1941, elle désigne l'extermination. D'autres termes nazis se sont ainsi, avec le temps, chargés d'un sens de plus en plus sinistre : ainsi « Sonderbehandlung » (traitement spécial).

trouvent concentrés entre les mains d'Adolf Eichmann.

Le terme « solution finale » se précise. En vue des mesures qui ne tarderont plus, et par crainte des réactions populaires en Allemagne et dans les pays conquis, la campagne antisémite est intensifiée. En considération de « mesures politiques imminentes », Goebbels donne à la presse des instructions appropriées¹. Dans l'attente du déclenchement général, Heydrich autorise Eichmann à mettre en marche les premiers trains de déportation : ce ne sont plus les « déportations sauvages » de 1940, car ce n'est plus d'évacuation, mais d'exterminations imminentes qu'il s'agit.

2^o Bien que le mécanisme ait été ainsi mis au point au cours de la deuxième moitié de l'année 1941, ce n'est qu'au printemps 1942 qu'il se déclenche dans l'Europe occupée pour fonctionner à débit massif. L'entrée en guerre des États-Unis n'a pas eu d'effet sur le principe, qui était déjà acquis; elle a précipité la cadence. Dès décembre 1941, le camp d'extermination de Chelmno, en Pologne, fait office de véritable « station expérimentale ». Les signes avant-coureurs se multiplient : Goebbels déclenche la campagne de propagande et son article du 25 novembre : « Les Juifs sont les coupables », est considéré par les initiés comme le signal de l'action (138); Streicher lui fait chorus et réclame l'extermination; et le 16 décembre, Hans Frank, gouverneur de la Pologne, confie à ses collaborateurs les plus intimes : « Il faut en finir avec les Juifs... De grands débats auront lieu à Berlin à ce sujet, en janvier... Une grande migration juive va commencer... Nous devons exterminer les Juifs partout où nous en trouverons (139)... »

Les débats annoncés par Frank eurent lieu le 20 janvier, date à laquelle Heydrich communique aux représentants de toutes les administrations du Reich, réunis en conférence interministérielle, les grandes lignes du plan d'extermination. Les Juifs seront astreints à travailler jusqu'à ce que leur mort s'ensuive; et si elle tarde à venir, ils seront « traités en conséquence ». Mais voici les propres termes qu'emploie Heydrich :

1. Ainsi, par exemple la « Tagesparole » (mots d'ordre à la presse) du ministère de la Propagande, indiquait le 21 août 1941 :

« ...Il est dans nos intérêts de mettre en vedette toutes les attaques juives contre l'Allemagne ou les États autoritaires. En effet, des mesures politiques d'ordre interne sont imminentes... »

« Dans le cadre de la solution finale du problème, les Juifs doivent être transférés sous bonne escorte à l'est et y être affectés au service du travail. Formés en colonnes de travail, les Juifs valides, hommes d'un côté, femmes de l'autre, seront amenés dans ces territoires pour construire des routes; il va sans dire qu'une grande partie d'entre eux s'éliminera par décroissance naturelle.

« Le résidu qui subsisterait en fin de compte — et qu'il faut considérer comme la partie la plus résistante — devra être traité en conséquence. Représentant une sélection naturelle, il doit, en effet, être considéré, dans l'hypothèse d'une mise en liberté, comme la cellule germinale d'une nouvelle renaissance (voir l'expérience de l'Histoire) (140). »

Ce qu'il fallait entendre par les termes « traité en conséquence », suffisamment clairs en eux-mêmes, les mois suivants n'allaient pas tarder à le montrer. Avril 1942 fut le mois du déclenchement intensif. Plusieurs camps de la mort (Belzec, Treblinka, Sobibor) commencent à fonctionner en Pologne, englobant des milliers de victimes par jour. L'assassinat de Heydrich, en mai 1942, paraît avoir donné le signal des holocaustes accélérés, tels que les déportations massives de Varsovie et de Paris (juillet 1942). Adolf Eichmann, le grand maître de l'appareil déportationnaire, étend son réseau à travers l'Europe entière. La Pologne, ce « dépotoir de l'Europe », suivant la terminologie hitlérienne, est le lieu des exécutions, où sont perfectionnées les chambres à gaz et édifiés les grands crématoires. A Belzec le commissaire Christian Wirth, ancien spécialiste de l'euthanasie, a parfaitement ajusté ses techniques; à Auschwitz Rudolf Höss, le favori de Himmler, introduit de nouvelles améliorations et dépasse bientôt son maître. L'oxyde de carbone fait place au « Cyclone B », insecticide à base d'acide prussique.

3^o Octobre 1942 est le mois d'une nouvelle et dernière intensification. Dès la fin du mois de septembre, von Ribbentrop est chargé de donner des instructions à tous les services diplomatiques du Reich afin « d'accélérer, autant que possible, la déportation de tous les Juifs d'Europe (141) » et les diplomates allemands prêtent à Eichmann et à ses hommes une main-forte partout efficace. Himmler donne l'ordre de ne tenir aucun compte des considérations économiques, et fait remplacer les derniers spécialistes juifs dans

les industries allemandes par des Polonais « aryens » (142). De nouveau les trompettes de la propagande sont embouchées : une nouvelle série de discours incendiaires déferle sur le III^e Reich. A leur ombre Bormann fait publier un décret qui, pour la première fois, traite publiquement, encore qu'en termes partiellement voilés, de l'action entreprise (143).

Quelques semaines plus tard, le Führer donne à Himmler l'ordre de faire accélérer le programme d'extermination avec la dernière énergie¹ et réclame un rapport statistique sur la progression de l'action; il aura ainsi la satisfaction d'apprendre que « depuis 1933, c'est-à-dire au cours de la première décennie du national-socialisme, le judaïsme européen a déchu de près de la moitié² ».

Dès lors rien, sinon des facteurs purement techniques, tels que l'importance des effectifs mis à la disposition d'Eichmann ou les disponibilités en matériel roulant, n'influera sur la cadence génocidale. A ces facteurs, cependant, nous devons ajouter l'opposition, plus ou moins larvée, plus ou moins inerte, des populations européennes, prenant des formes différentes suivant les pays et les gouvernements, s'exerçant en Allemagne même, et imposant surtout aux exécutants, à la suite de déconvenues causées par les massacres publics en Russie, une technique tenue soigneusement secrète, ce qui compliquait singulièrement la campagne exterminatrice. (Les Nazis purent exterminer ouvertement, dans la Russie à feu et à sang; secrètement, dans la Pologne conquise et écartelée; et ne l'entreprirent nulle part ailleurs. C'est une indication peut-être révélatrice pour les univers concentrationnaires, en ce qui concerne certaines barrières ultimes et certaines impossibilités psychologiques.) Dans ces conditions, quelques centaines de milliers de Juifs purent

1. En réplique, semble-t-il, au débarquement allié en Afrique du Nord. Cf. Kersten citant les propos de Himmler : « En réponse au débarquement, le Führer a ordonné d'intensifier l'action contre les Juifs se trouvant encore en notre pouvoir... » (*Op. cit.*, p. 197.)

2. Rapport de Kornherr, l'inspecteur pour la statistique du Reich, au Reichsführer SS. Berlin, le 19 avril 1943.

Himmler avait d'abord demandé un rapport aux services du RSHA, mais « en raison de manque de précision professionnelle », il fit ensuite appel aux services de statistique du Reich. La rédaction du rapport dura plus de deux mois. Il comportait seize pages : un extrait abrégé de six pages fut rédigé pour le Führer.

Le contenu de l'accord conclu était d'ailleurs d'une simplicité extrême. Il stipulait que tous les représentants de l'idéologie ennemie tombant entre les mains des Allemands allaient être passés par les armes. Étaient considérés comme tels les fonctionnaires communistes et commissaires politiques — terme vague mais commode — et tous les Juifs. Un ordre spécial du Führer (dont le texte n'a pas été retrouvé) couvrait la décision.

A cette fin, les détachements de police formés par le RSHA étaient adjoints à la Wehrmacht, dont ils allaient suivre la progression; ils gardaient toutefois leur autonomie, restant hiérarchiquement subordonnés au RSHA.

Dès mai 1941, plusieurs dizaines de fonctionnaires appartenant à divers services du RSHA (Gestapo, SD, police criminelle) furent réunis dans la bourgade de Pretsch, en Saxe, où dans le plus grand secret ils furent soumis à une instruction accélérée. Cette instruction consistait en un entraînement militaire — marche à pied, tir à la cible — ainsi qu'en une « indoctrination idéologique ». Heydrich en personne vint faire des conférences sur les dangers du judaïsme, « réservoir intellectuel du communisme », et leur révéla les devoirs multiples auxquels ils allaient faire face en Russie. Au cours d'une dernière conférence tenue à Berlin, quelques jours avant l'attaque du 22 juin, il développa ces considérations, insistant en particulier sur la nécessité d'englober femmes et enfants, ces ferments d'une décomposition ultérieure et ces vengeurs virtuels, dans le champ des opérations. Il s'agissait « d'atteindre une sécurité permanente, puisque autrement, en grandissant, ces enfants dont les parents avaient été tués auraient constitué un danger pas moindre que les parents », expliquera le général Ohlen-dorff devant la justice alliée (144).

C'est ainsi que furent formés les cadres des « Einsatzgruppen ¹ », détachements spéciaux chargés d'exterminer les

tions se feraient, autant que possible, à l'écart, dans des endroits déserts et isolés. « Il est essentiel de préciser nos idées aux corps des officiers, qui pensent comme à l'âge de pierre, et non comme à l'ère du national-socialisme », déclara à ceux-ci le général Reinecke (chef du service administratif de la Wehrmacht). (Déposition du général Lahousen devant le tribunal de Nuremberg, audience du 30 septembre 1945.)

1. Traduction approximative : « groupes d'action » ou « groupes d'opérations ». Il s'agit de l'un de ces nombreux néologismes nazis dont la traduction littérale est impossible.

Ukraine, Russie-Blanche et pays baltes furent constitués en « Reichskommissariats » (« Ukraine » et « Ostland ») relevant du ministère pour les Territoires occupés d'Alfred Rosenberg. Des délégués du RSHA opéraient auprès des commissariats; de nouveaux commandos furent formés et placés sous leurs ordres.

Ce n'est qu'une fois plus profondément enfoncés en Russie, lorsque l'avance allemande se ralentit, que les groupes purent procéder immédiatement à des exterminations systématiques et massives. A partir de la ligne du Dniepr, ils fonctionnent, pourrait-on dire, avec un rendement optimal. Et c'est en réalité dans le sens inverse de l'avance allemande que progressait lentement de l'est vers l'ouest la lame de fond inexorable du génocide intégral.

Le premier souci des groupes en marche fut de susciter, lors de leur passage, des pogromes et massacres « spontanés » parmi les populations locales, ce qui présentait le double avantage de faire endosser à celles-ci la responsabilité des tueries et d'entraîner pour l'avenir des bandes d'auxiliaires et d'hommes de main. Ainsi furent constitués les noyaux des polices auxiliaires lithuaniennes, lettones, galiciennes et autres, dont le rôle par la suite fut considérable. Parfois couronnés de succès, ces efforts ne semblent pas avoir eu les résultats qu'en attendaient les Nazis. Stahlecker, le chef du groupe A, en expose le principe dans les termes suivants : « ...Des forces anticommunistes formées d'habitants du pays ont été engagées à entreprendre des pogromes contre les Juifs... il était souhaitable que la police de sécurité ne fît pas son apparition immédiate, car ces mesures extrêmement sévères étaient de nature à soulever l'émoi de milieux même allemands. Il fallait montrer au monde que la population indigène prenait elle-même l'initiative de réagir contre les Juifs (145)... » Plus loin, Stahlecker rend compte des résultats atteints par cette tactique. En Lithuanie, « ...à notre étonnement, il fut difficile au début de déclencher un vaste pogrome contre les Juifs. Ce fut Klimatis, chef d'un groupe de partisans, qui, pressenti par nous, réussit à déclencher un pogrome qui ne faisait apparaître aucun ordre, ni même aucune suggestion allemands. Il avait agi conformément aux directives d'un petit détachement d'avant-garde, engagé à Kowno. Au cours du premier pogrome dans

la nuit du 25 au 26 juin, les partisans lithuaniens se débarrassèrent de plus de 1.500 Juifs... près de 2.300 Juifs furent rendus inoffensifs au cours des nuits suivantes. Dans les autres régions de la Lithuanie, l'exemple de Kowno fut suivi, bien qu'à une échelle moindre (146) »...

En Lettonie, déception plus forte, « Il fut sensiblement plus malaisé de déclencher des actions et des pogromes analogues en Lettonie. Il nous fut, il est vrai, possible d'exercer sur la police auxiliaire lettone une action propre à déclencher un pogrome à Riga, et ce pogrome permit la destruction de toutes les synagogues et coûta la vie à 400 Juifs (147)... » En Esthonie, échec total. « Il fut impossible de susciter un pogrome, la population n'étant pas suffisamment éclairée » (148)... Au sein de ces populations souvent arriérées, souvent antisémites par tradition, les Allemands se trouvaient cependant sur un terrain de recrutement particulièrement favorable. Plus au sud, en Galicie et en particulier dans la ville de Lvov, les Nazis semblent avoir mieux réussi. Les pogromes des 29 et 30 juin, suivis de l'action « Petlioura »¹ des 25, 26 et 27 juillet, coûtèrent la vie à 10.000 Juifs au moins. Mais de nouvelles déconvenues attendaient les Nazis dans l'Ukraine proprement dite. « ...Les efforts entrepris avec circonspection afin de susciter des pogromes de Juifs n'ont malheureusement pas eu le succès que nous en espérions. Ce n'est qu'à Tarnopol et à Chorostkow que nous avons réussi à en finir de cette manière avec 600 et 110 Juifs respectivement (149)... » Au sud comme au nord, les groupes durent assumer eux-mêmes l'essentiel de la tâche.

TECHNIQUE DES EXTERMINATIONS CHAOTIQUES

Le plus souvent, les commandos d'extermination procédaient de la manière suivante : après avoir pénétré dans une localité, ils se faisaient désigner les notables juifs de l'endroit, et en particulier le rabbin, auxquels ils confiaient la constitution d'un Conseil juif. Le lendemain ou quelques jours plus

1. Ainsi désignée en souvenir de l'hetman séparatiste ukrainien Simon Petlioura, l'auteur de nombreux pogromes en Ukraine en 1919-1920. (S. Tenenbaum, *In Search of a lost people*, p. 114-116.)

mer Noire, des noyades collectives; à Bachtchissaraï, cette perle de la Crimée jadis chantée par Pouchkine, un rapport signale la noyade de 1.029 Juifs dans la période du 1^{er} au 15 juillet 1942 (154). Il y eut des cas de Juifs brûlés vifs; de tels cas ont été signalés à Minsk, en Russie Blanche, en particulier (155). Enfin, au printemps 1942, des chambres à gaz ambulantes firent leur apparition un peu partout en Russie, sous l'aspect de « camions à gaz » qui entre temps avaient été mis au point à Berlin.

Ainsi qu'on le verra plus loin, il s'agissait d'un engin assez rudimentaire encore, mis au point par la section homicide ou « euthanasienne » de la chancellerie du Führer à Berlin. A l'aide d'un dispositif très simple, les gaz d'échappement du moteur Diesel, qui sont essentiellement constitués par l'oxyde de carbone, au lieu d'être évacués vers l'air libre, étaient dirigés vers l'intérieur du camion hermétiquement clos. De tels camions furent mis à la disposition de tous les commandos. De nombreux documents, véritables notices de mode d'emploi, nous renseignent sur leur fonctionnement. « L'emploi du gaz ne se fait généralement pas d'une façon correcte. Pour en finir le plus vite possible, le conducteur presse l'accélérateur à fond. En agissant ainsi, on fait mourir les gens par étouffement et non par assoupissement progressif comme prévu. Mes directives ont prouvé que, grâce à un ajustement correct des leviers, la mort est plus rapide, et les prisonniers s'endorment paisiblement. On ne voit plus de visages convulsés ni d'excrétions comme on le remarquait auparavant. » Ainsi écrivait le lieutenant SS Becker, chargé de vérifier le fonctionnement des camions, le 16 mai 1942. Et il ajoutait : « J'avais donné l'ordre de camoufler les camions du groupe D en roulottes, en plaçant de chaque côté une paire de volets, comme on peut en voir fréquemment sur nos fermes dans les campagnes. Ces voitures étaient devenues si connues que non seulement les autorités, mais aussi la population civile les appelait « camions de la mort », dès qu'elle les voyait apparaître. A mon avis, même camouflées, on ne peut dissimuler plus longtemps ces voitures (156). »

Les hommes des commandos ont assuré lors de leurs procès qu'ils n'aimaient pas se servir de ces voitures. Leur rendement était d'ailleurs médiocre, 50, 60 hommes au

étendus semble avoir pris admirablement racine. Le général SS Bach-Zelewski, le commandant en chef de la lutte antipartisanne, a caractérisé cette mentalité en une phrase frappante lorsque, interrogé sur les massacres commis par les groupes, il fit ce commentaire : « Je suis d'avis que lorsque, des années et des décades durant, la doctrine a été prêchée que la race slave est une race inférieure, et que les Juifs ne sont même pas humains, un pareil résultat est inévitable (160). »

À quel point cette mentalité s'était implantée ressort de maintes lettres privées, dont voici un exemple éloquent (il s'agit d'un officier de gendarmerie qui écrit à un général de la Wehrmacht).

Kamenetz-Podolsk, le 5 mai 1942.

« Très honoré Monsieur le Lieutenant-général,

« Depuis un mois je me trouve ici à K... Le territoire que j'ai à administrer avec 23 gendarmes et 500 policiers ukrainiens est aussi grand qu'un district de gouvernement en Allemagne... En ma qualité de chef de poste, je suis à la fois procureur, juge, exécuteur, etc.

« Il va de soi qu'on fait pas mal de nettoyage, surtout parmi les Juifs. Mais la population doit, elle aussi, être fermement tenue en main. Il s'agit de faire attention. Nous veillons au grain. D'autant plus vite nous pourrions rentrer à la maison. Ma famille est bien malheureuse. Voici bientôt deux ans que je suis en campagne...

« J'ai un joli appartement dans un ancien home d'enfants. Chambre à coucher et salon, tout ce qu'il faut; rien ne manque, sauf évidemment ma femme et mes enfants. Vous me comprendrez bien. Mon Dieter et ma petite Lina m'écrivent souvent. Parfois on voudrait hurler. Il n'est pas bien d'aimer les enfants au point où je le fais. J'espère que la guerre finira bientôt... »

Le 21 juin 1942.

« Monsieur le Lieutenant-général Querner,

« Je réponds aussitôt à votre lettre du 10... Je vous remercie pour votre réprimande. Vous avez raison. Nous autres, les hommes de l'Allemagne nouvelle, devons être durs avec nous-mêmes, même s'il s'agit d'une séparation prolongée avec la famille. Puisqu'il s'agit d'en finir une fois pour toutes, de régler enfin les comptes avec les criminels de guerre, afin de créer pour no

tion, 1.107 adultes juifs ont été fusillés par le commando et 561 enfants par la milice ukrainienne »...

Bizarre manière, certes, de combattre ou de prévenir les épidémies; triviales impudences, et qui veut noyer son chien l'accuse de rage; mais si l'on essaye de sonder les profondeurs jusqu'auxquelles la rééducation hitlérienne avait pénétré, le degré d'insensibilisation qu'elle avait pu atteindre chez les officiers et les hommes des groupes, il est bon de se souvenir que le cynisme, la forfanterie du criminel n'est souvent que l'expression d'un profond malaise. Ce cynisme, mais aussi ce malaise, apparurent d'une manière encore plus déconcertante lors des interrogatoires des tueurs devant la justice alliée. C'est à eux-mêmes (ou à leurs subordonnés) qu'ils réservaient toute la commisération dont ils étaient capables. Aucune parole, aucune pensée pour les victimes. « Nos hommes qui prenaient part aux exécutions souffraient davantage d'épuisement nerveux que ceux qui devaient être fusillés (colonel Paul Blobel (163)). » « De nombreux hommes souffraient terriblement, et devaient pour maintes raisons être renvoyés à la maison : soit que leur système nerveux s'en allât en lambeaux, soit qu'ils ne le pussent plus supporter moralement (général Otto Ohlendorff) (164). » « Les hommes des Waffen-SS disaient qu'ils auraient préféré combattre en première ligne que rester ici. Je demandai pourquoi, et ils répondirent : « Nous ne voulons pas le dire... » (caporal Graf) (165).

Cela nous paraît singulièrement significatif. Nous apprenons ainsi que les exterminations étaient considérées comme une tâche destructive et néfaste — pour la santé des tueurs. Un rapport de juillet 1941, après avoir évoqué les fatigues des premières semaines de campagne — « mais les dures épreuves physiques furent bien surmontées par tous nos hommes » — continue comme suit : « Il faut apprécier tout autant la tension psychique extrême qui résulte du grand nombre de liquidations (166). » Une règle était appliquée suivant laquelle il fallait éviter la formation de « commandos de fusilleurs, c'est-à-dire qu'il ne fallait pas utiliser les mêmes hommes pour les différentes exécutions... » (lieutenant-colonel Haensch) (167). Et Ohlendorff critique un certain Jeckeln, qui avait organisé « des détachements spéciaux chargés uniquement des exécutions : on comprend

que cela ruinait spirituellement ces gens, les rendant complètement brutaux »... Il raconte ensuite comment lui-même autorisait ses subordonnés à rentrer en Allemagne, ou à demander une mutation, lorsqu'ils éprouvaient trop de « résistances intérieures ». De tels cas n'étaient pas bien fréquents : les hommes des groupes voulaient se distinguer au service de la plus grande Allemagne, ils aspiraient à être « durs » et l'émulation dans la sauvagerie jouait un rôle considérable. « Papiersoldat », tel était le sobriquet méprisant qu'au commando 6 du groupe C on appliquait au caporal Matthias Graf, qui, chargé du service de renseignements de son commando, n'eut pas l'occasion — et ne la chercha pas — de prendre part aux massacres (168). Que l'on se souvienne encore qu'il s'agissait d'hommes affectés par un ordre de mobilisation, c'est-à-dire généralement choisis au hasard parmi la police allemande. C'est dans ce milieu que se développèrent les monstres parfaits, véritables ogres de légende, tel ce policier qui plus tard à Lvov tuait des enfants juifs pour divertir ses propres enfants, ou cet autre qui faisait le pari de trancher d'un seul coup de sabre la tête d'un garçon de dix ans (169)... L'alcool jouait dans l'activité des groupes un rôle considérable. D'immenses beuveries précédaient les exécutions : d'autres beuveries leur succédaient. On trouve dans le récit du témoin Metzner, interprète du commissaire régional de Slonim, cette phrase terrible : « L'action (de Nowogrodek) a été l'œuvre d'un commando spécial SS, qui par idéalisme menait à bien les exterminations sans faire usage de schnaps (170)... »

On voit par cet examen à quel point subsistaient ces résistances et « inhibitions psychiques » que les maîtres du III^e Reich avaient à cœur d'extirper; résistances noyées dans l'alcool et la folie sanguinaire, et qui, compte tenu des innombrables variations individuelles, prenaient souvent, par un véritable mécanisme de déplacement, les exutoires les plus étranges, tels que cet apitoiement sur soi-même, mais résistances foncièrement incapables de freiner tant soit peu le déchaînement sanguinaire, et tout juste bonnes à apporter un surcroît de ricanement cynique à l'action exterminatrice.

Lors du procès des principaux membres des groupes, qui eut lieu à Nuremberg plusieurs années plus tard, leur attitude mit à jour l'étonnante confusion mentale régnant dans

les cervelles nazies. Parmi les vingt-deux accusés, se trouvaient un professeur d'université, huit avocats, un chirurgien dentiste, un architecte, un expert d'art, et même un théologien, ancien pasteur¹. Tous plaidèrent non coupables; aucun n'exprima le moindre regret; tout au plus se référaient-ils aux ordres reçus et aux dures nécessités de la guerre. Et cependant, lors de leur défense, ils se référaient aux mêmes valeurs de la civilisation occidentale qu'ils avaient, des années durant, foulées aux pieds : leurs témoins, leurs avocats, célébraient à l'envi leur honnêteté, leurs vertus familiales, leurs sentiments chrétiens, et même la douceur de leur caractère...

ATTITUDE DE LA WEHRMACHT ET DES POUVOIRS CIVILS

Trois mille hommes : tel était en nombre rond l'effectif global des quatre groupes. Ils opéraient dans un territoire de plus d'un million de km², administré par les fonctionnaires du ministère des Régions occupées, ou bien (plus près du front) par la Wehrmacht, dans lequel les soldats allemands se comptaient par millions et les civils allemands par centaines de milliers. Conduites ouvertement, les exterminations étaient nécessairement de notoriété publique. Même si les groupes prenaient leurs ordres directement chez Heydrich, l'attitude des détenteurs du pouvoir local, hauts fonctionnaires, généraux et officiers, n'en constituait pas moins un facteur d'une importance capitale. Et son examen nous permettra de nous livrer à une première analyse des réactions de l'Allemagne en face des massacres.

Question délicate s'il en fut. Rappelons-nous que ces millions d'hommes étaient les soldats d'une armée en campagne d'une part, des fonctionnaires triés sur le volet de l'autre. Disons aussi tout de suite que l'émoi d'une partie des soldats dut être suffisamment profond pour que Bor-

1. Biberstein-Szymanovski. Citons cette incroyable réplique de ce dernier, auquel le président du tribunal demandait si, en sa qualité d'ancien ecclésiastique, il n'estimait pas utile d'adresser des paroles de consolation, voire de confesser les Juifs immolés.

« Monsieur le Président, on ne jette pas des perles devant les porceux. » (Audience du 21 novembre 1947.)

mann jugeât utile d'y faire allusion dans le décret du 9 octobre 1942 : « ...Des rumeurs circulent parmi la population des diverses régions du Reich, au sujet des mesures « très sévères » appliquées aux Juifs... Des enquêtes ont prouvé que ces rumeurs — d'ailleurs déformées et exagérées — ont été répandues par les permissionnaires de diverses unités affectées à l'Est, qui ont été les témoins oculaires de l'application de ces mesures (171)... »

Par les accords de mai 1941, l'Oberkommando de la Wehrmacht s'était obligé à prêter main-forte à l'activité des groupes. Mais les grands chefs placés à la tête des armées disposaient en fait d'une latitude considérable afin d'appliquer les instructions du grand état-major avec plus ou moins de zèle. Certains paraissent n'avoir témoigné que d'un zèle relatif. Ainsi von Rundstedt, interdisant aux membres de la Wehrmacht de prendre part aux exécutions, ainsi que de les photographier (172), (la nécessité d'un tel ordre est par elle-même suffisamment significative). Mais on ne retrouve plus de franches protestations de principe, pareilles à celle que Blaskowitz avait élevée en février 1940... D'autres chefs jetaient de l'huile sur le feu : ainsi von Reichenau, s'adressant en octobre 1941 à ses soldats dans les termes suivants : « ...En ce qui concerne l'attitude des troupes... beaucoup d'idées vagues prédominent encore. Le but le plus important de la guerre contre le système judéo-bolchévique est la destruction complète de ses moyens d'action... C'est pourquoi le soldat doit parfaitement comprendre la nécessité d'une vengeance sévère mais juste contre cette humanité inférieure qu'est la juiverie (173)... » Le chef de commando Blobel a laissé une saisissante description de sa réception par von Reichenau, auquel il était venu se présenter le 26 juin 1941. Ce seigneur de la guerre avait installé son état-major dans une superbe propriété polonaise. C'est en se prélassant en maillot de bain qu'il commenta à Blobel le « Führerorder », et lui recommanda de faire preuve d'une implacabilité absolue et totale (174).

Dans les immensités de l'espace russe, la même latitude se retrouvait aux échelons inférieurs. On a pu voir un commandant de régiment, le major Rössler, instruire une affaire : « Attitude à l'égard de la population civile à l'est », et le rapport du major, après avoir laissé une description vivante

Afin d'éviter toute fausse interprétation, la division se fait confirmer par le commandement en chef que cette action a été commandée et dirigée par le SD. Lors d'une conférence d'officiers, le commandant de la division en fait part aux officiers de l'état-major divisionnaire, et y joint la grave injonction adressée aux officiers et aux soldats de s'abstenir de toute critique et de toute attitude personnelle à l'égard de cet état de choses (177). »

Toute généralisation est abusive. Mais les faits parlent avec suffisamment d'éloquence pour qu'on puisse formuler ceci : dans le vaste espace russe, quelques milliers de tueurs SS, assistés d'une racaille internationale et aussi de tueurs amateurs venus des rangs de la Wehrmacht, exterminaient en toute quiétude, « comme sur une scène » ; les cadres de la Wehrmacht, ceux de l'administration civile, détournaient passivement les yeux. Et les protestations, car il y en eut un grand nombre, de sévères et même de passionnées, se limitent singulièrement à cette critique que ce n'est pas de cette façon, pas d'une manière aussi ostentatoire et brutale, qu'il convient aux hommes allemands de résoudre le problème juif dans le cadre de l'Europe Nouvelle, étant bien entendu que cette résolution ne peut signifier qu'une seule chose : la disparition totale des Juifs.

« Les exécutions en masse ont été effectuées d'une manière qui ne correspond pas à nos conceptions allemandes », se plaint un fonctionnaire détaché auprès du groupe d'armées du centre, et si on se reporte au contexte, on comprend mieux ce qui, dans son esprit, pouvait correspondre aux « conceptions allemandes » en ce domaine. « L'occupation insuffisamment dense de la première ligne donne la possibilité aux civils de fuir sur des charrettes vers les lignes soviétiques, et de tenir les Soviets au courant des événements. C'est ainsi que les exécutions en masse de Juifs, effectuées en partie d'une manière qui ne correspond pas à nos conceptions allemandes, ne sont pas restées ignorées des Soviets (178)... » Encore plus révélateur est un rapport signé par le gauleiter Heinrich Lohse (commissaire du Reich pour l'Ostland) en personne : « Qu'il faille appliquer le traitement spécial aux Juifs n'exige pas de commentaires. Mais que des événements aient eu lieu tels que les signale le rapport ci-joint paraît à peine croyable. Qu'est donc Katyn en comparaison? Qu'on

Eichmann était investi de fonctions doubles. Rapporteur en chef des questions juives, il était chargé, par-dessus la tête de ses supérieurs directs, de la liaison entre Himmler et ses délégués dans les territoires occupés, les « chefs suprêmes des SS et de la police ». Aussi était-il parfaitement renseigné et prenait-il une part active aux exterminations partout où elles s'exerçaient. Chef du bureau IV b, il était plus particulièrement chargé en cette qualité de l'organisation des déportations et des négociations qu'elles entraînaient; cette compétence s'étendait à tous les pays européens, à l'exclusion du Reich et de la Pologne, qui relevaient de la compétence directe de Himmler et de Heydrich.

Depuis les jours de Vienne et de Prague, le bureau IV b s'était considérablement agrandi. Eichmann disposait d'une équipe parfaitement soudée : ses lieutenants — dont la plupart étaient d'origine autrichienne comme lui¹ — parcouraient l'Europe entière, et partout les sections du IV b, officiellement rattachées au « chef suprême des SS et de la police » du territoire, disposaient de pouvoirs exorbitants, ne prenant leurs ordres que d'Eichmann seul. Parmi ses adjoints se trouvaient les frères Rolf et Hans Günther, qui, si l'on en croit D. Wisliceny (194), étaient les fils du redoutable théoricien des questions raciales, l'anthropologue Hans K. Günther; Rolf était son remplaçant direct, tandis que Hans, installé à Prague, était le plénipotentiaire du IV b pour la Bohême et la Moravie. Le commandant Franz Novak était chargé des laborieuses négociations nécessaires pour l'obtention des trains de déportation (195). Théo Dannecker (France, Bulgarie, Italie), Dieter Wisliceny (Slovaquie, Grèce, Hongrie), Aloïs Brunner (Grèce, France), Franz Abromeit (Croatie, Hongrie), tels sont les noms,

1. En particulier, Franz Novak, Aloïs Brunner, Franz Abromeit, ainsi que presque tous les membres de l'état-major personnel d'Eichmann. Celui-ci avait tendance à s'entourer de compatriotes; de plus (ainsi que le rappelle l'écrivain Eugen Kogon, l'historiographe des camps de concentration) au cours des années de croissance de la SS, de 1933 à 1938, les recrues autrichiennes, issues de la « Légion autrichienne », formée en Bavière, étaient particulièrement nombreuses (*Der SS-Staat*, p. 288, Düsseldorf, 1946.)

De toute manière, la part prise par les Autrichiens dans la « solution finale » était singulièrement importante. Rappelons que Kaltenbrunner, le successeur de Heydrich à la tête du RSHA, ainsi qu'Odilo Globocnik, chargé de l'extermination des Juifs de la Pologne, étaient également des compatriotes d'Adolf Hitler.

encore aujourd'hui chargés d'une signification sinistre, de quelques autres envoyés spéciaux d'Adolf Eichmann, *missi dominici* ayant pouvoir de vie et de mort sur les destinées des Juifs d'Europe.

Les complexités de la tâche d'Eichmann ressortent d'une série de consultations qui furent tenues au siège du RSHA, avec le concours de délégués des « administrations intéressées ». La première de ces conférences, celle du 20 janvier 1944, fut présidée par Heydrich; celles qui suivirent, par Eichmann ou par Rolf Günther.

Quel était le nombre total de Juifs à déporter? Dans son discours du 20 janvier, Heydrich évaluait le nombre de Juifs d'Europe à plus de 11 millions, dont plus de 95 % résidant dans les territoires « sous l'influence allemande¹ ». Or, si certains pays étaient complètement asservis, d'autres jouissaient d'une autonomie plus ou moins grande suivant les cas. D'autre part, partout résidaient des Juifs de nationalité étrangère, des ressortissants neutres ou ennemis. Leurs consulats, leurs gouvernements, étaient susceptibles d'intervenir pour eux, leur déportation risquait d'entraîner parfois des complications diplomatiques. C'est pourquoi les experts du ministère des Affaires étrangères étaient appelés à jouer dans ces questions un rôle décisif.

Deux catégories de Juifs échappèrent d'emblée à l'engrenage déportationnaire : ce n'est pas un des moindres paradoxes de la douloureuse histoire de l'extermination, que ce furent justement celles qui auraient dû paraître condamnées au premier chef. N'étaient pas déportés les Juifs de nationalité ennemie (anglaise ou américaine), ni les prisonniers

1. Voici, pays par pays, les chiffres donnés par Heydrich : « Ancien Reich », 131.800; Autriche, 43.700; territoires de l'Est, 420.000; gouvernement général de Pologne, 2.284.000; protectorat de Bohême et Moravie, 74.200; Bialystok, 400.000; Esthonie : nettoyée de ses Juifs; Lettonie, 3.500; Lithuanie, 34.000; Belgique, 43.000; Danemark, 5.600; France (zone occupée), 165.000 (zone non occupée), 700.000; Grèce, 69.500; Pays-Bas, 160.800; Norvège, 1.300; Bulgarie, 48.000; Angleterre, 330.000; Finlande, 2.300; Irlande, 4.000; Italie, 58.000; Albanie, 200; Croatie, 40.000; Portugal, 3.000; Roumanie (Bessarabie comprise), 342.000; Suède, 8.000; Suisse, 18.000; Serbie, 10.000; Slovaquie, 88.000; Espagne, 6.000; Turquie d'Europe, 55.500; Hongrie, 742.800; U. R. S. S., 5.000.000 (dont Ukraine, 2.994.884); Russie-Blanche, 446.484. Au total, plus de 11 millions. En général assez précis, ces chiffres sont grandement exagérés en ce qui concerne l'URSS, et surtout en ce qui concerne la France. (Par la suite, la section du IV b en France donnera des chiffres bien plus précis.)

de guerre (français, belges, hollandais et polonais y compris). Dans les deux cas, les Nazis craignaient des représailles. Les prisonniers de guerre étaient protégés par la Convention de Genève, leurs camps contrôlés par la Croix-Rouge. Ainsi furent épargnés les hommes jeunes en âge de combattre, tandis que leurs femmes, leurs enfants ou leurs parents partageaient le sort commun, qui fut aussi celui des prisonniers libérés, parfois arrêtés le lendemain de leur retour au pays natal. D'autre part, les pays neutres furent invités à rapatrier leurs ressortissants juifs, ce que généralement ils s'empressèrent de faire.

Plus complexe fut le problème en ce qui concerne les pays satellites et autonomes. A la conférence du 20 janvier, Heydrich propose que, « dans chaque cas séparé, les experts des Affaires étrangères confèrent avec le spécialiste compétent du RSHA ». Mais le représentant des Affaires étrangères, le sous-secrétaire d'État Luther, avait déjà préparé un mémorandum, qui exprimait « les désirs et les idées des Affaires étrangères à propos de la solution finale prévue pour la question juive en Europe¹ ». Ce mémorandum comprenait 8 paragraphes : « § 3. Déportation de tous les Juifs serbes. § 4. Déportation des Juifs qui nous seront remis par le gouvernement hongrois. § 5. Déclaration de nos bonnes dispositions aux gouvernements roumain, slovaque, croate, bulgare et hongrois, en ce qui concerne les déportations à l'est des Juifs habitant ces pays... » Dans ces conditions, l'entente fut facile à réaliser. Le ministère des Affaires étrangères fit accrédi-ter, auprès des gouvernements satellites, des « attachés aux questions juives », dont la mission était d'obtenir, en même temps qu'une « coordination de la législation antijuive », l'accord de ces pays aux déportations des Juifs. Nous verrons les résultats, variables suivant les pays, obtenus par ces diplomates : travaillant la main dans la main avec les émissaires du IV b, ils se révélèrent partout des fonctionnaires zélés.

1. Berlin, le 8 décembre 1941. La signature du mémorandum est illisible : sans doute a-t-il été rédigé par Rademacher. Signalons à ce propos que la conférence réunie par Heydrich le 20 janvier 1942 avait été convoquée une première fois pour le 9 décembre 1941 (d'où la date du mémorandum des Affaires étrangères). Au tout dernier instant toutefois, elle fut décommandée « à la suite d'événements inattendus », c'est-à-dire l'attaque de Pearl Harbour, et l'entrée des Etats-Unis dans la guerre.

Officiellement, il est vrai, il n'était question que de déportations à l'est; ce n'est qu'à un « transfert de populations » qu'ils étaient appelés à donner leur concours. Nous verrons aussi ce qu'il faut retenir de cette fiction, comme surtout pour l'ancienne garde de diplomates chevronnés : tandis que les jeunes, les membres du parti, se donnaient à leur tâche avec une ardeur entière, ceux-ci, et le secrétaire d'État von Weizsäcker à leur tête, se conduisaient en techniciens indifférents, et ne pas savoir paraissait être leur mot d'ordre. « Les Affaires étrangères manquent des renseignements et éléments nécessaires pour porter un jugement concret sur les mesures prévues... », écrivit le juriste consulté, consulté à propos d'un point particulier de la « solution finale (196) ». Ne pas savoir, fermer les yeux : l'attitude du corps constitué des diplomates allemands rappelait singulièrement, dans son ensemble, celle des militaires.

Un autre gros problème qui se posait au IV b était celui des transports. Ceux-ci, qui se faisaient par chemin de fer, nécessitaient des milliers de convois, à une époque où le réseau des communications allemandes était tendu à l'extrême. Les priorités de la « solution finale » se heurtaient aux priorités militaires. Parfois, les déportations se trouvaient suspendues de ce fait : partout le IV b cherchait à les adapter à la situation. Ainsi, lorsque le ministère des Transports annonçait en été 1942 que « des raisons militaires s'opposaient au départ des Juifs d'Allemagne vers la zone d'opérations de l'Est », l'ordre était donné « de transférer une plus grande quantité de Juifs en provenance de l'Europe du Sud-Est et des régions occupées de l'Ouest (197) ». Lorsque, par contre, Eichmann était avisé qu'à l'ouest et en France notamment, « la Reichsbahn ne disposera probablement pas des moyens de transport nécessaires en novembre, décembre 1942 et janvier 1943 », il ordonnait « d'accélérer le rythme des déportations à partir du 15 septembre, de manière à déporter à partir de cette date 1.000 Juifs par jour (198) ». A en croire Dieter Wisliceny, « les transports liés à la solution finale, venant aussitôt après les transports militaires, avaient priorité sur tous les autres mouvements de marchandises (199) ». Néanmoins, et malgré toute l'énergie dont faisaient preuve Eichmann et Novak, malgré toute la bonne volonté du ministère des Transports,

souvent déterminée par le nombre de convois disponibles, des rafles spéciales étant parfois organisées afin de compléter les effectifs.

De même que toutes les autres phases des exterminations méthodiques, l'activité de l'appareil déportationnaire était entourée de secret et de mystère. Secret portant éventuellement sur la destination des convois, officiellement prévus pour une « colonisation à l'est ». Nous avons vu la terminologie volontairement complexe dont a fait usage Heydrich lors de la conférence du 20 janvier : « ...Formés en colonnes de travail... les Juifs seront menés dans ces territoires; une partie... s'éliminera par décroissance naturelle. Le résidu... devra être traité en conséquence... » Il est caractéristique qu'il répugnait aux Nazis de mettre les points sur les *i*. Eichmann, qui depuis avril 1942 était en possession d'un ordre écrit plus explicite, n'en révéla le contenu précis à ses plus proches collaborateurs qu'en novembre, c'est-à-dire sept mois plus tard¹. Et le secrétaire de Himmler, à propos du rapport statistique commandé par le Führer, écrit en avril 1943 : « Le Reichsführer désire qu'en aucun endroit il ne soit parlé de « traitement spécial des Juifs ». Il faut dire : « transport de Juifs vers l'Est russe (201)... » Parfois même ce dernier terme paraissait trop cru. Une instruction du quartier général de l'Oberkommando de l'Armée interdisait d'utiliser l'expression « envoi à l'Est, ce terme de l'époque tzariste étant encore associé aux déportations en Sibérie... il faudra donc employer l'expression : « envoi aux travaux obligatoires (202) ». Cette fiction était soigneusement entretenue. Une note du sous-secrétaire d'État Luther, datée du 21 août 1942, indique : « Les transports vers le gouvernement général sont une mesure provisoire. Les Juifs seront transférés dans les territoires occupés plus loin à l'est, dès que les conditions techniques le permettront (203). » Inutile de dire que ces circonlocutions de circonstance ne trompaient plus personne. Un rapport adressé à Luther à la même époque par son collaborateur

1. A en croire Dieter Wisliceny, qui est le seul membre de l'équipe d'Eichmann à avoir fait devant la justice alliée des révélations abondantes. Les renseignements qu'il a fournis se sont toujours trouvés être corroborés par les autres sources d'information, telles que archives allemandes, dépositions de témoins, etc.

Rintelen contient, par exemple, cette phrase : « Il est prévu de transférer les Juifs de Roumanie, en transports successifs, vers la région de Lublin, où ceux qui sont aptes au travail seront affectés de manière correspondante, tandis que le restant sera soumis au traitement spécial (204). » Il existe bien d'autres exemples de pareilles « bévues ». Malgré tous les efforts des initiés, de plus en plus la véritable destination des convois devenait de notoriété publique. Aussi bien laissera-t-on partiellement tomber plus tard ces précautions, et Eichmann lui-même parlera ouvertement en 1944 de ses « moulins d'Auschwitz (205) ». Nous reviendrons encore à cette question du secret, une des plus révélatrices qui soient pour la psychologie nazie et la mentalité allemande en général.

LES DÉPORTATIONS DE « GRANDE ALLEMAGNE »

La « Grande Allemagne » (Allemagne, Autriche, Bohême et Moravie) constituait, du point de vue qui nous occupe ici, un seul territoire. Les déportations y étaient menées à bien par les organes de la police ordinaire allemande, sous la haute surveillance du IV b.

Les déportations massives d'Allemagne commencent le 15 octobre 1941. Elles débutent avant que les modalités de la « solution finale » aient été décidées au RSHA, avant même qu'aient été mis au point les procédés d'extermination. Mais nous avons vu avec quelle hâte extrême Heydrich et Eichmann attendaient l'heure de pouvoir faire disparaître les Juifs du sol du III^e Reich. Depuis le 31 juillet, carte blanche vient de leur être donnée à cet effet.

Entre le 15 et le 31 octobre, près de 20.000 Juifs, des vieillards pour la plupart, furent, malgré les protestations de l'administration allemande du ghetto de Lodz et de son commissaire Hans Biebow, déportés dans ce ghetto. Ensuite, au cours du mois de novembre 1941, 50.000 Juifs allemands et tchèques furent déportés vers les régions occupées de Russie, à Riga et à Minsk principalement. (Le premier groupe sera exterminé quelques semaines plus tard, le deuxième survivra plusieurs mois.) Les Juifs désignés pour la déportation étaient avertis par convocations individuelles,

parfois une ou deux semaines à l'avance. Les possibilités d'évasion ou de camouflage étant presque nulles, peu nombreux étaient ceux qui s'y dérobaient. Par contre, les suicides étaient fréquents. Soigneusement ordonnés, les départs des convois soulevaient peu d'émoi parmi les populations allemandes. Les rapports adressés par les convoyeurs au RSHA ne mentionnent guère d'incidents. Une indifférence mêlée d'hostilité les accompagnait généralement au cours de leurs voyages interminables. « L'Union des Juifs du Reich » prenait une part active à l'organisation des transports, et ses organes étaient même parfois chargés d'en désigner les participants.

Nous voyons ainsi apparaître le procédé caractéristique qui consistait à faire participer les victimes elles-mêmes aux diverses phases de l'action exterminatrice. Né sans doute d'un simple souci de simplification, puisque les organes d'auto-administration juive étaient déjà en place, cet expédient fournissait partout aux Nazis ample occasion afin d'exercer leur volonté d'abaissement et de haine. Les dirigeants juifs, qui répondaient de leurs têtes et de leurs familles en cas de défections ou d'évasions, étaient invités à se faire les complices des recherches : on s'imagine sans peine les dilemmes sans issue dans lesquels ils se trouvaient placés. Finalement, le personnel de l'Union en son entier était obligé de prêter la main aux déportations. Le récit naïf d'une jeune Juive, assistante sociale à Berlin, fournit un exemple.

« A 8 heures du soir nous fûmes convoqués au siège de la communauté. La Gestapo nous y communiqua qu'un transport d'orphelins devait partir, et que le contingent nécessaire n'ayant pu être fourni par les maisons d'enfants, il nous fallait chercher les orphelins habitant dans les familles privées et les conduire au camp de transit. Nous, les jeunes filles juives, devons aller chercher les enfants juifs. Aujourd'hui encore je ne comprends pas comment j'en trouvai le courage et l'énergie. J'avais vingt ans à l'époque. Nous reçûmes un laissez-passer de nuit, une liste de quatre ou cinq adresses : on nous donna un délai jusqu'à 4 heures du matin.

« Nous nous mîmes en route deux par deux, cherchant les maisons dans l'obscurité. Les maisons étant fermées à clé à 9 heures à Berlin, nous devons réveiller le portier et présenter d'abord nos laissez-passer. Les appartements juifs ne nous étaient ouverts qu'après maints coups de sonnette, car c'était

l'heure redoutable des arrestations, lorsque les familles pâlisent à chaque coup de sonnette et où la femme va chercher les sacs et bagages, tandis que le mari ouvre la porte.

« Nous apercevant avec nos étoiles, les gens respiraient, mais à quelle scènes terribles assistâmes-nous, après qu'on eut appris le but de notre venue (206)... »

La cadence des déportations se ralentit considérablement au début de 1942 (nous avons vu qu'au cours de l'été 1942, les déportations d'Allemagne furent temporairement suspendues), pour reprendre en automne avec une vigueur accrue. Le rapport statistique déjà cité évalue à 217.748 le nombre total des Juifs déportés au 31.12.1942 (Allemagne proprement dite : 100.516; Autriche : 47.555; Bohême-Moravie : 66. 677). Les quelques dizaines de milliers d'ouvriers qualifiés qui restaient furent déportés au cours des premiers mois de 1943 (à Berlin, la « rafle des usines » du 27 février au 3 mars 1942 toucha 12.000 Juifs). Tous ces convois vont directement à Auschwitz, à l'exception de quelques transports « privilégiés », dirigés sur Theresienstadt.

Il nous reste à ajouter quelques mots sur le sort des déportés d'automne 1941. Ainsi que nous l'avons dit, ils connurent un sursis de plusieurs mois. Ceux qui furent dirigés sur Minsk bénéficièrent du reste d'un intercesseur inattendu, en la personne du commissaire général de la Russie-Blanche, le gauleiter Wilhelm Kube, vétéran chevronné du mouvement hitlérien. « Je te prie de me donner des instructions..., écrivait-il à son chef, le « commissaire du Reich » Hinrich Lohse. Parmi ces Juifs se trouvent des anciens combattants, détenteurs de la Croix de Fer, des blessés de guerre, des demi-Aryens et même des trois quarts d'Aryens... Je ne manque pas de dureté et je suis prêt à contribuer à la solution du problème juif, mais des gens qui viennent des mêmes milieux culturels que nous, c'est tout de même autre chose que les hordes bestiales autochtones (207)... » (Un long rapport du SD de Russie-Blanche énumère d'autre part les nombreuses défaillances du vieux gauleiter : il a serré la main d'un Juif qui avait sorti son auto d'un garage en flammes; il avait avoué qu'il appréciait la musique de Mendelssohn et d'Offenbach en ajoutant « qu'indiscutablement il y avait des artistes parmi les Juifs »; il a promis la vie sauve à 5.000 Juifs allemands déportés à Minsk) (208). Le 31 juillet 1942 un rap-

NO
2262

dans les grands ghettos de Lublin (du 17 mars au 20 avril) et de Lwow (du 10 mars au 1^{er} avril). Le système adopté étant celui de contingents, calculés en fonction de la capacité de Belzec, la plupart des ghettos furent évacués en plusieurs actions, parfois à quelques mois d'intervalle. Entre temps, les camps d'extermination de Sobibor et de Treblinka étaient installés plus au nord en mai et juillet respectivement. Le 19 juillet, Himmler, après avoir pris personnellement connaissance de la progression de la « solution finale » en Pologne, la fit étendre à l'ensemble du gouvernement général. De Lublin, il donna l'ordre au général SS Krüger, « chef suprême des SS et de la police pour l'Est », de « mener à bien et de terminer l'évacuation de la totalité de la population juive du gouvernement général avant le 31 décembre 1942... à moins qu'ils ne séjournent dans un camp de rassemblement (Varsovie, Cracovie, Czestochow, Radom, Lublin (212) ». Trois jours plus tard, le 22 juillet 1942, le commando du capitaine Höfle faisait son apparition au ghetto de Varsovie.

Dans cet énorme ghetto, avec ses 400.000 habitants, avec son corps de police de plus de 2.000 agents juifs, l'action fut d'abord conduite d'une manière différente. Les SS exigèrent du Conseil juif un contingent quotidien de 5.000 Juifs à évacuer, sélectionnés parmi les non-travailleurs, et c'est la police juive qui fut chargée des sélections. De la gare de triage, les convois partaient au camp de Treblinka. Quelques jours plus tard, le contingent quotidien fut élevé à 7.000. Tcherniakov, le président du Conseil juif, se suicidait le lendemain. Un système de primes en nature (7 livres de pain, 2 livres de marmelade) fut introduit pour les candidats volontaires à « l'évacuation »; pendant deux, trois jours, l'afflux de ces volontaires, épaves affamées et désespérées, dépassa le contingent exigé qui avait été porté à 10.000; il baissa ensuite; la police juive ne suffisait pas à la besogne. C'est dans ces conditions que, le 7 août, le commando de Höfle, faisant irruption dans les ghettos, adapta un système de chasse à l'homme directe, revenant ainsi à la règle générale... Avec de brèves interruptions, la grande action

Lwow, Mielec, furent assaillis en mars-avril, tandis que des ghettos plus rapprochés, tels que Bilgoraj, Tomaszow, Hrubiezow, ne furent attaqués qu'en mai et juin.

Sauf de rares exceptions, ces subterfuges restaient inefficaces, tout aussi que celui qui projeta une lumière trouble et cruelle sur les derniers jours des ghettos : l'engagement dans la police juive, l'activité des Conseils juifs et la part prise par certains Juifs aux déportations, justement dans le but de s'y soustraire eux-mêmes. Nous revenons ainsi au thème des Conseils juifs, esquissés ou institués par les Nazis dans tous les pays, amenés en Pologne au plus haut degré de leur développement. Sur le caractère que pouvait prendre leur fonctionnement, le témoignage qui suit peut donner une idée. (Il s'agit des extraits d'un journal tenu au jour le jour dans la petite ville de Zbarasz, en Galicie, par le Juif Jacob Littner) :

(Novembre 1942) : « L'effectif de la milice juive a été porté de 80 hommes à 130. Une « action » doit être imminente. Grünfeld¹ sait ce qu'il veut. Il est craint par les Juifs tout autant que n'importe lequel des bourreaux SS. Il est convaincu qu'en trahissant ses frères il se sauvera lui-même avec sa famille. Les membres de la milice considèrent eux aussi leur poste comme une assurance sur la vie. Les jeunes gens paient des sommes élevées, jusqu'à 10.000 zlotys, pour pouvoir entrer dans la milice... La vie est cruelle, et l'homme le devient aussi. Que de gardiens nous avons au-dessus de nous ! La milice juive, la milice ukrainienne, les SS ordinaires, les commandos spéciaux SS, la gendarmerie allemande, tous patrouillent dans notre misérable ghetto... »

(Quelques jours plus tard) : « ...De l'alcool a été distribué à la milice juive par le Conseil juif. La nouvelle a fusé comme un éclair au ghetto. Nous savons tous ce que cela signifie — une grande chasse à l'homme, et grelottant de fièvre, malade, j'ai dû descendre dans notre bunker.

« Malheureusement, deux visiteurs se trouvaient dans notre chaumière lorsque le signal du déclenchement fut donné. Il n'y avait cependant pas assez d'espace dans le bunker. Sur notre demande pressante, les visiteurs, ainsi mis au courant de notre cachette, remontèrent en haut et essayèrent de fuir ailleurs. Quelque temps plus tard, nous entendîmes des pas en haut ; à leurs voix, nous reconnûmes divers miliciens. Après des minutes qui nous paraissaient des siècles, ils quittèrent la maison. Nous croyions déjà avoir surmonté le pire, c'était une erreur.

1. Le président du Conseil juif.

« Vers 5 heures du matin d'autres miliciens entrèrent et se dirigèrent, sans hésiter, vers notre abri, enlevèrent le camouflage de la descente et frappèrent. Notre cachette avait été trahie. Nous dûmes ouvrir la trappe et mes compagnons montèrent : tremblant de peur et de fièvre je restai seul en bas. Mietek a été emmené par les sbires. Avec des malédictions, ils me laissèrent où j'étais. Ils ne pouvaient pas m'emmener, ils auraient dû me porter. Seul, abandonné et désespéré, je restai dans ma tanière. Je grelottais... Cinq autres miliciens parurent brusquement. Ils me tirèrent à travers l'étroite ouverture et me jetèrent sur le sol. J'ai dû finir par susciter leur pitié. Ils me laissèrent où j'étais et envoyèrent chercher un médecin. Et un deuxième miracle s'accomplit : le Conseil juif fit libérer Mietek... »

(Quelques semaines plus tard) : « J'ai été réveillé ce matin par une fusillade sauvage. Je sautai sur mes pieds et regardai par la fenêtre. Dans le crépuscule matinal, les hommes en uniforme poursuivaient d'autres hommes... Je réveillai tout le monde. Nous nous habillâmes en hâte et descendîmes dans le bunker... Peu à peu la fusillade s'affaiblissait, les cris et les coups de feu s'éteignaient.

« Lorsque le jour se leva, Mietek se décida à sortir du bunker. Il alla au Conseil juif... Une heure plus tard, il revint et nous dit de nous tenir tranquilles, une grande action étant en cours. 900 Juifs auraient déjà été pris, parmi eux sa fiancée. A midi Mietek revint à nouveau. Il était désespéré. Sa situation était terrible : mais il voulait essayer de libérer sa fiancée. Lors des actions précédentes les miliciens, s'ils avaient donné satisfaction, pouvaient libérer un parent. Ils pouvaient aller voir les SS qui dirigeaient l'action et leur dire : « J'ai bien travaillé. » Kohanek, un des miliciens les plus efficaces, put libérer ainsi ses parents, mais il dut livrer à cette fin 24 autres Juifs. Il voulait libérer de la même manière sa sœur, mais ne réussit pas à arrêter 12 personnes de plus... Heure après heure, le temps s'écoulait. Mietek ne revenait pas. Nous attendions. Nous écoutions le bruit des pas. Mais Mietek ne vint pas. Nous ouvrimus la trappe, pour respirer un peu d'air frais, mais nous n'osions pas quitter notre abri... »

« La nuit vint. C'était une longue nuit. Le matin, je me risquai enfin prudemment dans la rue. Des cadavres étaient étendus sur le sol... Les paysans, en route pour le marché, les entouaient, avec curiosité, mais, ainsi me sembla-t-il, sans émotion aucune. Il y avait peu de Juifs vivants dans la rue. Comme des bêtes traquées, nous nous regardions en hésitant... Nous apprîmes que Sternberg, le commandant de la milice, avait

été fusillé avec 48 autres miliciens. 1.050 Juifs avaient été fusillés par la milice. Ils avaient été enterrés par les miliciens qui restaient. Ceux-ci furent ensuite fusillés à leur tour. Mietek aussi avait été fusillé (219)... »

Telles étaient les situations que la technique des « actions » nazies créait dans les ghettos en liquidation progressive, situations sans commune mesure avec toute expérience humaine, défiant tout critère de moralité et sur lesquelles, semble-t-il, des jugements ne peuvent être portés qu'avec une prudence extrême : nous entrons de plain-pied dans l'univers concentrationnaire. Au cours de ces mêmes mois, une prise de conscience s'effectuait cependant dans les derniers ghettos, clôturant l'histoire millénaire du judaïsme polonais, par l'affirmation de cette résistance sans espoir dont il sera traité plus loin.

LES DÉPORTATIONS DE L'EUROPE DU SUD-EST

Suivant le degré de vassalisation des différents pays, suivant aussi la distance qui les séparait de l'Allemagne, les destinées de plus de 1 million 1/2 de Juifs habitant cette partie de l'Europe furent différentes au possible. Un trait commun se manifeste presque partout : dans ces Etats aux frontières mouvantes, tout récemment revisées à nouveau, les Juifs des « territoires annexés » sont sacrifiés en premier lieu par les gouvernements, lesquels assurent par leurs propres soins les mesures d'exécution, rafles et internements.

La Serbie, pays placé par les Allemands sous administration militaire directe, fut chronologiquement la première à être touchée par la « solution finale ». Dès septembre 1942, la presse berlinoise pouvait annoncer à ses lecteurs : « La Serbie est la première région de l'Europe à être nettoyée de ses Juifs ¹. » En effet, il n'y eut pas de déportations en Serbie : à l'exception de ceux qui trouvèrent refuge auprès des partisans, les Juifs serbes furent exterminés sur place. Il est caractéristique que le Ministère des affaires étrangères joua

1. *Boersenzeitung* de Berlin, le 9 septembre 1942. La formule se retrouve dans un rapport du conseiller d'Etat Turner, sur la situation politique en Serbie, adressé au « commandant militaire Sud-Est », en date du 29 août 1942.

dans ce massacre un rôle déterminant. Dès septembre 1941, le général von Weichs, Militärbefehlshaber en Serbie, ainsi que son conseiller politique, le ministre Benzler, exigeaient la déportation de 8.000 Juifs. (220) C'était y mettre trop de façons : « ...A mon avis, le Militärbefehlshaber doit prendre lui-même soin de l'élimination de ces 8.000 Juifs. En d'autres régions, d'autres commandants militaires se sont débarrassés de bien plus grandes quantités de Juifs, sans même en parler... », tels furent à ce sujet les commentaires du sous-secrétaire d'Etat Luther (221). Avec l'autorisation de Ribbentrop, Luther se mit en rapport avec Heydrich : Rademacher, le principal expert du ministère, fut délégué en Serbie afin d'y régler la question sur place avec le concours des autorités SS locales. En conséquence de quoi, les hommes furent fusillés sur place dès novembre 1941. Les femmes et les enfants, internés dans le quartier tzigane de Belgrade, furent exterminés en été 1942.

De 1941 à 1945, un Etat croate avait existé sur la carte de l'Europe. Des massacres de Serbes et de Juifs, faisant suivant certaines statistiques près de 200.000 victimes, en marquèrent la création. Kasche, l'ambassadeur allemand en Croatie, n'eut pas de peine à obtenir l'accord du « poglavnik » Ante Pavelitch aux déportations. Mais la Croatie était partagée en « sphères d'influence », allemande au nord, italienne au sud. Dans leur zone, les autorités italiennes s'opposèrent aux déportations. Ce fut la première manifestation du conflit aigu qui divisa Allemands et Italiens dans la question juive. Pendant que les diplomates allemands s'efforçaient à Rome, sans grand succès d'ailleurs, de « mettre au pas » la politique italienne en cette matière, les Juifs de Croatie se réfugiaient en zone italienne ou rejoignaient le maquis naissant de Tito. C'est pourquoi sur les 25-30.000 Juifs, seuls quelques milliers furent déportés en 1943 et 1944 (3.000, selon certaines informations) (222).

De même que la Yougoslavie, la Grèce était divisée en zones allemande et italienne, placées sous administration militaire. Malheureusement pour les 75.000 Juifs grecs, l'énorme majorité d'entre eux vivaient en Macédoine, dans la zone allemande; plus de 55.000 habitaient la ville de Salonique. Du fait de cette concentration, ils constituaient une proie particulièrement facile, et seuls l'immensité des dis-

des quatre premières zones, au nombre de 450.000, furent internés au courant d'avril et déportés en l'espace de six semaines, du 15 mai au 30 juin. Le début de l'action contre les Juifs de Budapest était prévu pour le 30 juin (232).

Toutefois, la gendarmerie de la capitale étant entièrement dévouée à Horthy, le Régent intervint pour empêcher la déportation de ces derniers et réussit même à faire rebrousser chemin à un premier convoi déjà en cours de route. Sur un fond d'intrigues et de révolutions de palais, une lutte confuse commençait autour des vies des Juifs de Budapest. Eichmann s'acharnait de toutes ses forces, mais il n'était que mollement soutenu par Himmler, que les pourparlers de rançonnement, qui avaient repris avec une vigueur nouvelle, maintenaient dans une certaine indécision. Les pays neutres, les Eglises, les grandes organisations internationales pressaient le Régent de tenir bon, et celui-ci jetait dans la balance les dernières bribes de son pouvoir. La Croix-Rouge, les légations étrangères déployaient une activité fiévreuse afin de soustraire sur place les Juifs aux arrestations et à l'internement. Des visas plus ou moins réguliers, des « papiers de protection » étaient délivrés par milliers, des pâtés de maisons marqués de l'emblème de la Croix-Rouge furent placés sous sa protection directe. Les noms de Raoul Wallenberg¹, envoyé spécial du roi de Suède, du consul suisse Victor Lutz, resteront gravés dans les Livres d'Or du peuple d'Israël persécuté. On aurait dit que la conscience mondiale, si longtemps apathique, s'efforçait, dans un soubresaut attardé, à venir en aide aux Juifs de Budapest. La situation resta indécise jusqu'au 15 octobre, date à laquelle, à la suite d'une tentative avortée de paix séparée, le régime de Horthy fut définitivement balayé par les Nazis. Les « Croix Fléchées » de Szalassy, qui prirent sa succession, organisèrent des massacres sanglants, faisant plusieurs milliers de victimes. Mais, déjà, Himmler avait donné l'ordre d'arrêter les exterminations et de démanteler les fours d'Auschwitz. Les déportations étaient devenues impossibles. La dernière revanche d'Eichmann consista à évacuer à pied, de Budapest à Vienne, en marches forcées, 30.000 Juifs, embrigadés en

1. Lors de l'entrée des troupes russes à Budapest, Raoul Wallenberg fut arrêté par la police militaire soviétique. A l'heure actuelle, on ignore tout de son sort.

de toute façon, la manière roumaine », par une dérobade du dernier moment, assurait la survie des 250.000 Juifs roumains.

En Bulgarie, la situation se développa au début d'une manière assez ressemblante. Dès l'été 1942, le gouvernement du roi Boris donnait son acquiescement de principe à la déportation des Juifs bulgares et acceptait l'installation d'un expert allemand : c'est Théo Dannecker, rappelé de Paris à cette occasion, qu'Eichmann désigna à cet effet. Par un véritable contrat en bonne et due forme, signé le 23 février 1942 par Dannecker et le commissaire aux questions juives Belev, le gouvernement bulgare s'obligeait à faire déporter une première tranche de 20.000 Juifs et s'engageait « à ne réclamer leur retour en aucun cas (238) ».

De même qu'ailleurs, les opérations commencèrent par les 13.000 Juifs des régions annexées, Thrace et Macédoine, déportés fin mars 1943 (à la même époque que les Juifs grecs de Salonique). Prélude à la déportation des 50.000 Juifs de Bulgarie proprement dite, ceux de Sofia, au nombre de 25.000, furent expulsés en province au mois de mai. Mais les choses n'allèrent pas plus loin, sous la pression directe de l'opinion publique bulgare, qui se manifestait sous les formes les plus diverses : interpellations à la Chambre, interventions du clergé, protestations des corporations et unions professionnelles, manifestations populaires, enfin, qui, se déroulant à Sofia aux cris de « Nous voulons que les Juifs restent! », tournaient à l'émeute. Le gouvernement bulgare crut habile de céder. Certes, les Bulgares, qui aux dires de l'ambassadeur allemand à Sofia, Beckerle, « ne distinguent pas chez les Juifs des défauts susceptibles de justifier des mesures particulières à leur égard », étaient — pour conclure sur une formule de ce même diplomate — « tout particulièrement dépourvus de la compréhension idéologique allemande (239) ».

L'ITALIE ET LA ZONE D'INFLUENCE ITALIENNE LES ZONES DE REFUGE

Si en règle générale les gouvernements pro-fascistes de l'Europe asservie ne s'opposaient que mollement à l'em-

prise du réseau déportationnaire, il appartient au berceau même du fascisme d'adopter en la matière une attitude toute différente. Partout où prenaient pied les troupes italiennes, un écran protecteur se dressait devant les Juifs, les préservant aussi bien des filets du IV b que des massacres et des persécutions des Quislings locaux. Un conflit ouvert finit par éclater entre Rome et Berlin à propos de la question juive. Cette politique n'était d'ailleurs nullement le fait de Mussolini; n'y acquiesçant qu'à son corps défendant, le Duce était obligé d'en prendre son parti. Telle est la profonde logique d'une règle qui veut qu'en dernière analyse une question aussi aigüe ne peut nulle part être tranchée d'un trait de plume, mais doit être plébiscitée par la collectivité nationale, suivant sa sagesse et sa civilisation.

Le paradoxe du régime fasciste s'érigeant en protecteur des Juifs est encore accru si l'on se souvient que, depuis 1938, l'Italie s'était empressée de coordonner sa législation en la matière, que ses mesures antijuives étaient calquées sur celles de l'Allemagne, et que maintes manifestations, maints excès verbaux de Rome ne le cédaient pas de beaucoup à ceux de Berlin. Mesures profanes ou mesures sacrales peuvent être le fait du prince dans un pays dictatorial : le génocide, remuant les couches les plus profondes de l'âme nationale, ne peut s'exercer sans une véritable adhésion collective.

Il est significatif que la question des Juifs de l'Italie proprement dite ne fut jamais soulevée par les Allemands. Sans doute craignaient-ils de heurter de front les susceptibilités italiennes, et se promettaient-ils de revenir à la question après la guerre. C'est à propos de la Croatie et de la France que se déclencha le conflit (rappelons que depuis novembre 1942 l'armée italienne occupait en France la région de Nice et des Alpes); dans ces régions, la souveraineté théorique des gouvernements satellites de Pavelitch et de Pétain fournissait à l'Allemagne un moyen d'action commode. Dans les deux cas, le déroulement des événements fut sensiblement le même. Dès leur arrivée sur place, les autorités militaires italiennes annulaient dans leur zone les mesures décrétées à Zagreb ou à Vichy. Rapidement, les Juifs des autres régions du pays affluaient par milliers pour se mettre sous la protection italienne. Ainsi, la solution

finale se trouvait compromise dans le pays entier. Les Allemands réagissaient en entreprenant une pression combinée, menée avec beaucoup d'énergie et de ténacité. Déclenchée sur les instances d'Eichmann (240), l'action allemande nous fournit un exemple de l'étonnante influence dont jouissait ce simple commandant SS. Tandis que Ribbentrop et ses ambassadeurs intervenaient par les voies diplomatiques, les organes du gouvernement de Vichy et les ministres de Pavelitch, excipant de la souveraineté nationale, protestaient auprès du commandant militaire italien; Himmler, de son côté, dépêchait ses émissaires à Rome, afin d'intervenir directement auprès de l'administration et de la police italiennes. Tous ces efforts restèrent sans résultat. Bien qu'à deux reprises au moins Mussolini eût promis aux négociateurs allemands de mettre à la raison « les stupides conceptions sentimentales » de ses généraux¹, cet état de choses dura jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'à la débâcle italienne. Ainsi, en pleine tourmente européenne, se maintenaient ces deux zones de refuge, dans lesquelles les Juifs étaient soustraits non seulement à l'emprise allemande, mais aussi — malgré les protestations de Pavelitch et les efforts déployés, pour sa honte ineffaçable, par le gouvernement de Vichy — à une partie des mesures discriminatoires d'ordre interne². Curieuse situation, où il suffisait à un Juif, sans avoir à franchir de frontière ou de ligne de démarcation, de faire un voyage d'une heure, de se rendre de Lyon à Grenoble, ou de Marseille à Nice, pour pouvoir respirer

1. Cette expression fut employée par Mussolini au cours de son entretien avec l'ambassadeur allemand von Mackensen, le 18 mars 1943. (Rapport de von Mackensen à son gouvernement, Rome, le 18 mars 1943) : « Le Duce s'est décidé pour une solution conforme à notre proposition n° 1... », concluait von Mackensen. Antérieurement, au cours d'une visite de von Ribbentrop, la question avait déjà été discutée : « Le Duce... convient que les militaires n'avaient pas une conception correcte de la question juive. Il attribue ce fait surtout à leur formation intellectuelle différente... » (Compte rendu de l'entretien entre von Ribbentrop et Mussolini, le 25 février 1943.)

2. En France, les autorités italiennes s'opposèrent à l'envoi des Juifs en « résidence forcée », à la constitution des unités de travailleurs et à l'estampillage des papiers d'identité. (Rapport du préfet des Alpes-Maritimes au chef du gouvernement, Nice, le 14 janvier 1943.) En Croatie, aux dires de l'ambassadeur allemand Kasche, « ...les Italiens s'opposent à toute immixtion des Croates, et même à leur participation aux mesures envisagées, ainsi qu'aux opérations de recensement des biens juifs ». (Rapport de Kasche à son gouvernement, Zagreb, le 20 novembre 1942.)

librement. Nous ne disposons pas de chiffres précis sur le nombre de Juifs réfugiés dans la zone italienne de Croatie; en France, il finit par atteindre 30.000 au moins. L'existence de ces zones, par ailleurs, encourageait dans le pays tout entier les résistances à l'action allemande : « ...Le gouvernement français, qui ne s'occupe qu'avec répugnance de la solution de la question juive, devient plus ferme dans son opposition du fait des mesures italiennes... », signalait Knochen, le chef du SD en France (241). Pour reprendre les termes d'un diplomate italien, « les événements créèrent une situation paradoxale, où le ministère des Affaires étrangères italien fut obligé de lutter contre le gouvernement collaborateur de Laval, pour défendre — dans le territoire même de la France — la vie et les biens des citoyens français (242) ».

Comment un tel état de choses a-t-il pu s'instituer? L'initiative en émanait des bureaux du ministère des Affaires étrangères d'Italie (243). Encouragée, suivant certains renseignements, par le comte Ciano (244), elle bénéficiait du concours total du commandement militaire italien. Contre cette unanimité, les efforts d'un Duce, lui-même, semblaient-il, assez peu convaincu, ne purent s'imposer¹. Diplomates et généraux coordonnaient habilement leurs mesures, évitant de heurter de front les exigences allemandes. En Croatie, ils excipèrent de la nécessité d'une enquête générale sur la situation préalablement à toute autre mesure. Cette enquête, « par sa nature même et par les conséquences qu'elle pouvait entraîner, très complexe et très laborieuse » (245), ne fut en fait jamais terminée. En France, le prétexte choisi fut celui de la sécurité du territoire : « Pour les exigences de sûreté militaire, les autorités d'occupation doivent se réserver entièrement les mesures relatives aux Juifs, sans distinction de nationalité », notifiait le commandement militaire au gouvernement de Vichy (246). Nous ne pouvons, sans dépasser le cadre de cet ouvrage, exposer en détail les nombreuses subtilités et roueries grâce auxquelles, pen-

1. Dans son rapport précité du 18 mars, von Mackensen mandait avec satisfaction que le Duce s'était décidé pour « la solution n° 1 », c'est-à-dire la remise des Juifs à la police française. Quelques jours plus tard, le sous-secrétaire d'Etat Bastianini informait Mackensen que « la solution n° 2 », réservant la question à la compétence des organes italiens, avait finalement été retenue. (Rapport von Mackensen du 22 mars 1943.)

plus; réduits à leurs propres forces de police, les Nazis ne disposent pas en France d'effectifs suffisants. Aux Pays-Bas par contre, où les « listes bloquées » sont annulées l'une après l'autre, la « solution finale » se poursuit avec une efficacité considérable.

Le bilan définitif se présente de la manière suivante : 90.000 Juifs déportés de France, 25.000 de Belgique et 110.000 des Pays-Bas¹, ce qui par rapport au nombre des Juifs se trouvant dans ces pays au moment de l'invasion (qu'on peut évaluer respectivement à 300.000, 45.000 et 140.000) correspond à des pourcentages approximatifs de 30 %, 55 % et 79 %².

L'écart entre le premier et le dernier chiffre est certes frappant. Si on cherche à en saisir la raison, différents facteurs apparaissent, dont le premier saute aux yeux lorsqu'on regarde une carte géographique : superficie seize fois plus grande, grands massifs montagneux, d'où, en France, plus grandes facilités de refuge; solidement tenue, la petite Hollande a été soumise pendant cinq années à un ratissage policier particulièrement intensif. De plus une ligne de démarcation, aisément franchissable, partageait la France en deux parties, et le régime du maréchal Pétain était installé à Vichy. Et cela nous ramène au rôle joué par Vichy dans la question juive et particulièrement dans celle des déportations.

LE CAS PARTICULIER DE LA FRANCE DE VICHY

Du sort relativement plus clément des Juifs de France, Vichy fut en fait le facteur prépondérant. Par l'existence même, tout d'abord, de la « zone libre », dans laquelle, dès

1. Dont 4.000 à Theresienstadt et 4.500 à Bergen-Belsen (Wielek, *op. cit.*, p. 335-336.)

2. H. Wielek, *op. cit. La Persécution antisémite en Belgique, op. cit.* Roger Berg, *La Persécution raciale en France*, O. F. E., Paris, 1947. Jacob Lestschinsky, *Crisis, Catastrophe and Survival*, New-York, 1948. Tous ces chiffres ne peuvent être que des approximations. Si les statistiques allemandes nous donnent un minimum précis en ce qui concerne le nombre des déportés, le nombre des Juifs de chaque pays ne peut être évalué que très approximativement, étant donnés les vastes mouvements de population de mai 1940. Ainsi, on estime que sur 90.000 Juifs belges, près de la moitié avait quitté le pays à cette époque, venant en partie grossir le nombre des Juifs en France.

une certaine date (1932 était proposé par Vichy, 1927 était exigé par le IV b). Déchus de leur nationalité par une loi d'ensemble, les Juifs seraient le jour même, au nombre de plusieurs dizaines de milliers (50.000 d'après l'estimation de Röthke) (275), arrêtés comme apatrides par les soins de la police française : ainsi, la France n'aurait pas livré de Juifs français...

Mais ce plan qui fut l'objet de longues discussions, et dont la préparation fut poussée fort loin, ne fut jamais réalisé. À mesure que les procédés allemands en Pologne, soulevant un frisson d'horreur, devenaient mieux connus, à mesure aussi sans doute que la fortune des armes changeait de camp, l'attitude de Vichy se raidissait. Au dernier moment, se retranchant tantôt derrière Pétain, tantôt derrière les Italiens, Laval refusa de publier le texte de la loi élaborée au commissariat des Questions juives¹. C'est

1. Une dernière tentative de faire publier par Laval la loi prévue fut faite en août 1943. Nous reproduisons ci-dessous le compte rendu de Röthke sur son entretien avec Laval. Il est infiniment caractéristique. Les annotations en marge sont de la main de Knochen (désigné dans le document sous le terme de BdS = Befehlshaber der Sicherheits-polizei).

(En ce qui concerne les autres noms figurant dans le document rappellons que Bousquet était le sous-secrétaire d'Etat à la police de Vichy; Guérard, le chef de cabinet de Laval; Gabolde, le garde des sceaux; Darquier de Pellepoix, le commissaire aux Questions juives.)

IV B BdS SA 225 a
R6/Ne

Paris, le 15 août 1943.

Concerne : loi sur le retrait de la nationalité des Juifs naturalisés après 1927.

Entretiens avec Laval et Bousquet à Vichy, le 14 août 1943.

1. Note. — Hauptsturmführer Geissler ainsi que le soussigné se sont rendus dans la matinée du 14 août 1943, auprès de Bousquet et, ensuite, auprès de Laval, pour conférer avec tous les deux sur les détails de la publication de la loi projetée.

1^o Entretien avec Bousquet. — Bousquet, qui devait quitter Vichy le jour même, et qui se rendra à Paris le 16 août, a déclaré que Laval lui avait fait récemment de violents reproches, parce qu'il lui avait fait signer un second projet de loi (le projet Darquier). Bousquet aurait alors rétorqué au président qu'il ignorait tout d'un second projet. Il connaît, il est vrai, le premier projet, signé par Laval et Gabolde, qui est en sa possession. Au sujet de la publication, il ne pouvait rien dire, cette question étant de la compétence de Laval. (Bousquet a également fait observer qu'on avait insisté auprès de lui pour qu'il fasse reprendre leurs armes aux gardes champêtres et gardes-moissons. Une proposition aurait été faite dans ce sens par le général von Neubronn (?). Lui, Bousquet, considérait que cette mesure était très dangereuse, étant donné que, der-

reste plus que la solution suivante », mandait Röhke en juillet 1943 : « Arrestation en bloc de tous les Juifs qu'on pourra trouver, par une opération massive de la police de Sûreté (kommandos et kommandos spéciaux) avec l'aide des troupes allemandes (276)... » Mais pour des raisons que nous ignorons, le concours de la Wehrmacht sous cette forme fut refusé au IV b. Par contre, au cours des nombreux assassinats et massacres qui marquèrent surtout la dernière période de l'occupation, les Juifs constituaient évidemment les premières victimes désignées : le nombre de ceux qui périrent de cette façon en France est estimé à plusieurs milliers.

LES PAYS SCANDINAVES

Les petites communautés des pays scandinaves purent espérer pendant quelque temps pouvoir échapper, en raison de leur peu d'importance, à l'emprise allemande.

Parmi les pays occupés de l'Europe, le Danemark bénéficiait d'une situation particulière et quasi privilégiée. Pendant longtemps, les Allemands hésitèrent en effet à étendre les déportations de Juifs à ce pacifique petit pays, estimant, non sans raison, que celles-ci entraîneraient des vives réactions et des difficultés considérables. Un état d'exception

retrancher derrière Pétain, bien qu'il ait déclaré, lors de cette conversation, que tout en n'étant pas antisémite, il n'était pas non plus philosémite.

Il en est de même de la prétendue nécessité de soumettre au préalable le projet de loi au conseil des ministres. [*Le vieux parlementaire!*] Il n'en a jamais été question auparavant. On a l'impression que Laval cherche par tous les moyens à empêcher la publication de la loi, et de toute manière, à la retarder.

Laval fera savoir par l'ambassadeur de Brinon, mardi ou mercredi au plus tard, le résultat du conseil des ministres.

Il est proposé de réclamer *immédiatement* une compagnie de Schutzpolizei, étant donné qu'avec ou sans publication de loi sur le retrait de la nationalité française, il n'est plus possible de compter sur l'assistance à grande échelle de la police française pour les arrestations de Juifs, à moins que d'ici quelques jours ou quelques semaines, la situation militaire de l'Allemagne ne change radicalement en notre faveur.

2. A soumettre au docteur Knochen, SS-Standartenführer, avec prière d'en prendre connaissance, et pour décision ultérieure.

3. Retourner au IV B BdS.

Par ordre :

ROETHKE
SS-Obersturmführer.

d'un enchaînement qui semble fortuit. Mais elles se trouvent reliées par une profonde logique interne.

On sait ce qu'est l'euthanasie, mort miséricordieuse infligée aux malades inguérissables. Argument de maints procès dramatiques, elle a été le sujet de discussions passionnées dans bien des pays. Nulle part, cependant, elle n'a acquis officiellement droit de cité. C'est que, dans le monde contemporain, elle se heurte comme à un refus d'acceptation, qui trouve son expression précise dans la position de principe des Eglises; c'est qu'aussi, à côté des considérations « humanitaires » en faveur d'une mort miséricordieuse, maints autres mobiles peuvent s'agiter confusément dont il est difficile de faire la part. S'agit-il de pitié pure, ou de considérations tout autres, à l'égard d'un malade dont l'existence improductive ne constitue qu'un poids pour la famille ou la société?

Avec son aspect d'efficacité planificatrice, derrière lequel se dessinent maints arrière-plans morbides, l'euthanasie avait sans nul doute de quoi séduire les esprits nazis. La formule « suppression des vies indignes d'être vécues » était large, et permettait des extrapolations. Mais Hitler hésita longuement avant de l'introduire dans la pratique. Il est caractéristique que le décret qui l'institue date du 1^{er} septembre 1939, c'est-à-dire du jour de déclaration de la guerre (278). Certes, en temps de guerre, l'opposition à l'euthanasie promettait d'être moins vigoureuse; en temps de guerre, d'autre part, il importait de rendre disponibles le plus possible d'hôpitaux, de médecins, de personnel et d'éliminer les bouches inutiles. Et c'est pourquoi, dès le début, la mesure visait moins les malades à l'article de la mort, que les faibles d'esprit et les aliénés sans espoir de guérison.

Hitler prit la précaution de maintenir l'euthanasie strictement secrète, et elle ne fut jamais promulguée officiellement. C'est Philippe Bouhler, chef de la chancellerie personnelle du Führer, assisté de Kurt Brandt, le médecin particulier de celui-ci, qui fut chargé d'en assurer l'application, avec le concours des services du ministère de l'Intérieur. L'organisation créée à cet effet, installée 4, Tiergartens-*trasse*, à Berlin, était désignée sous le mot code de « T-4 », et son chef, Victor Brack, l'assistant de Bouhler, choisit le pseudonyme de « Jennerwein (279). » D'autres termes inoffensifs, d'une consonance anodine, furent forgés afin de

camoufler les établissements d'euthanasie et les services qui en dépendaient¹. Plusieurs psychiatres allemands de renom, tels que les professeurs Heyde, Nietzsche, Pfannmüller, apportèrent au T-4 un concours actif et enthousiaste. Une autre autorité scientifique, le professeur Kranz, évaluait à un million le nombre d'Allemands dont « l'extirpation » lui paraissait souhaitable (280).

Les bureaux du T-4 mirent au point un questionnaire qui fut envoyé à tous les asiles d'aliénés ou cliniques psychiatriques d'Allemagne. Sur la base des questionnaires remplis, ne comprenant en général que l'état civil du malade et le nom de la maladie, une commission de trois experts, choisis parmi les médecins attachés au T-4, devait rendre son verdict : lorsque le diagnostic, ainsi établi à distance, était défavorable au malade, celui-ci était dirigé vers une « station d'observation ». Il y restait quelques semaines, après quoi, sauf avis contraire du directeur de la « station d'observation » (ce qui n'avait lieu que dans 4 % à 6 % des cas, suivant le témoignage de Brandt lui-même) (281), il était transporté à l'institut d'euthanasie proprement dit. L'euthanasie étant considérée affaire d'Etat, les décisions étaient prises à l'insu des victimes ainsi que de leurs familles. Les déplacements successifs faisaient perdre la trace des malades et en facilitaient la disparition silencieuse.

La première station d'euthanasie fut créée fin 1939 à Brandenburg, dans la Prusse, dans une prison désaffectée; son administration fut confiée au commissaire de police Christian Wirth. Cinq autres stations furent inaugurées au cours de 1940 dans diverses régions d'Allemagne². Elles furent installées dans des propriétés abandonnées, ou dans des asiles dont les occupants furent transférés ailleurs. Au

1. L'association des médecins chargés d'administrer l'euthanasie portait le nom de « Reichsarbeitsgemeinschaft Heil-und Pflegeanstalten (Association du Reich, établissements thérapeutiques et hospitaliers). Le financement de l'euthanasie était assuré par la « Gemeinnützige Stiftung für Anstaltspflege » (Fondation d'utilité publique pour soins hospitaliers). L'association « Allgemeine Kranken-Transport-Gesellschaft » (Société générale du transport des malades) était, ainsi que son nom l'indique, chargée du transport des victimes (déposition écrite de Victor Brack, Nuremberg, 14 octobre 1946).

2. Dans l'ordre successif de leur installation : Grafeneck, dans le Wurtemberg; Sonnenstein, en Saxe; Hartheim, en Autriche; Bernburg, en Thuringe, et Hadamar, en Hesse (déposition de Victor Brack devant le tribunal de Nuremberg, audience du 15 mai 1947).

début, Wirth se contentait de tuer les malades à coups de revolver dans la nuque (282); des médecins étant placés à la tête de ces établissements, des méthodes plus perfectionnées furent ensuite introduites par les experts du T-4, auxquels un chimiste, le docteur Kallmeyer, fut adjoint par Jennerwein-Brack. Le procédé auquel ils s'arrêtèrent fut l'asphyxie par l'oxyde de carbone. L'installation en était simple et facilitée par le « débit » relativement peu important des stations d'euthanasie. Dans chaque établissement, une pièce, camouflée en salle de douches, fut hermétiquement isolée. Une tuyauterie y pénétrait, à laquelle s'adaptèrent les cylindres contenant l'oxyde de carbone. Avant d'être conduits par groupes de dix ou de quinze dans cette chambre à gaz, les malades étaient généralement rendus somnolents à l'aide de piqûres de morphine ou de scopolamine, ou drogués avec des tablettes somnifères (283). Les stations d'euthanasie comportaient également un petit crématoire où étaient incinérés les cadavres. Les familles étaient mises au courant par des lettres stéréotypées, les avisant du décès du malade pour cause de « faiblesse cardiaque » ou de « pneumonie ».

De janvier 1940 à août 1941, date à laquelle le programme d'euthanasie fut interrompu, 70.273 malades mentaux y furent soumis¹.

Une section du T-4, dénommée « Comité du Reich pour la recherche des maladies héréditaires », était chargée de l'euthanasie des enfants atteints de maladies héréditaires graves ou faibles d'esprit. Cette activité avait débuté à la même époque et s'exerçait de la même façon.

De quelle manière un médecin de l'Allemagne nationale-socialiste pouvait esquiver la participation aux activités euthanasiennes, ressort de la lettre caractéristique qui suit,

1. 35.224 en 1940 et 35.049 en 1941. Ces chiffres ressortent d'un document allemand qui a été publié par la Commission des crimes de guerre de Pologne (*German Crimes in Poland*, vol. 9, p. 152-153).

Ce document, inconnu de l'accusation, n'a pas été présenté lors des débats relatifs à l'euthanasie devant le tribunal de Nuremberg. Au cours du procès, Victor Brack indiqua un chiffre du même ordre de grandeur (50.000 à 60.000) (audience du 15 mai 1947). Le document en question nous apprend par ailleurs que le « T-4 » estimait très exactement à 885.439.800 marks l'économie ainsi réalisée par le Reich du fait de la suppression des « bouches inutiles ».

Le chiffre de 275.000 victimes, retenu par le tribunal international de Nuremberg, nous semble en l'espèce exagéré.

tionnaires, et adressa à la chancellerie du Reich un mémorandum où il résumait ses arguments.

« Jusqu'où ira-t-on dans la destruction des vies indignes? s'exclamait-il. Les actions massives en cours ont montré que bien des gens à l'intellect clair et conscient y ont été compris... Vise-t-on uniquement les cas entièrement désespérés, tels que les idiots et les imbéciles? Le questionnaire indique la sénilité parmi ses rubriques. De même en ce qui concerne les enfants déficients. Quelles graves appréhensions ne manquent pas de surgir!... S'arrêtera-t-on devant les tuberculeux? Le programme d'euthanasie est déjà appliqué aux détenus. S'attaquera-t-on aux autres anormaux et asociaux? Où se trouve la limite? Qui est anormal, asocial, quels sont les cas désespérés? Quel sera le sort des soldats, qui en luttant pour leur patrie, risquent d'encourir des maux inguérissables? Certains d'entre eux se posent déjà de pareilles questions (292)... »

Quelques jours après avoir déposé son mémorandum, le pasteur Braune fut arrêté par la Gestapo pour « sabotage irresponsable de mesures d'Etat ». Après trois mois de détention, il fut libéré. Des pourparlers directs tentés par Brandt et Bouhler afin de faire revenir les Eglises sur leur attitude restèrent sans résultat. Et l'opposition populaire allait en croissant. En été 1941, l'évêque de Limbourg avertissait le ministère de la Justice que « les enfants, quand ils se disputent, se disent : « Tu es fou, on t'enverra aux fours de Hadamar! » Les jeunes gens qui ne veulent pas se marier disent : « Me marier? Jamais! Mettre des enfants au monde pour qu'ils passent à travers la machine? » Les vieillards supplient de ne pas les envoyer à l'asile, car ils croient que ce sera bientôt leur tour (293) »...

C'est dans ces conditions que Hitler donna, en août 1941, l'ordre d'arrêter les mesures d'euthanasie. Bouhler et Brandt reçurent de lui l'assurance qu'il ne s'agissait que d'une suspension et que le programme reprendrait dès la fin de la guerre (294). Aussi bien la machinerie du T-4 fut-elle maintenue. L'envoi de questionnaires fut poursuivi. Ce n'est qu'au cours de l'hiver 1944-1945 que Brack envoya des ordres afin que les installations des stations d'euthanasie fussent détruites. Quant au personnel du T-4, il fut utilisé à des missions sanitaires sur le front russe au cours de l'hiver 1941-1942, avant que son savoir-faire et sa

NU
-425

spécialisation technique fussent employés à d'autres tâches : l'extermination totale, méthodique et secrète, « à la manière allemande », des Juifs de Pologne.

Telle fut l'histoire du programme d'euthanasie, qui, certes, correspondait parfaitement bien aux vues les plus intimes du maître du III^e Reich. Son déroulement est très symptomatique. Il nous montre les limites du pouvoir du chef de l'Allemagne. Galvanisant les masses populaires, il put les lancer sur des voies nouvelles et déconcertantes; mais dans ce cas particulier, ayant présumé de ses possibilités, s'étant heurté à une opposition spontanée et à des résistances délibérées, il se sentit contraint à faire machine arrière. Encore fallait-il qu'un refus unanime, par un véritable réflexe d'horreur, secouât le corps de son peuple.

LES CAMPS D'EXTERMINATION POLONAIS

Des renseignements fragmentaires nous permettent d'envisager le rôle joué par les techniciens de l'euthanasie dans l'extermination des Juifs de Pologne. Mais bien des points restent encore dans l'ombre : d'une manière générale, l'histoire des camps polonais est très imparfaitement connue. Il semble établi que suivant le plan primitif, envisagé au RSHA, l'extermination des Juifs européens devait s'effectuer, en partie du moins, dans les territoires envahis de l'URSS, dans ce « Reichskommissariat Ostland » vers lequel, nous l'avons vu, avaient été dirigés à la fin de 1941 les premiers convois de Juifs allemands. Quelques lettres échangées entre l'administration du « Reichskommissariat » à Riga et le « ministère des Régions occupées de l'Est » à Berlin nous apportent certaines précisions à ce propos : nous apprenons ainsi qu'à la suite de contacts préalables pris entre Eichmann et les hauts fonctionnaires de ce ministère, un appel fut adressé aux grands maîtres de l'euthanasie, leur demandant leur concours afin de réaliser sur place les installations nécessaires. Un rapport du docteur Wetzel (le spécialiste des questions de « planification démographique à l'Est »), daté du 25 octobre 1941, signale que « l'Oberdienstleiter Brack, de la chancellerie du Führer, est d'accord pour nous aider à construire les locaux nécessaires, ainsi que les appareils de gazage ».

« A l'heure actuelle, ceux-ci ne sont pas disponibles en quantité suffisante dans le Reich, et doivent être spécialement construits. De l'avis de Brack, leur fabrication dans le Reich même occasionnera plus de difficultés qu'une production sur place. C'est pourquoi il préfère envoyer directement ses gens à Riga, et en particulier y envoyer son chimiste, le docteur Kallmeyer, lequel s'occupera du nécessaire. J'attire l'attention sur le fait que le major SS Eichmann, le spécialiste des questions juives au RSHA, est d'accord avec cette solution (295)... »

Pour des raisons que nous ignorons, très vraisemblablement à la suite des difficultés posées par le problème du matériel roulant, ce projet ne fut pas réalisé en URSS mais en Pologne, pour une partie dans les territoires annexés au Reich, pour l'autre dans le gouvernement général, toujours avec le concours compétent des « gens » du docteur Victor Brack.

Le premier en date, le camp de Chelmno, près de Lodz, commence à fonctionner en territoire annexé en décembre 1941, avec un débit maximum de mille exécutions par jour. Chelmno ne comporte pas encore de chambres à gaz fixes; ce n'est qu'un vaste garage installé dans une propriété isolée, abritant plusieurs « camions à gaz », identiques à ceux qui circulaient sur les routes de la Russie envahie. En mars 1942, l'érection du camp de Belzec, d'un débit quotidien de plusieurs milliers de victimes, rend possible le véritable déclenchement de la « solution finale ». Sobibor et Treblinka, respectivement terminés en mai et juillet 1942, permettent d'en accélérer la cadence. Placés sous l'autorité suprême d'Odilo Globocnik, tous ces camps fonctionnent avec le concours d'une équipe de techniciens de l'euthanasie, dirigée par Christian Wirth (296). Ils ont été « prêts » à Globocnik par Bouhler et Brack sous la condition expresse que, dès que la campagne d'euthanasie démarrera à nouveau dans le Reich, ces spécialistes indispensables leur seront restitués (297)... Signalons enfin le camp de Maidanek, près de Lublin. Maidanek n'était pas un camp d'extermination immédiate; c'était un camp de travail, c'est-à-dire un camp d'extermination différée, dans lequel, conformément aux conclusions de la Commission d'enquête du gouvernement polonais, plus de 200.000 Juifs — ainsi que non-Juifs — ont trouvé la mort en 1943 et

1944 (298). (Le célèbre camp d'Auschwitz fut, on le verra plus loin, une combinaison des deux méthodes.)

Les victimes ne sont plus là pour témoigner devant le monde; les bourreaux eux aussi ont disparu, ou se sont terrés. Parmi les très rares témoignages qui nous sont parvenus sur le fonctionnement de ces camps, en voici un, qui émane d'un ingénieur chimiste SS, intimement mêlé à l'élaboration des méthodes de la mort collective. Détail révélateur des ténèbres infernales dans lesquelles les Nazis avaient plongé l'Allemagne, cet homme avait été un anti-nazi indiscutable et actif, emprisonné en 1936 pour atteinte à la sûreté du Reich, et qui, dès 1942, par l'intermédiaire de diplomates suédois et par d'autres voies, s'efforçait d'alerter le monde. Le nom de Kurt Gerstein cependant restera attaché à la fabrication et à la distribution du gaz « Cyclone B ». Voici donc son récit, qui avait été rédigé directement en un français hésitant, et dont nous avons dans l'essentiel conservé le style¹ :

1. Le 5 mai 1945, c'est-à-dire à la veille de la capitulation allemande, deux officiers du sixième groupe d'armées américain, le major Evans et le capitaine Haught, furent abordés dans la petite ville de Rothwell, en Forêt Noire, par un homme qui se présenta à eux comme le docteur Kurt Gerstein, ancien chef du service de désinfection de la Waffen-SS. Il assura avoir des révélations graves à leur faire et leur remit un memorandum en français dont nous reproduisons plus loin une partie substantielle. Il leur remit de plus, afin de donner plus de poids à son témoignage, un jeu de factures relatives à l'acquisition de « Cyclone B » (c'est-à-dire du gaz toxique qui servait aux exterminations) par le RSHA, factures établies à son nom. Il disparut ensuite, et nulle trace du docteur Gerstein n'a pu être retrouvée à ce jour.

Dans son récit, cependant, qui porte ainsi la date certaine du 5 mai 1945, certains détails ne pouvaient être connus à cette époque que par un nombre très restreint de fonctionnaires du IV b. De plus, une dizaine de témoins, dont la majeure partie appartenait à l'Eglise confessionnelle protestante (entre autres, le célèbre pasteur Niemöller), ont attesté avoir connu Gerstein depuis de longues années et se sont portés garants de sa véracité, ainsi que de l'authenticité de ses sentiments antinazis. Enfin, Gerstein assurait dans la suite de son récit avoir fait part, en août 1942, au risque de sa vie, à un membre de l'ambassade suédoise de ce qu'il avait pu apprendre : l'exactitude de ce fait nous a été confirmée par le ministère des Affaires étrangères de Suède, qui en son temps avait transmis à Londres les renseignements obtenus de cette manière.

Gerstein lui-même affirmait n'être entré en 1941 à la Waffen-SS qu'afin de dérouter ses persécuteurs et d'apprendre d'autre part la vérité sur le « programme d'euthanasie » qui à cette époque préoccupait en Allemagne les milieux de l'Eglise confessionnelle. C'est ainsi qu'il se serait trouvé entraîné dans l'engrenage. Aux dires de l'un de ses répondants, le pasteur Mochalski, « ...sous-estimant le système SS, il lui a succombé, et s'est mis au service de l'œuvre exterminatrice, à laquelle il voulait

« ...En janvier 1942 je fus nommé chef des services techniques de désinfection de la Waffen-SS, comprenant aussi une section de gaz sévèrement toxiques... Un jour entre dans mon bureau le SS-Sturmbannführer Günther du RSHA en civil. Il m'était inconnu. Il me donne l'ordre de lui procurer 100 kilos d'acide prussique, et d'aller avec lui à un lieu qui n'était connu que du chauffeur du camion. Le camion chargé, nous partons à Lublin (Pologne). Nous primes avec nous le professeur docteur Pfannenstiel, titulaire de la chaire d'hygiène de l'Université de Marburg. A Lublin, le SS-Gruppenführer Globocnick nous attend. Il nous dit : « C'est une des affaires les plus secrètes qu'il y ait, et c'est même la plus secrète. Celui qui en parlera sera fusillé aussitôt. » Il nous explique qu'il existait trois installations :

« 1^o Belzec, sur la route Lublin-Lwow. Maximum par jour 15.000 personnes.

« 2^o Sobibor (je ne sais exactement où) 20.000 personnes par jour.

« 3^o Treblinka, à 120 kilomètres NNE de Varsovie.

« 4^o Maidanek, près de Lublin (en préparation).

« Globocnick dit : « Il vous faudra faire la désinfection de très grandes quantités de vêtements provenant de Juifs, Polonais, Tchèques, etc. Votre autre devoir sera d'améliorer le service de nos chambres à gaz, fonctionnant par échappement d'un moteur Diesel. Il faut un gaz plus toxique et fonctionnant plus vite, tel que l'acide prussique. Le Führer et Himmler — ils étaient ici avant-hier, le 15 août — m'ont prescrit d'accompagner moi-même tous ceux qui doivent voir l'installation. » Le professeur Pfannenstiel lui demanda : « Mais que dit le Führer? » Globocnick répondit : « Le Führer ordonne d'accélérer toute l'action. » Le docteur Herbert Lindner, qui était avec nous hier, m'a demandé : « Mais ne serait-il pas plus prudent de brûler les corps au lieu de les enterrer? Une autre génération jugerait peut-être ces choses d'une autre manière. » Je répliquai : « Messieurs, si jamais, après nous, il y avait une génération si lâche, si molle qu'elle ne comprendrait pas notre œuvre si bonne et si nécessaire, alors, messieurs, tout le national-socialisme aura été pour rien. Au contraire, il faudrait enterrer des tables de bronze, mentionnant que ce fut nous, nous qui eûmes le courage de réaliser cette œuvre gigantesque! » Le Führer dit alors : « Oui, mon brave Globocnick, vous avez raison. »

s'opposer et qu'il voulait combattre. Je tiens pour vraisemblable qu'il ait essayé ou tout au moins eu l'intention de porter remède aux souffrances des internés, et de saboter les livraisons d'acide prussique. J'ignore s'il a été en mesure de le faire ».

« C'est un capitaine de l'armée impériale autrichienne, chevalier « de la croix de fer allemande! » me dit Wirth.

« Ensuite les corps furent jetés dans de grands fossés de 100 × 20 × 12 mètres environ, situés auprès des chambres à gaz. Après quelques jours, les corps se gonflaient et le tout s'élevait de 2 à 3 mètres, à cause des gaz qui se formaient dans les cadavres. Après quelques jours, le gonflement fini, les corps se tassaient. Par la suite, m'a-t-on dit, sur des rails de chemin de fer, on a brûlé les cadavres à l'aide d'huile Diesel, afin de les faire disparaître (299)... »

Il ne nous reste pas grand-chose à ajouter à cette description, valable pour Treblinka ou Sobibor aussi bien que pour le camp de Belzec. Les installations y étaient conçues sensiblement de la même manière, et l'oxyde de carbone, produit par un moteur Diesel, était la méthode adoptée pour administrer la mort. A Maïdanek, qui fut créé plus tard et qui subsista jusqu'aux derniers jours de l'occupation allemande, le procédé d'asphyxie au moyen de l'acide prussique (Cyclone B) fut introduit à l'instar d'Auschwitz; nous avons déjà signalé, d'autre part, que Maïdanek n'était pas un camp d'extermination immédiate.

Les travaux de la Commission des crimes de guerre polonaise ont établi que le nombre total de victimes fut de près de 600.000 à Belzec, de 250.000 à Sobibor, de plus de 700.000 à Treblinka et de 300.000 à Chelmno (300). Ce furent des Juifs polonais pour plus de 90 %; il n'y eut pas de nationalité européenne, cependant, qui ne fût pas représentée dans les 8 à 10 % restants. En particulier, sur les 110.000 Juifs déportés des Pays-Bas, au moins 34.000 furent exterminés à Sobibor (301).

Après neuf mois d'activité intense, le camp de Belzec cessa de fonctionner en décembre 1942. En automne 1943, une fois la « solution finale » pratiquement parachevée en Pologne, Sobibor et Treblinka furent également supprimés, et leurs traces effacées dans la mesure du possible, les bâtiments démontés ou détruits, et le terrain soigneusement reboisé. Seul, le camp de Chelmno, le premier en place, fonctionna sans interruption jusqu'au mois d'octobre 1944, et ne fut définitivement liquidé qu'en janvier 1945.

Tout Juif dirigé sur l'un de ces quatre camps était voué à l'extermination immédiate. Il n'y eut que très peu d'except

tions à cette règle. On connaît cependant un petit nombre de cas de « sélections » rapides, effectuées lors de l'arrivée des convois. Ainsi, en 1943 après la révolte du ghetto de Varsovie, lors de l'arrivée des derniers convois à Treblinka, les Allemands en retirèrent les hommes qui leur paraissaient valides, afin de les envoyer au camp de Maïdanek (302). Sur le nombre, quelques hommes ont pu survivre. A Sobibor, également, nous raconte un survivant, des appels étaient lancés lors de l'arrivée de certains convois, aux « volontaires pour les durs travaux (303) ». Le nombre de tels survivants, toutefois, ne dépasse actuellement guère plusieurs dizaines. En particulier, sur les 34.313 Juifs hollandais déportés à Sobibor de mars à juillet 1943, 19 survivants (16 femmes et 3 hommes), appartenant à des convois qui firent l'objet de telles sélections rapides, sont rentrés aux Pays-Bas. Conformément à leurs témoignages, ces sélections ne portaient que sur 35 ou 40 personnes par convoi (304). D'autre part, en ce qui concerne le camp de Belzec, il n'en reste qu'un seul survivant connu (305).

Il existait néanmoins, à l'intérieur même des camps d'extermination, une catégorie de Juifs qui n'étaient pas voués à la mort immédiate. C'étaient les membres des commandos chargés de desservir les installations : de retirer les cadavres des chambres à gaz, de les fouiller, de les enterrer ou les brûler... L'imagination humaine a certes peine à concevoir un thème où horreur physique et horreur morale se trouvent si intimement mêlées; nous aurons encore à revenir à ces terribles sujets. Signalons que les membres de ces « Sonderkommandos » ou commandos spéciaux, exterminés à intervalles réguliers eux aussi, et remplacés au fur et à mesure par de nouvelles équipes, se sont rebellés à diverses reprises. Ainsi, le 2 août 1943, une révolte à main armée éclatait à Treblinka. Une partie des installations fut incendiée, treize membres du Sonderkommando réussissaient à s'échapper. En octobre 1943, une autre révolte éclatait à Sobibor, au cours de laquelle plus de dix SS et gardes ukrainiens furent tués; c'est à la suite de cette révolte, semble-t-il, que le camp fut liquidé quelques semaines plus tard. Les derniers membres survivants du Sonderkommando juif de Chelmno, au nombre de 47, se rebellèrent eux aussi à la veille de leur exécution, le 18 janvier 1944; deux d'entre

eux, Srebrnik et Surawaki, réusissaient à s'échapper et sont à l'heure actuelle les deux seuls survivants de ce dernier camp (306).

HISTORIQUE DU CAMP D'AUSCHWITZ

Rudolf-Franz-Ferdinand Höess, fils du commerçant Franz-Xavier Höess, de Baden-Baden, membre du parti depuis 1922, était, depuis 1934, membre de la formation SS « Tête de Mort », et fit en cette qualité une rapide carrière dans l'administration des camps de concentration. Il bénéficiait, au sein de la SS, de l'estime générale : n'avait-il pas été, en 1923, l'un des exécuteurs de Walter Kalow, l'instituteur qui avait dénoncé Leo Schlageter, ce héros national nazi? Depuis le 1^{er} mai 1940, il dirigeait le camp nouvellement créé à quatre kilomètres de la petite ville d'Auschwitz (en polonais : Oswiecim), dans cette Haute-Silésie si âprement disputée de tout temps entre la Pologne et l'Allemagne, et qui venait d'être incorporée au III^e Reich. Ainsi que la plupart des sites choisis pour l'installation des camps de concentration, la région, peu habitée, était insalubre et marécageuse. Quelques baraquements subsistant d'une ancienne caserne d'artillerie polonaise servirent à héberger les premiers détenus : quelques dizaines de criminels de droit commun allemands, auxquels à partir de juin 1940 vinrent s'ajouter des convois de Polonais de plus en plus nombreux. Conformément aux lois régissant le monde concentrationnaire, cette abondance de main-d'œuvre attira les industries : la I. G. Farben, les Hermann-Göring Werke commencèrent dès le printemps 1941 à construire des usines à proximité du camp (307).

Parmi les acteurs de premier plan de l'œuvre exterminatrice, Rudolf Höess est le seul à avoir été capturé et jugé par la justice alliée. A cette occasion, il a fait des dépositions étendues, dont l'essentiel se réduit à ceci : Himmler le convoqua à Berlin en juin 1941, et lui révéla que le Führer avait donné l'ordre de procéder à la « solution de la question juive en Europe ». Auschwitz étant situé dans une région peu peuplée, près de l'embranchement de quatre lignes ferroviaires, était un camp se prêtant bien à l'extermination

massive; c'est donc à Auschwitz qu'il avait été décidé d'organiser celle-ci. Himmler lui donna par conséquent l'ordre de commencer immédiatement les préparatifs (308).

Ces indications de Höess, ainsi que la suite de ses dépositions, ont été parfaitement corroborées par les constatations de la commission d'enquête instituée après la guerre par le gouvernement polonais. Höess ajoute d'autre part que Himmler lui précisa qu'il serait le seul à diriger cette entreprise : « Il jugeait inopportun que deux officiers dirigeant en même temps ce travail (309). » Nous avons vu qu'à côté du circuit Höess, qui était le circuit SS proprement dit, il existait le circuit des camps polonais, animé par les spécialistes de la chancellerie du Führer : il était bien dans la manière de Himmler de stimuler le zèle de ses sous-ordres, en suscitant parmi eux d'utiles rivalités. Une émulation professionnelle se développa en effet au sein de la corporation, Wirth traitant Höess de son « élève malhabile (310) », tandis que Höess considérait de son côté qu'il avait dépassé son maître : lors de sa déposition devant le Tribunal de Nuremberg, il énumérait encore complaisamment les améliorations importantes introduites à Auschwitz dont il se considérait l'auteur (311). Certains autres chefs SS étaient également chargés à cette époque de mettre au point des procédés de mort collective : Ziereis, le commandant du camp de Mauthausen, nous a laissé la description d'une séance de démonstration destinée aux commandants des camps de concentration qui eut lieu au camp de Sachsenhausen en 1941, et au cours de laquelle une machine inédite de fusillade automatique inventée par un certain Oberführer SS Loritz fut présentée à l'assistance (312). Il échet à Höess de trouver le procédé le plus perfectionné et le plus efficace. L'idée, à vrai dire, fut simple. De nombreux parasites, punaises, etc., infestaient les anciennes casernes d'Auschwitz et, pour les combattre, des procédés de désinfection classiques y étaient appliqués. Un fournisseur de la Wehrmacht, la maison « Testa », livrait un gaz à base d'acide prussique, patenté sous le nom de « Zyklon B »; un stock s'en trouvait sur place. Dans les circonstances données, l'idée d'appliquer ce gaz aux humains à annihiler n'exigeait probablement pas de grand effort intellectuel. Elle s'imposait d'elle-même en quelque sorte, si on la rapproche de certaines

formules et imprécations qui, de *Mein Kampf* et en passant par les menaces proférées par Goebbels, souhaitaient aux Juifs précisément cette mort-là, et pas une autre¹...

Si l'idée était facile à venir, la réalisation fut plus compliquée. Nous sommes encore assez mal renseignés sur les premières expériences dont Auschwitz fut le théâtre, et qui furent entreprises dès l'automne 1941. Kurt Gerstein, ce sinistre et tragique « expert », y joue par la suite un rôle, ainsi que nous le verrons plus loin. Il semble que des prisonniers de guerre russes furent utilisés en qualité de premiers cobayes. D'après les constatations de la commission polonaise de crimes de guerre, « la tuerie en masse fut expérimentée dans les abris souterrains du bloc n° 11 sur 250 malades de l'hôpital et 600 prisonniers de guerre environ. Les fenêtres des abris furent recouvertes de terre. Un membre des SS, muni d'un masque à gaz, lança à l'intérieur, par la porte ouverte, le contenu des boîtes de Zyklon B, puis la porte fut fermée. Le lendemain après-midi, le SS Palitsch, portant toujours son masque, ouvrit la porte et constata que plusieurs prisonniers étaient encore vivants. On ajouta donc du Zyklon, la porte fut refermée jusqu'au lendemain soir. Cette fois, tous les prisonniers furent trouvés asphyxiés (313) ». D'après l'historien F. Friedmann, cette première expérience d'envergure a été faite le 15 septembre 1941 (314). Elle fut effectuée près du hameau de Birkenau (Brzezinski en polonais) qui sera dorénavant le lieu précis des exterminations. Plus tard dans l'année, aux dires de Höess lui-même, « les deux bâtiments de ferme situés à l'écart de la route, près de Birkenau, furent rendus étanches et pourvus de solides portes en bois (315) ». Ce furent les premières installations permanentes. De petite capacité, elles ne comportaient pas de crématoire : les corps des victimes étaient brûlés à l'air libre. Elles serviront cependant jusqu'à la

1. Hitler dans *Mein Kampf* : « ...Si au début de la guerre ou au cours de celle-ci 12.000 ou 15.000 de ces corrupteurs hébraïques du peuple avaient été plongés dans un gaz asphyxiant... le sacrifice de millions de soldats n'aurait pas été inutile... » (462^e édition de 1939, p. 772).

Goebbels : « ...Il est vrai que le Juif est un être humain, mais la puce est également un être vivant, point trop agréable... Notre devoir envers nous-mêmes et envers notre conscience consiste à le rendre inoffensif. Il en est de même avec les Juifs... » (Goebbels, *Questions et réponses pour le National-Socialiste*, 1932, p. 12.)

fin, et, contrairement aux installations perfectionnées construites plus tard, ne seront pas détruites en octobre 1944. Il est impossible d'indiquer même approximativement le nombre de victimes qui furent exterminées à Auschwitz au cours de cette première période : il semble qu'il s'agissait surtout de prisonniers de guerre russes, dont Höess évalue le chiffre total à 70.000 (316). (Par la suite, les prisonniers « aryens » n'étaient assassinés qu'à titre individuel, généralement par ordres venus de Berlin, et n'étaient qu'exceptionnellement envoyés à la chambre à gaz : en ce qui les concernait, le procédé généralement appliqué était une injection de cyanure de potassium dans la région du cœur.)

Ce n'est qu'au début de l'été 1942, d'après certains calculs le 20 juin 1942, que commence à proprement parler l'extermination massive des Juifs¹. Entre temps, Auschwitz avait subi des transformations profondes. C'était maintenant une cité concentrationnaire d'une population de 150.000 habitants au moins, gardés par plus de 3.000 SS (317), une des agglomérations les plus importantes de cet univers souterrain d'esclaves déportés qui connut dans les dernières années de l'Allemagne nazie, un développement si prodigieux. Divisée en trois grands camps (Auschwitz I, Auschwitz II-Birkenau et Auschwitz III-Monowitz) et plusieurs dizaines de sous-camps ou « commandos extérieurs », la cité d'Auschwitz vivait d'une vie intense et diversifiée, sur le fond de laquelle les exterminations, cependant toujours présentes et perceptibles par les lueurs rouges des crématoires et l'odeur pestilentielle des cadavres incinérés, ne jouaient qu'un rôle relativement secondaire. Les sélections périodiques et multiformes étaient le principal lien rattachant l'Auschwitz des crématoires, l'Auschwitz proprement dit des Juifs, à l'Auschwitz des forçats, l'Auschwitz inter-

1. *Het doedenboek van Auschwitz*, Edition Croix-Rouge néerlandaise, 's-Gravenhage, 1947. Le calcul de l'auteur de cette remarquable brochure est basé sur la découverte du fascicule n° 22 du registre de décès d'Auschwitz. Ce fascicule contient 1.500 noms inscrits à raison de 300 noms par jour sous les n° 31.500-33.000 et s'étend du 28 septembre au 2 octobre 1942. Une extrapolation rapide montre qu'à cette cadence des inscriptions, le fascicule n° 1 devait commencer le 20 juin 1942. Précisons d'ores et déjà que seuls les décès des déportés « sélectionnés pour le travail » étaient inscrits sur ces registres.

Deux autres crématoires furent terminés six mois plus tard. Un tronçon du chemin de fer fut prolongé d'un kilomètre, en sorte que les convois débarquaient à proximité immédiate des crématoires (322). Au total, les quatre crématoires comportaient 46 fours, avec une capacité globale de près de 12.000 cadavres par vingt-quatre heures (323). D'une manière générale, la cadence de l'arrivée des convois n'était guère stable, variant suivant le rendement de l'appareil déportationnaire. En certaines périodes, l'afflux était tel que, faute de place dans les camps, des convois entiers furent gazés sans sélection préalable (324). Les pointes extrêmes, de l'ordre de 12.000 et 15.000 par jour, furent atteintes en mai-juin 1944, lors de la déportation des Juifs hongrois. « En juin 1944, on arriva au chiffre record de 22.000 incinérations en vingt-quatre heures », écrit un témoin (325). Tout comme dans la pratique courante des criminels, ce n'est pas tellement l'assassinat proprement dit que la suppression des corps qui créait des soucis continuels à Höess et à ses adjoints : les quatre crématoires ne suffisaient plus, les fours se détérioraient d'ailleurs de plus en plus souvent : d'immenses bûchers en plein air y suppléaient... C'est dans cette dernière période que furent « gazés », au cours d'une nuit d'août 1944, 4.000 Tziganes, derniers survivants de la population tzigane d'Auschwitz : c'est le seul exemple d'une extermination massive et intégrale de non-Juifs (326).

L'histoire, cependant, suivait son cours. A la suite de facteurs multiples et que nous examinerons en détail dans un des chapitres suivants, Himmler donnait en octobre 1944 l'ordre d'arrêter les exterminations. Une des dernières sélections, la plus vaste et la plus cruelle aux dires des survivants, eut lieu le 1^{er} octobre 1944 (327). A partir de novembre, il n'y eut ni arrivée de convois nouveaux ni sélections.

Après une trentaine de mois d'activité intense, le bilan d'Auschwitz s'établissait comme suit : près de 2 millions (ce chiffre ne pourra jamais être établi avec précision¹)

1. Dans ses dépositions, Höess parle de 2 millions 1/2, « chiffre officiellement indiqué, écrit-il sous la signature du lieutenant colonel Eichmann, dans un rapport à Himmler ». ... Ce chiffre a été adopté par divers auteurs, et figure dans les attendus du verdict du procès des grands criminels

d'exterminations immédiates, auxquelles venaient s'ajouter environ 300.000 décès de détenus immatriculés — Juifs pour la majeure partie, mais non pour la totalité — et pour lesquels l'envoi à la chambre à gaz n'a été qu'une variante parmi mille autres procédés d'assassinat. Les crématoires furent démantelés au début de novembre 1944 (328); le camp se maintint sans grands changements pendant plus de deux mois encore. Dès la fin de l'année, cependant, il fut procédé à l'évacuation de ses principales industries. L'offensive d'hiver russe de janvier 1945 précipita l'évacuation. Près de 5.000 malades, considérés comme intransportables, furent libérés le 27 janvier par l'Armée Rouge; près de 60.000 détenus considérés comme valides, Juifs pour la majeure partie, furent évacués à l'intérieur du pays, et en particulier sur le camp de Buchenwald dans l'Allemagne centrale (329). Les conditions de cette évacuation et celles de la vie dans le « petit camp » de Buchenwald furent telles que sur ce nombre quelques milliers seulement purent se maintenir en vie jusqu'à l'arrivée des Américains, trois mois plus tard, sans qu'aucun procédé d'extermination systématique ait été appliqué à ce groupe.

A l'heure actuelle seul le « crématoire n° 1 », ainsi que quelques baraques et halls d'usines démantelées, subsistent à Auschwitz-Birkenau, transformé en musée par le gouvernement polonais. Pendant de longs mois après la libération de la région, les paysans polonais venaient faire des fouilles aux alentours, recherchant, parmi les monceaux de cendres, ou à l'emplacement des latrines, quelque débris d'or ou autre vestige de valeur subsistant après l'incinération des milliers de cadavres (330)...

LES SÉLECTIONS. LE « CYCLONE B »

Un ordre secret de Himmler, daté d'avril 1942, dont le texte n'a pas été retrouvé, mais qui a été évoqué devant le

de guerre. Nous n'avons pas de raisons, cependant, d'accepter sans critiques cette statistique attribuée à Eichmann, et qui pouvait pécher par défaut ainsi que par excès. Le calcul du nombre des victimes par addition des déportations provenant des différents pays laisse conclure à un chiffre inférieur, bien que nous n'ayons que fort peu de données, par exemple sur le chiffre des Juifs polonais envoyés à Auschwitz.

D'une manière très approximative, un chiffre voisin de 2 millions nous paraît approcher de plus près la vérité.

cation du Cyclone B, en s'abstenant à l'avenir d'y adjoindre cet « irritant » incorporé à titre d'« avertisseur », qui, paraît-il, augmentait singulièrement les souffrances de l'agonie. Peters assure qu'il eut beaucoup de peine à donner suite à la demande de Gerstein, ne pouvant, dit-il, motiver convenablement à ses collaborateurs cette modification de fabrication. Ceci bien qu'il considérât comme « légales » les commandes de Gerstein, « ainsi que bien d'autres choses encore, ce qui s'explique par la déformation de tous les concepts moraux de cette époque (347) ». En ce qui concerne Peters, un tribunal allemand l'a condamné au printemps 1949 à cinq années de prison.

LES BOURREAUX : MÉTHODES ET PSYCHOLOGIE

Dans le dossier administratif de Rudolf Höess, la rubrique : arme, qui portait primitivement la mention : cavalerie, est surchargée et indique en surimpression : camps de concentration. Les unités chargées de la surveillance des camps de concentration constituaient en effet au sein de la SS une véritable arme à part, les formations « Tête de Mort¹ », entraînées depuis 1933 à garder, à abaisser et à torturer les « sous-hommes » et les adversaires du régime. Briser chez les détenus toute velléité de résistance; entourer leur expiation sanglante d'horreur et de mystère, de « nuit et brouillard », telle était la destination essentielle de ces troupes spécialisées; une intention de « rééducation » et d'amendement, limitée aux détenus allemands, venait s'y ajouter à l'origine. Pour ces buts, un seul moyen : infliger des souffrances variées, cruelles et savantes. Les Têtes de Mort bénéficiaient donc d'une tradition d'assez longue date. A l'attitude d'insensibilité professionnelle à laquelle les avait rompus une longue pratique, venaient s'ajouter chez la plupart de ces hommes les troubles plaisirs qu'ils s'étaient accoutumés à retirer de souffrances infligées sur ordre, et, ce qui plus est, dans un but supérieur et idéologiquement consacré...

Remarquons toutefois que grâce aux méthodes adoptées à Auschwitz (ainsi que dans les autres camps d'extermination) quelques dizaines de fonctionnaires à peine prêtaient la

1. « SS-Totenkopf. »

main et assistaient personnellement au processus exterminatoire proprement dit. Les Sonderkommandos, formés de SS, détenus, desservait les crématoires; une poignée de SS, quelques médecins en constituaient tout le personnel allemand. Il s'agissait bien d'une usine travaillant à la chaîne, à rendement économique : « Personnellement, je n'ai jamais tué, ni battu personne », pouvait affirmer Hœss.

Peut-être le lecteur trouvera-t-il tout de même quelque intérêt à jeter un regard dans la conscience de ces techniciens? Voici un extrait du journal intime de l'un d'eux, un intellectuel celui-là, le médecin docteur Kremer :

« 1. IX.1942. J'ai écrit à Berlin pour commander une ceinture en cuir et des bretelles. J'ai assisté l'après-midi à la désinfection d'un bloc avec du Cyclone B, afin de détruire les poux.

« 2.IX.1942. Ce matin à trois heures, j'ai assisté pour la première fois à une action spéciale. En comparaison, l'enfer de Dante me paraît une comédie. Ce n'est pas pour rien qu'Auschwitz est appelé un camp d'extermination.

« 5.IX.1942. J'ai assisté cet après-midi à une action spéciale appliquée à des détenues de camp féminin (Musulmanes¹), les pires que j'aie jamais vues. Le docteur Thilo avait raison ce matin en me disant que nous nous trouvons dans l'anus du monde². Ce soir vers huit heures j'ai assisté à une action spéciale de Hollandais. Tous les hommes tiennent à prendre part à ces actions, à cause des rations spéciales qu'ils touchent à cette occasion, consistant en 1/5 de litre de schnaps, 5 cigarettes, 100 grammes de saucisson et pain.

« 6-7.IX.1942. Aujourd'hui, mardi, déjeuner excellent : soupe de tomates, un demi-poulet avec des pommes et du chou rouge, petits fours, une merveilleuse glace à la vanille. J'ai été présenté après déjeuner à...³. Parti à huit heures du soir pour une action spéciale, pour la quatrième fois...

« 23.IX.1942. Assisté la nuit dernière aux sixième et

1. Ainsi qu'on le verra plus loin, on désignait à Auschwitz sous le terme de « Musulmans » les détenus arrivés au degré limite d'usure physique.

2. A cet endroit, le texte porte en latin : *anus mundi*.

3. Mot illisible.

septième actions spéciales. Le matin, l'Obergruppenführer Pohl est arrivé avec son état-major à la maison des Waffens-SS. La sentinelle près de la porte a été la première à me saluer. Le soir, à 20 heures, dîner dans la maison des chefs avec le général Pohl, un véritable banquet. Nous eûmes de la tarte aux pommes, servie à volonté, du bon café, une excellente bière et des gâteaux.

« 7.X.1942. Assisté à la neuvième action spéciale. Etrangers et femmes.

« 11.X.1942. Aujourd'hui dimanche, lièvre, une belle cuisse, pour déjeuner, avec du chou rouge et du pudding, le tout pour 1.25 RM.

« 12.X.1942. Inoculation contre le typhus. A la suite de quoi, état fébrile dans la soirée; ai assisté néanmoins à une action spéciale dans la nuit (1.600 personnes de Hollande). Scènes terribles près du dernier bunker. C'était la dixième action spéciale (348). »

Le journal intime du docteur Kremer continue ainsi jusqu'à la fin de l'année, alternant les menus des repas qu'il particulièrement appréciés avec les mentions des actions spéciales soigneusement numérotées, qu'il commente avec une indifférence grandissante. Accoutumance professionnelle? Pour qu'elle puisse jouer, il fallait bien sans doute une mentalité particulière. Un exemple typique nous est fourni par Rudolf Hœss, « sujet intellectuellement normal, mais présentant l'apathie schizoïde et l'insensibilité caractéristiques d'une franche psychose », suivant le diagnostic du docteur Gilbert, le psychiatre de la prison de Nuremberg. Le docteur Gilbert, qui, à l'affût d'une réaction affective quelconque, interrogea à de multiples reprises Hœss dans sa cellule, ne put tirer de lui que ceci : « Il est certain que ce n'était pas un plaisir de voir ces amoncellements de cadavres et de sentir l'odeur des fours... Mais Himmler l'avait ordonné et je n'avais pas à me demander si c'était juste ou non (349)... » Tranquille et apathique, Hœss ne laisse même pas percevoir la moindre trace d'un remords : « Même la perspective d'être pendu ne paraît pas l'incommoder outre mesure. » Pressé de questions, Hœss s'efforçait d'expliquer : « La pensée de désobéir à un ordre ne

qu'une altération de la vérité et un euphémisme... et celui qui voyageait savait dès le premier jour que les Juifs étaient exterminés, d'une manière qui au début n'était pas systématique; plus tard, lorsque débuta la campagne de Russie, cela fut explicitement prescrit dans le but d'exterminer le judaïsme... (356) »

Le voile d'un secret absolu planait toutefois sur l'œuvre exterminatrice, dont les participants devaient s'obliger au silence sous peine de mort. Par ailleurs, une autre propagande, soucieuse des réactions des pays neutres et même des pays associés, et surtout destinée à la presse étrangère, s'efforçait de dépeindre sous les couleurs les plus roses le sort des « travailleurs juifs ». « Les Juifs inaptes au travail sont transférés dans des ghettos familiaux, tous les autres sont utilisés suivant leur formation professionnelle, le principe étant que les couples demeurent ensemble. L'hébergement et la nourriture sont les mêmes que ceux des autres travailleurs... », etc. (Conférence de presse du « chef de presse adjoint du Reich », Sündermann, le 19 avril 1944.) Reproduites par quelques journaux roumains ou hongrois, ces sornettes n'étaient guère diffusées en Allemagne même. Et le sort des Juifs, toutes les opérations de police et démarches administratives s'y rattachant, qualifiées de « Geheime Reichs-sache », appartenaient au domaine redoutable des secrets d'Etat, dont il était préférable de ne point se mêler. Ils peuvent être comptés sur les doigts de la main, les Allemands intrépides qui osèrent traiter cette question en public, ou même, tel l'évêque protestant Wurm, protester par écrit auprès du Führer. (« Je dois déclarer... qu'en tant que chrétiens, nous ressentons la politique d'extermination des Juifs comme une iniquité grave, fatale pour le peuple allemand »; ces lignes courageuses étaient datées du 18 décembre 1943¹.) Dans le souci continu d'entretenir le secret, il y a lieu de voir autre chose que le désir de ne pas ébrui-

1. Lettre de l'évêque Wurm au chef de la chancellerie du Reich. Par une lettre précédente datée du 16 juillet 1943 et adressée directement au Führer, l'évêque élevait des protestations formulées d'une manière à peu près analogue.

Il est intéressant de constater que, lors des polémiques qui ont accompagné ou suivi dans les colonnes de la presse allemande post-hitlérienne les procès de Nuremberg, l'évêque Wurm manifestait sa désapprobation pour la justice alliée en des termes d'une véhémence à peine moindre.

tion étaient nécessaires dans tous les cas. Et la vie concentrationnaire entraînait dans les corps et dans les âmes d'étranges transformations.

L'insensibilisation physique d'abord : faculté d'endurer les appels interminables, les hommes sous-alimentés, à peine vêtus, stationnant parfois huit ou douze heures, exposés aux rigueurs de l'hiver polonais; plus tard les marches d'évacuation, le terrible voyage d'Auschwitz à Buchenwald en janvier 1944, soixante-dix kilomètres à pied en une nuit, ensuite trois jours et trois nuits en wagons découverts par 20° de froid. En même temps, insensibilité morale : indifférence aux disparitions quotidiennes d'amis et de parents. Obsédant était le reflet des crématoires et cependant, « c'est avec le calme du citoyen qui lit son journal » que les déportés se communiquaient le matin les nouvelles du jour, le nombre de convois, le nombre de gazages. Ainsi, par un douloureux et fatal apprentissage, les prisonniers s'imprégnaient des qualités de dureté et d'inhumanité, fondements mêmes du système tout entier, qui étaient si soigneusement cultivées chez leurs gardiens.

Il serait malaisé et même présomptueux de tenter de décrire toutes les évolutions et modifications causées par l'ambiance d'Auschwitz, étant donnée de plus l'inévitable diversité des réactions individuelles. Le martyrologue juif des camps, l'épreuve la plus cruelle à laquelle une collectivité humaine fut jamais soumise, donnait à certaines natures d'élite l'occasion d'élever jusqu'au sublime leurs qualités morales, préservant en soi l'être humain malgré et contre tout. Telles étaient les conditions, cependant, que leur héroïsme ne pouvait s'exprimer le plus souvent que par l'acceptation stoïque et résignée d'un sort pire que la mort (et là précédant de peu). Cette valeur de l'exemple, cette vertu cristallisatrice qu'il possède dans les collectivités humaines, se trouvaient dans les camps réduites à néant. Un Gandhi y serait devenu l'objet de la risée générale¹. Aussi bien, si l'on

1. L'historien juif Wulff, lui-même un survivant d'Auschwitz, nous raconte qu'au cours d'une discussion qu'il eut dans le camp avec son codétenu B. Kautsky, la question vint sur le tapis : que serait devenu Gandhi dans le camp? Les interlocuteurs furent d'accord pour constater qu'après avoir été l'objet de quelques-unes de ces plaisanteries et farces grossières dont SS et kapos se partageaient le secret, il aurait passé, en quelques jours, dans la catégorie des « Musulmans », et aurait succombé lors de la première sélection...

cherche à dégager les réactions dominantes, c'est la passivité généralisée des détenus qui frappe surtout. Sa conséquence fatale, semble-t-il, quelle qu'ait été la catégorie à laquelle appartenait les prisonniers, consistait en une obéissance absolue, une docilité parfaite aux ordres des SS ou de leurs séides, chefs de blocs ou kapos. Cette obéissance atteignait une véritable automatisation. Même si l'ordre donné comportait pour le prisonnier des conséquences graves, parfois immédiatement fatales, il n'en était pas moins exécuté. Ce comportement de la plupart des prisonniers sera mieux éclairé à l'aide de quelques exemples. Le « coup du calot », amusement SS en vogue à certaines époques, consistait à décoiffer un détenu et à projeter son calot au delà de la chaîne des sentinelles, dans la zone de tir à vue, après quoi il était ordonné au prisonnier d'aller le chercher; régulièrement, la victime s'exécutait, et c'est ainsi qu'étaient mis en scène nombre de « décès lors d'une tentative d'évasion ». Fatigue de l'existence? Il y eut aussi ces kapos assassins en série, qui parfois remettaient au détenu une corde, leur donnant l'ordre de se pendre. Il était normal à Auschwitz qu'un tel ordre soit suivi d'effet... Le mémorialiste M. Rusinek dans son livre *Listy spod Morwy*, relate un cas de ce genre, où le chef du bloc ordonne un soir à un malheureux « de se pendre à minuit ». Dans la nuit, la victime, qui couchait à côté de son tyran, se lève et doucement, sur la pointe des pieds, afin de ne pas réveiller son persécuteur, alla se pendre. Des cas pareils ou d'autres du même genre sont attestés par des récits nombreux et indiscutables.

Ainsi, un acte de désobéissance était impossible, non par l'effet d'une saine et précautionneuse raison ou par le jeu d'un réflexe instinctif, mais en rupture flagrante aux commandements vitaux. De l'impératif de l'auto-défense et de celui de l'obéissance, ce dernier s'avérait être le plus fort. On aurait dit que sous l'effet de la terrible pression, et par une véritable osmose psychique, le « Drill », le dressage conscient et enthousiaste de la SS, finissait par se communiquer à sa victime.

Une telle robotisation peut paraître incroyable. Peut-être cependant, en examinant d'autres bagnes et d'autres lieux de souffrance, y trouverait-on des cas, des indices annonçant une évolution semblable, et à laquelle la cruauté extrême du

CHAPITRE VII

TENTATIVES D'UNE EXPLOITATION
PLUS RATIONNELLE DES JUIFS

LES GRANDES IDÉES DE HEINRICH HIMMLER

Avec une minutie qui aura pu paraître fastidieuse à maint lecteur, nous avons cherché à reconstituer la naissance et l'évolution de l'idée d'un génocide systématique et intégral. Si bien des aspects en sont encore insuffisamment éclaircis, il est certain que le plan initial a été conçu et décidé par un tout petit groupe d'hommes, ceux-là justement d'entre les chefs nazis qui étaient le mieux aptes à saisir le sens profond du cataclysme infernal qu'ils avaient déchaîné. Hitler, Goebbels, Heydrich, et sans doute Bormann : nous en avons déjà parlé précédemment. Ils trouvèrent, à tous les échelons, d'Eichmann au dernier des SS, des exécutants appliqués, ardents, voire enthousiastes.

D'autres chefs nazis, non moins ardents, facilement tout aussi féroces et sadiques, avaient tendance à envisager l'opération d'un point de vue qu'ils estimaient plus rationnel; sans doute en méconnaissaient-ils ainsi la vraie signification, l'appel à la destruction et à la mort, le crépuscule tragique de nuit wagnérienne. Supprimons le Juif, tuons-le, soit : mais là où le Juif peut nous être d'une utilité quelconque, cherchons donc le profit allemand plutôt que la mort du Juif. Ce Juif, ne peut-on le faire travailler, tout en

provoquant, grâce aux techniques modernes, l'extinction assurée de la race? Ne peut-on aussi le vendre, moyennant espèces sonnantes? Cette attitude, elle aussi, imprègne toutes les phases de la tragédie. Nous avons vu (et c'est peut-être par là qu'on perçoit le mieux le sens profond de l'hitlérisme) que de par la volonté du Maître et de par la logique de son système, cette tendance fut impuissante à s'imposer. Pas toujours, cependant; et les luttes qui s'engagèrent alors autour des vies des Juifs d'Europe, les contre-coups qu'elles connurent jusque dans les chancelleries des gouvernements alliés, comportent maints côtés révélateurs, constituant en même temps l'un des aspects les moins connus de l'histoire de la deuxième guerre mondiale.

Prisonniers de l'enfer hitlérien, maints Juifs cherchaient à en échapper, à quitter l'Europe, en soudoyant quelques membres de l'armée de leurs geôliers. Ceux-ci n'étaient guère incorruptibles : mais les sanctions étaient sévères, et l'on relève bien des cas d'exécution de SS ou d'hommes de la Wehrmacht pour des délits de ce genre. D'autres rançonnements individuels réussissaient : de ceux-là, l'on ne trouve évidemment guère de traces dans les archives allemandes. Il y eut aussi quelques exemples, surtout lors de la phase initiale, en 1939 ou 1940, d'interventions politiques, tel le cas du célèbre rabbin de Lubawicz, qui en 1940 put se rendre de Pologne occupée aux Etats-Unis, via Berlin, grâce à des interventions diplomatiques et au concours de l'Abwehr (392). Dans certains de ces cas, il devient difficile de dire si l'exemption accordée appartient à la catégorie de la corruption individuelle ou relève de l'exemption pour motifs politiques, étant donnée la confusion des pouvoirs qui régnait dans le III^e Reich, gouverné par un véritable système de satrapies individuelles. Parmi celles-ci, l'ordre de la SS, Etat dans l'Etat, était la plus achevée et la plus puissante, et le Reichsführer SS Heinrich Himmler, son grand maître, s'efforça de bonne heure de tourner à son profit exclusif le bénéfice des opérations de cette espèce. Ici, il convient de s'arrêter un peu plus longuement sur la figure de l'homme qui, chargé par le Führer de l'œuvre exterminatrice, était en même temps le partisan le plus marquant d'un génocide plus « rationnel ».

ce fidèle entre les fidèles fut en effet amené à ébaucher sa politique personnelle, diamétralement opposée à celle du Führer. Sans doute aussi, son réalisme terre à terre s'insurgeait-il contre les fonds et les énergies investis dans une industrie de la mort pure, sans aucune contrepartie économique... De naïfs calculs de sécurité personnelle sont-ils venus s'y mêler sur la fin? Escomptait-il la grâce des vainqueurs, un adoucissement de son sort, croyait-il même pour l'avenir à un rôle à jouer? Cet inquisiteur modèle a-t-il vraiment été tenté de trahir la foi jurée? Certains de ses biographes l'ont pensé, et ainsi qu'on le verra, certaines de ses initiatives peuvent le faire supposer. Son activité des derniers mois était déroutante. Son entourage complotait ouvertement contre Hitler, son bras droit Walter Schellenberg le pressait de prendre le pouvoir : tiraillé de toutes parts, il laissait faire, prit même des contacts avec le comte Bernadotte — mais fut incapable de prendre une décision. Quelles étaient les pensées qui s'agitaient alors dans son âme? Il est vrai que la complexité humaine peut aller de pair avec la bêtise — et, tout comme elle, être insondable.

RAYONS X ET CALADIUM SENGUINUM

2 2

Une « exploitation plus rationnelle » pouvait être envisagée de diverses manières. Faire travailler les Juifs jusqu'à l'épuisement, jusqu'à ce que la mort s'ensuive, c'est-à-dire les exterminer par le travail, en était, somme toute, une première forme, officielle celle-là, puisque approuvée par le Führer en personne : et nous savons que Heydrich — le destructeur peut-être le plus conscient, parmi les hommes de premier plan — la préconisait de son côté. Mais ce fut bien une idée himmlérienne que d'accorder à certains Juifs, étant données leurs capacités particulières, un traitement privilégié, en retardant ainsi l'immolation. Ainsi surgit un camp de concentration pour mathématiciens juifs, autrement dit, pour nous en tenir à la terminologie même du Reichsführer, « un centre d'études scientifiques, où les connaissances spécialisées de ces gens seront utilisées pour des opérations de calcul qui prennent du temps et exigent des cerveaux » (399). Et dans le camp de Sachsenhausen

NO
640

75515

quelques dizaines de Juifs mathématiciens, en pyjamas rayés comme cela se devait, mais abondamment pourvus d'abaques et de tables de logarithmes, se livraient à des calculs de trajectoires balistiques ou de prévision météorologique à longue échéance... Des Juifs dessinateurs, eux, étaient utilisés dans les camps d'Oranienburg et de Schlier en Autriche, en même temps que des graveurs et des lithographes, à la fabrication de fausses bank-notes anglaises et américaines et de faux documents et passeports; l'entreprise était montée à grande échelle, plus de mille détenus y étaient occupés, et d'après un témoignage, rien qu'en monnaie britannique près de sept cent cinquante millions de fausses livres sterling y furent imprimées (400). Mais de toute évidence le nombre de Juifs provisoirement épargnés de cette manière était très limité.

Par contre, ce fut un projet d'envergure que d'en arriver à une « solution finale » d'ensemble non pas au moyen d'une suppression physique sanglante et immédiate, mais par la voie de stérilisations ou de castrations massives, qui entraîneraient une extinction opératoire du peuple juif quelque peu différée, mais non moins certaine. L'admirable idée! La castration, l'injure la pire qu'un homme est capable d'infliger à un autre, était bien de nature à éveiller des résonances profondes dans mainte âme hitlérienne, et à faire écho aux plus secrets refoulements; le procédé même, avec son aspect d'intervention chirurgicale, permettait de pallier les reproches de « manière non conforme à nos conceptions allemandes », élevés, nous l'avons vu, par maint témoin des massacres; enfin, les Juifs châtrés fourniraient une armée de quelques millions de travailleurs définitivement inoffensifs et morts en puissance. Rien d'étonnant à ce que ce projet se soit frayé un chemin dans les cervelles les plus diverses, chez des médecins et chez des fonctionnaires, chez les hommes qui prenaient part à l'action d'extermination et chez d'autres qui n'avaient rien à voir avec elle.

Chez Himmler tout le premier, et avant même le déclenchement de la « solution finale » proprement dite. Dès janvier 1941, il songea à en faire étudier la réalisation pratique (401). A cet effet, il ne s'adressa à nul autre que Victor Brack, ce haut fonctionnaire de la Chancellerie du Führer

qui s'était acquitté si brillamment des problèmes posés par le « programme d'euthanasie ». Une amitié de vieille date liait d'ailleurs les deux hommes : le père de Brack avait été le médecin de la famille Himmler, et le jeune Brack, lors de son entrée dans les SS en 1931, lui avait servi de chauffeur particulier. Et deux mois plus tard, Brack était en mesure de lui soumettre son rapport :

AFFAIRE SECRÈTE.

« Aux personnes qui devront être définitivement stérilisées, il faudra appliquer un traitement aux rayons X, en sorte que la castration soit obtenue avec toutes ses conséquences... Le dosage peut être atteint de diverses manières, et le traitement peut s'effectuer sans que le sujet s'en aperçoive. Pour les hommes, le foyer d'irradiation doit posséder une puissance de 500 à 600 r, pour les femmes une puissance de 300 à 350 r. Dans la pratique, un moyen se présente : ce serait, par exemple, de convoquer les personnes à traiter devant un guichet et de leur y faire remplir un formulaire ou de leur poser des questions, pour les retenir ainsi pendant deux ou trois minutes. Le fonctionnaire assis derrière le guichet pourra régler l'appareil, et ceci de telle sorte qu'il tourne un robinet faisant fonctionner les deux tubes en même temps (l'irradiation devant être bilatérale). C'est ainsi qu'un dispositif comportant deux tubes parviendrait à stériliser 150 à 200 personnes par jour, et avec une vingtaine de ces dispositifs, 3.000 à 4.000 personnes par jour. Les frais d'un tel dispositif s'élevaient approximativement entre 20.000 et 30.000 marks par système de deux tubes. Il convient cependant d'y ajouter les frais de transformation d'un immeuble, étant donné qu'il faudrait prévoir des installations de sécurité assez importantes pour les fonctionnaires du service.

« En résumé, je puis dire que grâce à ce procédé, la technique et l'étude des rayons X permettent à l'heure actuelle d'entreprendre sans hésiter une stérilisation en masse. Il semble cependant impossible de soumettre les intéressés à ce traitement, sans que tôt ou tard ils puissent constater avec certitude qu'ils ont été stérilisés ou castrés au moyen de rayons X.

« Signé : BRACK. » (402)

Ce document était communément désigné, au cours des procès de Nuremberg, sous le titre de « document du guichet ». Qu'on ne croie surtout pas que l'auteur de ce Grand-

Guignol administratif admettait qu'on le considérât comme un antisémite. Lors de son procès, Victor Brack affirma en effet qu'il était un homme modéré et sentimental, prompt à se pencher sur la souffrance de son prochain (d'où son engouement pour l'euthanasie) et que le document en question ne faisait que refléter cette tendance; que lui-même était, somme toute, un ami du genre humain en général et des Juifs en particulier. Ses avocats ainsi qu'un grand nombre de témoins — dont un ancien prix Nobel, le professeur Warburg — le confirmaient à qui mieux mieux. N'était-il pas question, « non pas d'exterminer les Juifs, mais, au contraire, de les protéger et de les sauver d'un destin terrible (403) »? Victor Brack n'avait-il pas agi « comme un commandant en chef qui sacrifie quelques milliers de soldats afin d'en sauver des centaines de milliers »? Et l'auteur du document du guichet de protester : « Toute ma vie je n'ai jamais fait qu'aider les Juifs : je ne les ai jamais haïs. » Si nous nous sommes étendus quelque peu sur le cas de Brack, c'est qu'il est instructif, après avoir parcouru l'interminable galerie des exterminations, de voir de quelle manière était fait un Nazi important réputé pour être un champion des Juifs...

Dès lors, les expériences de castration aux rayons X ne discontinuèrent plus dans les camps de concentration. Quelques mois plus tard, un petit médecin militaire, sans doute ambitieux de faire carrière, le docteur Pokorny, soumit au Reichsführer, « porté par la pensée que l'ennemi ne doit pas seulement être vaincu, mais également détruit », une autre suggestion : celle de faire appel aux propriétés singulières d'une plante du Brésil, le *Caladium senguinum*, dont le suc aurait le pouvoir de stériliser les organes reproducteurs de l'homme (404). Cette suggestion fut également accueillie avec faveur, et à partir du début de 1942, en même temps que se déclenchait l'œuvre exterminatrice, les expériences se poursuivaient sur une échelle de plus en plus large. A Auschwitz et à Ravensbrück, le professeur Glauber se livre à l'étude expérimentale de la stérilisation des femmes. Le procédé de Brack, celui du « guichet », est mis à l'épreuve à Auschwitz, tandis que les serres chaudes des horticultures SS sont mises à profit pour la culture intensive du *Caladium senguinum*. De Vienne, par l'intermé-

NO
139

diaire du Gauleiter local, un groupe de médecins signale de son côté les propriétés admirables du *Caladium*, ainsi que « les perspectives ouvertes par la possibilité de la stérilisation d'un nombre illimité d'hommes en un laps de temps infime et par une voie aussi simple que possible (405) ». Himmler ordonne aux médecins viennois de se mettre en relations avec les expérimentateurs SS d'Auschwitz, et de travailler de concert avec eux. L'intérêt qu'il porte aux divers objets est inlassable, et il se hasarde même à faire des suggestions techniques. Ainsi, il fait écrire au professeur Glauber : « Des expériences approfondies devraient être faites pour nous assurer de l'efficacité de la stérilisation, éventuellement par radiographie, en cherchant à établir, après un délai déterminé, quelles modifications sont survenues entre temps. De temps en temps, il faudrait aussi se livrer à une expérience pratique, en enfermant une Juive avec un Juif pour un laps de temps donné, et en voyant quels sont les résultats qui s'ensuivent (406)... » Signalons du reste que tous ces ambitieux projets ne visent pas les Juifs seuls, et envisagent d'emblée la castration de toutes les races dites inférieures. Ainsi, le docteur Pokorny suggère d'administrer le *Caladium* à trois millions de prisonniers de guerre, tandis que le groupe de Vienne rappelle que « l'arrêt de la prolifération des races inférieures fait partie des tâches les plus urgentes de la politique raciale allemande ». Mélanger quelques onces de drogue à la nourriture des populations subjuguées ne constituait évidemment pas une tâche impossible : encore fallait-il que celle-ci fût agissante. Heureusement peut-être pour maints peuples européens, les trois années dont les pionniers de la science SS bénéficièrent pour leurs manipulations ne leur suffirent pas pour obtenir des résultats probants. Le « système du guichet », si séduisant sur papier, se révéla inopérant à l'usage : « ...La preuve est faite qu'une castration de l'homme par cette voie est à peu près exclue, ou exige des frais et des efforts qui n'en valent pas la peine (407)... » écrivait en avril 1944 à Himmler l'un des assistants de Brack. En ce qui concerne le *Caladium senguinum* — à en croire un savant expert — si le principe en était infaillible, ce furent les horticulteurs SS qui faillirent à la tâche, en échouant à reconstituer dans leurs serres les conditions exigées pour le parfait épanouis-

sement de ce redoutable arbuste tropical (408). Et la « solution finale » acheva de se dérouler conformément à l'idée première, avant que puisse être découvert un procédé de castration massive, simple, efficace et bon marché. Seuls quelques cobayes humains, épaves tragiques dont certaines, sous le couvert de l'anonymat, ont fait devant les tribunaux de crimes de guerre des dépositions déchirantes, conservent dans leur chair les traces de l'une des grandes idées du Reichsführer Heinrich Himmler.

L'EUROPA-PLAN

Un rançonnement gigantesque et global de tous les Juifs encore en vie : tel fut un autre projet de leur exploitation plus rationnelle qui préoccupait nombre de SS haut placés, et séduisait fort le Reichsführer en personne. Ce projet, à l'inverse du précédent, connut un commencement d'exécution.

Ainsi que nous l'avons dit, c'est de bonne heure que Himmler permit à certains bureaux de la SS de conclure des arrangements individuels, autorisant en pleine guerre l'émigration des Juifs très riches moyennant des versements en devises fortes, dollars ou francs suisses, destinés en principe à l'équipement de la Waffen-SS. Le procédé était surtout appliqué aux Pays-Bas : la rançon était d'importance, de 5.000 à 10.000 dollars par personne; aussi bien, seuls, une cinquantaine de Juifs hollandais purent en profiter (409). A la fin de 1942, l'état-major de Himmler songea à étendre ces opérations à d'autres pays, et en particulier à la Slovaquie, d'où les déportations venaient d'être suspendues (410). Ainsi se ménageait progressivement le terrain pour une transaction plus générale.

Il s'est trouvé que le délégué permanent du IV b en Slovaquie, Dieter Wisliceny, bien qu'un des plus anciens compagnons d'Adolf Eichmann, s'écartait quelque peu du type classique du tortionnaire nazi. Cet ancien journaliste ne manquait pas d'une certaine culture, ni même d'un certain raffinement. Il avait tendance à exercer ses fonctions en dilettante, témoignait envers ses victimes d'une correction voulue, s'attachant du reste à la poursuite de ses inté-

rêts et avantages personnels plutôt qu'à l'exécution scrupuleuse de sa mission, pour laquelle, tout compte fait, il semble n'avoir ressenti qu'un enthousiasme limité. Un personnage pareil était l'intermédiaire rêvé pour l'extension du procédé à l'ensemble de la collectivité juive. Mais l'idée première en revient à une Juive de Bratislava, Gisi Fleischmann, une femme au grand cœur et à l'énergie dévorante.

Puisque, moyennant rançon, les Juifs pouvaient échapper à leur destin en des cas isolés, pourquoi ne pas tenter de soustraire, par une seule et unique opération, portant s'il le fallait sur des sommes se chiffrant par millions, la totalité des Juifs à leur destin? Gisi Fleischmann fut prendre des contacts avec Wisliceny, alertant en même temps, grâce à un système de courriers, l'American Jewish Joint, la puissante œuvre philanthropique juive. Recueillie sur place, une première somme de vingt-cinq mille dollars fut remise à Wisliceny : celui-ci se fit fort d'obtenir l'accord du Reichsführer pour ce que les négociateurs désignaient sous le mot-code de « Europa-Plan ». Inutile d'ajouter que les conversations et les sondages se poursuivaient dans le secret le plus absolu, la moindre indiscretion étant grosse de conséquences. Il n'en est resté nulle trace parmi les archives de la SS. Par contre, les appels enflammés que Gisi Fleischmann adressait à l'étranger ont été conservés : en voici quelques extraits, qui nous permettent d'évoquer les espoirs qui animaient les cœurs, au sein de son petit groupe : « (24 mars 1943)... nos possibilités sont malheureusement limitées. Mais notre volonté tenace et inflexible d'arriver à nos fins nous donne la force et le courage de continuer dans cette voie. Nous devons nous efforcer avec nos forces conjointes d'atteindre notre but sacré » ; « (18 juin 1943)... je conclus ce rapport à un instant peut-être historique, car votre acceptation du projet ouvre des possibilités pour arrêter la terrible œuvre d'extermination. Si cette grande œuvre d'amour humain réussit, nous pourrions dire que nous n'aurons pas vécu en vain (411)... »

Il est caractéristique que Himmler hésita longuement avant de donner à Wisliceny des instructions précises. Sa première réaction paraît avoir été favorable : il semble bien qu'une émigration massive d'enfants figurait parmi les

ses amis se révélèrent bons psychologues, et les arguments qu'ils mettaient en avant étaient admirablement conçus pour faire impression sur des cervelles nazies. Les voici, du reste, tels qu'ils étaient résumés en une note soumise à Himmler en juillet 1944 :

« ...Nous estimons qu'une prémisses indispensable pour les pourparlers de Lisbonne est constituée par l'arrêt des déportations de Hongrie, qui seraient remplacées, une fois l'accord intervenu, par une émigration ordonnée des derniers restes juifs de Hongrie.

« Nous insistons à nouveau de la manière la plus pressante pour que les Juifs déjà déportés de Hongrie soient préservés de la destruction totale ou partielle de leur substance, puisque les personnes aptes au travail représentent de ce fait une valeur réelle pour l'économie allemande, tandis que les personnes inaptes, qui doivent être échangées en premier lieu, représentent une valeur latente et rapidement réalisable.

« A ce propos, nous rappelons que lors de nos derniers pourparlers, il a été établi que la signification de nos accords n'est pas seulement d'ordre financier. La contre-valeur à verser par nous, et notamment les camions, signifie en effet une économie de sang allemand. De cette manière, en contrepartie aux vies juives, vous réalisez indirectement une économie de vies allemandes. Une détérioration de la substance juive qui se trouve entre vos mains serait dans ces conditions, nous semble-t-il, une fausse manœuvre et une atteinte à votre propre substance nationale (413)... »

Il est certain qu'en ce qui le concernait, Himmler était désormais entièrement acquis à « l'Europa-Plan ». Mais il se garda bien d'en rendre compte au Führer, et manœuvrait avec une prudence extrême. Un adjoint de Kästner, Joël Brandt, reçut la possibilité de se rendre à Stamboul et, de là, au Caire, afin d'activer les pourparlers : la déportation de Juifs de Budapest fut retardée, et n'eut finalement jamais lieu : de petits groupes de Juifs hongrois, 3.000 en novembre 1944, 1.200 en février 1945, furent convoyés jusqu'à la frontière suisse et libérés, ce geste signifiant un « témoignage de bonne volonté ». C'est en réalité du côté des Alliés que surgirent les obstacles. Joël Brandt fut interné par les autorités britanniques, sans avoir eu la possibilité d'accomplir sa mission; et le State Department interdit au docteur Schwartz, le directeur de l'American Joint, de traiter avec

des sujets ennemis. Ce n'est qu'à grand'peine, grâce à l'intervention de différents négociateurs et intermédiaires suisses ou suédois, que ces pourparlers excessivement compliqués connurent un semblant de continuation; condition suffisante, toutefois, pour que, sur le fond de la rapide évolution de la situation militaire, ils incitassent le Reichsführer SS à des concessions toujours nouvelles. C'est que le succès du débarquement allié paraît avoir déclenché chez lui un véritable revirement. Dès lors, non content d'agir à l'insu du Führer, il en arrive à ne plus tenir compte de sa volonté expresse. En octobre 1944, toujours à l'insu de Hitler, il ordonne l'arrêt des exterminations systématiques, et à la fin de l'année, il consent à poursuivre les pourparlers sur une base non plus économique, mais « humanitaire ». Et le Himmler transfiguré de 1945, ce parfait inconscient qui, s'appêtant à faire sa reddition, s'interrogeait s'il devait ou non serrer la main du général Eisenhower (414), invite en mars un représentant du Congrès juif mondial à le rencontrer, évoquant à ce propos son « activité bienfaisante » d'avant-guerre en faveur de l'émigration des Juifs, activité à laquelle « la guerre et la déraison des hommes » auraient seules mis un terme » (415)... Quelques jours auparavant, il avait ordonné au général Pohl, le chef suprême de tous les camps de concentration, de se rendre, toutes affaires cessantes, dans les principaux camps, afin de faire accorder aux Juifs encore en vie un traitement préférentiel (416). Le 5 avril, il nomme Kurt Becher commissaire spécial du Reich pour les camps de concentration, et l'autorise à faire interrompre l'évacuation des camps, ainsi qu'à les faire remettre, le cas échéant, entre les mains des autorités alliées (417). Ces missions de Pohl et de Becher, bien que handicapées par l'anarchie qui convulsait déjà le III^e Reich, permirent d'éviter maints massacres de dernière heure, et même l'inlassable docteur Kästner, endossant un uniforme SS, put, au cours d'une folle randonnée à travers le chaos de la fin, sauver plusieurs centaines de survivants.

Se conjuguant avec les conceptions particulières de Heinrich Himmler, tels furent les résultats des efforts désespérés entrepris par une poignée de Juifs et de missionnaires neutres, afin de freiner le déroulement de l'œuvre exterminatrice. Il importe d'indiquer que, dans les lignes qui pré-

Quant à des moyens d'action plus puissants, telles de vastes mesures de représailles, que la suprématie aérienne des Alliés rendait possibles, ils ne furent jamais envisagés. Et le bombardement des usines de la mort — opération militairement facile, qui aurait dérégulé le processus exterminatoire et qui aurait été grosse d'effets psychologiques — bien que maintes fois réclamé par les organisations juives, leur fut toujours refusé.

Divers auteurs, des historiens juifs en particulier, en commentant la somme de toutes ces carences, ont ouvertement parlé d'antisémitisme systématique : une phrase terrible a été citée, venant de la bouche d'un homme d'Etat allié à l'époque où, au printemps 1944, des diplomates allemands avaient lancé le bruit d'un prochain refoulement massif des Juifs sur un territoire allié ou neutre¹ : « Mais où allons-nous les mettre ? »² Sans doute un tel facteur peut-il expliquer maintes réticences ; mais peut-être n'est-il pas nécessaire de chercher dans une hostilité consciente la raison essentielle de l'inactivité presque totale du monde en face du martyrologe juif. Plutôt s'agissait-il d'un état de choses établi ; et l'absence de textes ou de conventions protégeant les Juifs ne faisait que consacrer leur faiblesse séculaire. Si leurs souffrances ne trouvaient pas d'écho, c'est que le monde prenait facilement son parti de leurs plaintes. Et ils n'avaient

1. Il semble qu'il s'est agi d'une idée de Ribbentrop, née dans son esprit à l'époque où, à la veille du débarquement allié en Normandie, la propagande allemande se livrait à diverses manœuvres psychologiques.

Cf. le rapport de Veessenmayer, ambassadeur allemand à Budapest, à son gouvernement, en date du 3 avril 1944 : « La réaction de la population de Budapest aux deux attaques aériennes amenait dans de nombreux milieux une recrudescence de l'antisémitisme. Hier, des tracts furent distribués, qui réclamaient la vie de cent Juifs pour chaque Hongrois tué... Je n'aurais aucun scrupule à faire fusiller dix Juifs judicieusement choisis pour chaque Hongrois tué... J'avais du reste l'impression que le gouvernement (hongrois) serait prêt à mettre à exécution pareille mesure, et de son propre chef. D'autre part, une telle action, si elle est engagée, doit être exécutée sans faiblesse. Pour tenir compte des propositions faites au Führer par M. le ministre des Affaires étrangères, concernant la possibilité d'offrir tous les Juifs en cadeau à Churchill et à Roosevelt, je vous prie de bien vouloir me faire savoir si cette idée est toujours retenue, ou si je puis commencer avec lesdites représailles après la prochaine attaque. »

2. L'authenticité de cette phrase, dont les termes nous ont été confirmés par une source très autorisée, ne laisse la place au moindre doute. Son auteur était un homme d'Etat britannique universellement connu.

CHAPITRE VIII

LES GRANDS DESSEINS NAZIS

Nous allons sortir maintenant de l'atmosphère de haine pure, de la destruction comme fin en soi, et, quittant la démente ambiance des industries de la mort, entrer dans un domaine où les intentions et les actes des dirigeants nazis, aussi implacables, aussi féroces qu'ils aient été, revêtent à première vue un aspect moins déconcertant. Ils ne sont plus sans précédent : ils paraissent faire écho aux entreprises des grands conquérants à travers les âges, poussées en l'espèce, il est vrai, à leurs conséquences les plus extrêmes. Il s'agit du sort réservé par le III^e Reich aux peuples asservis, aux races dites « inférieures » : projets qui, bien qu'ils ne dussent connaître leur plein accomplissement qu'après la victoire, étaient déjà mis à exécution avec une hâte fébrile, à mesure que l'emprise allemande s'étendait sur l'Europe.

Si, dans l'eschatologie nazie, le Juif occupait la place de Satan, le non-Allemand en général, le « sous-homme », démuné de tout attribut sacré, était délibérément rangé parmi les catégories du monde animal, et considéré tout au mieux (suivant une définition courante) comme « une forme de transition entre l'animal et l'homme nordique ». A l'égard du Polonais, du Tchèque ou du Français, le souffle de haine paraît donc absent, qui aurait poussé à décréter l'extermination de cette bête de somme par ailleurs si utile, appelée à jouer son rôle dans l'édification du III^e Reich millénaire. Les mesures de persécution, en ce qui le concerne, sont motivées tout

autrement. Il s'agit dans ce cas de considérations économiques et démographiques qui, s'insérant dans le cadre d'un plan impérialiste, visent à assurer la primauté permanente et certaine de la race germanique; il est question de courbes de natalité et d'indices de reproduction, de la prolifération menaçante des Slaves, de la saignée occasionnée par la guerre parmi les Allemands... Et cependant, partant d'un point de vue apparemment plus rationnel, et faisant appel à des techniques plus subtiles, les Nazis tendaient, ainsi qu'on le verra, au même but, celui de la suppression physique des autres peuples : le même terme de génocide s'y applique, même s'il s'est parfois agi en l'espèce d'un génocide « à retardement », plus insidieux et plus lent. Derrière les nuances de terminologie et de méthodes, on retrouve en fin de compte l'identité des faits; derrière les super-structures et les rationalisations, on retrouve le même déferlement homicide, et les mêmes fleuves de sang. Du coup, en embrassant l'ensemble, on aperçoit mieux la vraie signification de l'extermination totale des Juifs, signe avant-coureur d'holocaustes plus vastes et plus généralisés. En fait, une fois déclenchée la « solution finale », les barrières mentales sont rompues, et le précédent psychologique créé : éprouvés aussi de leur côté, les procédés techniques. Aussi bien, on aurait pu conclure, par un simple raisonnement inductif, qu'une entreprise aussi démente ne pouvait s'arrêter à mi-chemin, et que, si seulement la fortune des armes en eût laissé le temps aux Nazis, elle aurait, par la seule force de sa logique interne, happé d'autres peuples et d'autres races dans son engrenage implacable. Car « le racisme est comme la maladie de la rage : nul ne peut savoir d'avance sur qui l'adorateur de son propre sang déchargera la fureur qui le tourmente ¹ ».

Rien n'est aussi oiseux que la tentative de préfigurer des événements qui n'eurent jamais lieu, et l'hégémonie allemande sur l'Europe fut de trop courte durée pour que ces destins menaçants aient eu le temps de s'accomplir. Mais en cinq années de guerre, la courbe d'un génocide plus généralisé se dessinait avec assez de netteté déjà pour qu'on puisse, sans quitter le terrain de l'Histoire pure, évoquer éga-

1. J. Billig, *L'Allemagne et le génocide*, Editions du Centre, Paris, 1949.

Les Russes.

Nous allons aborder maintenant un domaine plus complexe, où les réalisations ne font que s'amorcer, où les projets même n'ont pas encore pris définitivement corps. Ceux-ci étaient élaborés par des experts, de graves professeurs d'université, dont les avis d'ailleurs se heurtaient parfois. Ainsi le professeur Abel (un ancien assistant de l'anthropologue Eugen Fischer), l'expert désigné par la Wehrmacht pour étudier la composition raciale du peuple russe, préconisait l'extermination totale des Russes; le docteur Wetzel, l'expert attaché au ministère des Territoires occupés de l'Est, trouvait cette solution peu pratique et objectait, dans un mémorandum dont nous aurons l'occasion de citer d'autres extraits :

« La proposition d'Abel, visant à la liquidation complète des Russes, ne peut être retenue pour des raisons politiques et économiques, sans parler de l'impossibilité de sa réalisation pratique. Une annihilation biologique complète de la substance russe ne peut être dans notre intérêt, tant que nous ne serons pas nous-mêmes en état de combler l'espace par nos hommes. Dans ces conditions, il faut emprunter d'autres voies, qui mènent à la solution du problème. Nous essayerons de les indiquer ici (427)... »

La solution provisoirement adoptée, purement empirique, fut celle définie par le Führer lui-même, lorsque, à propos de la guerre de partisans qui venait d'être déclenchée en URSS, il s'exclamait : « Cette guerre de partisans présente ses avantages, puisqu'elle nous donne la possibilité d'exterminer tous ceux qui s'opposent à nous! (428) ». Et c'est sous le couvert de la lutte antipartisanne que se perpétrèrent les innombrables massacres systématiques à l'arrière du front, à propos desquels on retrouve dans un rapport du Reichskommissar Lohse la réflexion suivante : « ...Brûler dans des granges hommes, femmes et enfants ne me semble pas une méthode adéquate de lutte contre les partisans, même si l'on désire exterminer la population. Cette méthode est indigne de la cause allemande et nuit considérablement à notre prestige (429). » (C'est ainsi que réapparaît un raisonnement

caractéristique que nous avons déjà, à propos des Juifs, rencontré à maintes reprises.) Les ordres de Keitel relatifs à la lutte contre les partisans indiquaient que « dans cette lutte, les troupes ont le droit et le devoir de procéder par tous les moyens, même à l'encontre des femmes et des enfants... aucun Allemand participant aux opérations militaires ne doit être sujet à des poursuites disciplinaires ou judiciaires à cause de sa conduite pendant le combat (430) ». Ces dispositions s'appliquaient à la Wehrmacht tout entière, de même que cette admonestation adressée aux soldats : « Il faut avoir en vue que dans ce pays la vie humaine ne possède le plus souvent aucune valeur... (431) »

L'extermination systématique des prisonniers de guerre dans les camps concourait au même but. Dans une lettre personnelle adressée à Keitel, Alfred Rosenberg se plaignait de « l'incompréhension politique » témoignée par la Wehrmacht en ce domaine; le document, empreint d'un humour macabre, nous donne quelques précisions sur la manière dont se poursuivaient les exécutions massives des prisonniers :

« ...Il convient enfin de mentionner les exécutions des prisonniers de guerre par fusillade; celles-ci sont parfois pratiquées selon des principes dépourvus de toute compréhension politique. Ainsi, par exemple, les Asiatiques ont été fusillés, dans un certain nombre de camps, bien que ce soient précisément les habitants de la Transcaucasie et du Turkestan, territoires asiatiques, qui comptent les populations de l'Union Soviétique les plus violemment hostiles à l'oppression russe et au bolchévisme. Le ministère pour les Territoires occupés de l'Est a attiré à maintes reprises l'attention sur cette situation déplorable. Néanmoins, en novembre dernier encore, un commando a fait son apparition dans un camp de prisonniers près de Nicolaïev, et a voulu liquider les Asiatiques. Le traitement des prisonniers de guerre semble reposer sur des conceptions totalement erronées au sujet des peuplades de l'Union Soviétique. La plus répandue de ces conceptions est que les peuples deviennent de moins en moins civilisés à mesure que l'on pousse vers l'Est. Si donc on soumet déjà les Polonais à un traitement sévère, on semble estimer que les Ukrainiens, les Blancs-Russiens, les Russes et enfin les Asiatiques devront être soumis à un traitement bien plus sévère encore (432)... »

Les hommes de la SS étaient les principaux auteurs de ces massacres : qu'il s'agissait de l'application d'un plan systé-

matique et préconçu, visant à opérer des ponctions sanglantes au sein de la population, ressort entre autres d'un discours de Himmler, qui, à la veille de l'attaque déclenchée contre l'URSS, avait proclamé devant un groupe de généraux SS que l'un des buts de la campagne était de diminuer la population slave de 30 millions d'individus (433). Dans un autre discours, prononcé en automne 1943, sa pensée, formulée d'une manière quelque peu différente, se précise : « De deux choses l'une : ou nous gagnons pour nous le sang précieux dont nous profitons et que nous nous intégrons, ou bien, messieurs — vous pouvez trouver cela cruel, mais la nature est cruelle — nous anéantissons ce sang. Nous ne pouvons répondre ni devant nos fils ni devant nos ancêtres de laisser ce sang de l'autre côté, donnant ainsi à l'adversaire des chefs et des dirigeants de talent (434)... » La théorie voulait, en effet, que, l'homme nordique étant le seul à posséder des capacités de chef, toutes les classes dirigeantes des pays européens devaient nécessairement comporter quelque ascendance germanique; et au cours de ce même discours, Himmler s'évertuait à démontrer que parmi les généraux de l'armée polonaise de 1939, seuls ceux ayant quelque ancêtre allemand avaient su résister convenablement ¹...

Les Polonais et les Tchèques.

Ainsi, c'est aux élites que s'attaquait en premier lieu l'extermination directe des races inférieures. « Ou nous gagnons pour nous le sang précieux, ou nous anéantissons ce sang » : seuls les Quislings étaient épargnés par le second terme de l'alternative de la proposition himmlérienne. C'est en Pologne que cette politique fut poursuivie de la manière la plus systématique. Dès le printemps de 1940, le gouverneur général Frank faisait part à ses collaborateurs des instructions qu'il avait reçues de Hitler : « Le Führer m'a dit : Ce que nous avons maintenant reconnu en Pologne comme élite doit être liquidé; nous devons veiller sur les germes qui repoussent,

1. Himmler citait en particulier le général Rommel, l'un des défenseurs de Varsovie, ainsi que l'amiral Unruh, commandant de la base de Hela. Il y ajoutait le général Thomé (le défenseur de Modlin), « de souche huguenote ».

pour les éliminer à nouveau en temps utile... » Et de continuer, dans le même style et avec le même cynisme, avec le même souci aussi du bien-être des bourreaux allemands, dont nous avons fourni déjà des échantillons innombrables :

« Nous n'avons pas besoin pour commencer de traîner ces éléments dans les camps de concentration du Reich, car alors nous n'aurions que des tracasseries et une correspondance inutile avec les familles; nous liquidons l'affaire dans le pays même. Et nous le faisons de la façon la plus simple. Messieurs, nous ne sommes pas des assassins. Pour un policier et un membre de la SS obligé par son service officiel de procéder aux exécutions, la tâche est terrible. Nous pouvons facilement signer des centaines de condamnations à mort : mais en chargeant de leur exécution des hommes allemands, de corrects soldats allemands, nos camarades, nous leur imposons un fardeau terrible... Aussi bien, chaque policier, chaque SS-Führer qui a l'obligation d'exécuter un jugement, doit avoir la certitude à cent pour cent qu'il agit en accomplissant un verdict de la nation allemande. C'est pour quoi doit avoir lieu une forme sommaire de cour martiale (435)... »

C'est ainsi que se déclenchèrent les exécutions en masse des intellectuels et des officiers polonais, désignées sous le mot-code de « A-B Aktion » et dont, rien qu'en ce qui concerne les victimes identifiées dans les fosses communes, il a été dénombré après guerre plus de 35.000 cas (436). Rappelons que le gouvernement polonais estimait à près de 3 millions le nombre total de pertes subies par la population non juive de 1939 à 1945.

On trouve dans un document datant d'octobre 1940 l'essentiel des instructions données par le Führer en vue de « résoudre la question tchèque ». Le programme tient en peu de mots :

« Germanisation de l'espace Bohême-Moravie par la germanisation des Tchèques, c'est-à-dire par leur assimilation. Cette dernière serait possible pour la majeure partie du peuple tchèque. Il faut excepter de l'assimilation les Tchèques contre lesquels il y aurait des objections raciales ou qui auraient eu une attitude antiallemande. Cette catégorie doit être exterminée (437). »

Nous voyons réapparaître ainsi la discrimination entre les éléments « assimilables » ou « germanisables » d'un peuple et ceux qui, ne l'étant point, étaient voués à l'extermination.

C'est à l'exemple des travailleurs étrangers importés en Allemagne par millions, que l'on peut voir avec le plus de netteté comment cette discrimination pouvait jouer en pratique.

Les « travailleurs de l'Est ».

La condition des plus de cinq millions de « travailleurs étrangers » concentrés dans le Reich variait singulièrement suivant leur pays d'origine. Ceux en provenance des régions à l'Est, les « Ostarbeiter » — les plus nombreux — étaient aussi les plus défavorisés. En ce qui concerne les Russes et les Polonais, ils étaient soumis à la seule autorité des SS, depuis que le ministère de la Justice du Reich s'était dessaisi de lui-même de toute compétence à leur égard. (Dans une lettre à Bormann, Thierack, ministre de la Justice, donnait les raisons de sa décision : « Je me fonde ce faisant sur la constatation que la justice ne peut contribuer que dans une faible mesure à l'extermination de ces peuples. Certes, la justice prononce des condamnations très sévères contre ces ressortissants, mais cela ne suffit pas (438)... »

Le moindre délit d'un travailleur de l'Est entraînait par conséquent son internement immédiat dans un camp de concentration. Or, il s'agissait d'hommes soumis à un régime de célibat forcé : rien d'étonnant qu'en l'espèce, le manquement à la loi le plus courant consistât dans les relations sexuelles avec une femme allemande, c'est-à-dire dans le crime de « souillure de race ». C'est alors qu'entraient en jeu une section du commissariat de Raffermissement du Germanisme (qui, ne l'oublions pas, était un organe SS) : l'« Office pour la Race et la Colonisation » (en abrégé : RuSHA) et ses redoutables « contrôleurs raciaux ».

Parmi tous les phantasmes sortis des cerveaux de Heinrich Himmler et de son entourage, le RuSHA, auquel entre d'autres tâches incombait les expertises raciales, était certainement la création la plus délirante. A travers l'Europe soumise, de prétendus anthropologues examinaient l'angle et la forme du crâne, jaugeaient l'écartement des oreilles et scrutaient l'expression des yeux; la teinte des cheveux était un indice de première importance et une existence humaine pouvait en dépendre. Si un travailleur de l'Est était surpris

1. « Rasse und Siedlungshauptamt. »

avec une Allemande, c'est par l'un de ces dangereux maniaques qu'il était examiné : l'homme paraissait-il suffisamment germanique d'aspect? il était pardonné, naturalisé sur-le-champ, et éventuellement autorisé même à épouser sa partenaire; sinon, c'était la pendaison haut et court, la souillure de race étant considérée comme le crime majeur par excellence. C'est ainsi qu'une mèche blonde ou un centimètre de taille de plus pouvaient décider de la vie d'un homme. Au lecteur qui pourrait éprouver quelques doutes à ce sujet, nous signalerons que le problème fut l'objet d'une réglementation touffue et minutieuse mise au point par le RuSHA, et comportant entre 1940 et 1945 une quinzaine d'ordonnances successives : parmi les travailleurs de l'Est, seuls, les Polonais, les Tchèques et les Lithuaniens bénéficiaient de la chance de vie sauve, avec germanisation et hyménée subséquents. Ainsi que nous l'apprend la circulaire III/2 B du RuSHA, datée du 26 février 1942, les expertises devaient être établies « consciencieusement » et comporter, en plus de la rubrique proprement dite « appréciation raciale » (« taille, forme du crâne, des pommettes, ouverture des yeux, couleur et forme des cheveux, système pileux, coloration de l'épiderme »), une rubrique « impression générale », « telle que : a) donne une impression de caractère ouvert, franc, fait preuve de fermeté dans la prestance et le maintien, b) est renfermé, timide et de caractère indéchiffrable, ou bien c) donne l'impression d'être retors et perfide, etc. (439) ».

Au début de 1945, nous apprend une dernière circulaire du RuSHA¹, l'alternative de faveur pour Polonais ou Tchèques « germanisables » fut supprimée par ordre de Himmler. (Le motif de la décision n'est pas indiqué : sans doute était-elle liée à la débâcle générale du III^e Reich.) Quant aux travailleurs de l'Est russes ou serbes, ils n'en bénéficièrent jamais et étaient, en cas de « souillure de race », soumis automatiquement et d'extrême urgence au « traitement spécial », dont les modalités étaient également soigneusement ordonnancées par diverses circulaires. « Le traitement spécial s'effectue par pendaison. Il ne doit pas avoir lieu dans les abords immédiats du camp (440). » « L'application du traitement spécial vise avant tout la terrorisation (Abschrec-

1. Circulaire 3/45 du 5 janvier 1945.

pour arriver à ce but sans tortures et sans douleur. Ou bien alors, on a l'intention d'élever ces enfants, afin de les utiliser plus tard pour le travail. Dans ce cas, ils doivent être nourris de manière qu'ils puissent être pleinement utilisables comme travailleurs (445)... »

Quant au rapt d'enfants des territoires occupés, c'est surtout lors de la retraite progressive à l'Est qu'il fut pratiqué. Les services de la Wehrmacht en furent les principaux auteurs : c'est ainsi qu'une note d'état-major, Direction politique, envisage, en juin 1944, sous le mot-code caractéristique d' « action Foin » (Heuaktion) la vaste opération suivante :

« 1^o Le groupe d'armées du Centre a l'intention de rassembler et de transférer vers le Reich 40.000 à 50.000 enfants de 10 à 14 ans dans les territoires qu'il tient sous son contrôle. Cette mesure est prise sur la proposition de la 9^e armée. Elle devra être appuyée d'une forte propagande et avoir pour mot d'ordre : mesure d'assistance du Reich aux enfants blancs-russiens, protection contre les bandes de partisans. Dans une zone de 5 kilomètres, cette action a déjà commencé... »

« Cette action est destinée non seulement à freiner l'accroissement direct de la puissance de l'adversaire, mais à entamer aussi pour un avenir lointain sa puissance biologique. Ce point de vue est partagé aussi bien par le Reichsführer SS que par le Führer. Des ordres avaient été donnés en conséquence dans le Secteur Sud lors des mouvements de repli de l'année dernière. »

« 2^o Une action analogue est actuellement entreprise dans la région contrôlée par le groupe d'armées Ukraine-Nord (General-Feldmarschall Model); dans le secteur de Galicie, particulièrement privilégié du point de vue politique, ont été prises des mesures ayant pour but de réunir 135.000 travailleurs dans des bataillons de travail, tandis que les jeunes de plus de 17 ans seront incorporés en divisions SS et que les jeunes d'au-dessous de 17 ans seront pris en charge par les assistants SS. Cette action, qui est déjà commencée là-bas depuis quelques semaines, n'a donné lieu jusqu'ici à aucune espèce de trouble (446)... »

La moindre indication nous manque sur le sort ultérieur de dizaines ou même de centaines de milliers d'enfants russes, ainsi enlevés à leurs familles et entraînés dans la retraite de plus en plus chaotique des armées allemandes. Par contre, en ce qui concerne les enfants tchèques, dont

les experts nazis, ainsi que nous l'avons vu, estimaient que la majeure partie était germanisable, ainsi qu'en ce qui concerne des milliers d'enfants polonais, une action d'envergure fut entreprise après la guerre, afin de les dépister et de les ramener dans leurs foyers. Un service de recherches organisé en 1946 par l'UNRRA put relever plus de 60.000 cas de rapt d'enfants : mais malgré des enquêtes inlassablement poursuivies, à peine 10.000 enfants, soit moins d'un sixième des cas connus, purent être dépistés (447).

Le génocide par dégradation mentale des peuples.

Nous avons déjà vu que, conformément à l'avis du Führer en personne, les populations non allemandes ne devaient bénéficier que d'un minimum d'instruction : « Il suffira que les populations non allemandes — et même les soi-disant Ukrainiens — apprennent à lire et à écrire. » Plus explicitement, le docteur Wetzel expose les buts à atteindre, et les procédés qui permettent d'y parvenir.

« Il est de première importance de ne garder dans l'espace russe qu'une population composée en majeure partie de la masse aux types européens primitifs. Elle n'opposera pas de résistance appréciable à la domination allemande. Cette masse obtuse et atone a besoin d'être commandée énergiquement, comme l'a bien prouvé l'histoire de ces régions depuis des siècles. Si les couches dirigeantes allemandes parviennent, dans l'avenir, à garder les distances nécessaires à l'égard de cette population, si par le canal des naissances illégitimes le sang allemand ne la pénètre pas, la domination allemande pourrait se maintenir pendant longtemps dans l'espace en question. A condition, bien entendu, d'endiguer les forces biologiques qui accroissent sans cesse la puissance numérique de cette masse primitive (448)... »

« Pour le traitement de la population — et notamment des Polonais — il faut toujours partir du principe que toutes les mesures d'administration et de législation n'ont pour but que de germaniser la population non allemande par tous les moyens et aussi rapidement que possible. C'est la raison pour laquelle le maintien d'une vie culturelle populaire autonome en Pologne, par exemple, devra être absolument exclu... Les corporations, les associations et les clubs polonais cesseront d'exister; de même, les organisations culturelles polonaises devront être dissoutes. Les restaurants et cafés polonais, centres de la vie natio-

nale polonaise, devront être fermés. Les Polonais ne seront pas autorisés à fréquenter les théâtres, les music-halls, ni les cinémas allemands; quant aux théâtres ou cinémas polonais, ils devront être fermés. Il n'y aura pas de journaux polonais, aucun livre polonais ne sera publié ni aucun magazine polonais. Pour la même raison, les Polonais n'ont le droit de posséder ni radio, ni phonographe (449). »

Ainsi devait être atteint le résultat désiré — le resplendissement de la race germanique sur le fond obscur des peuplades dégénérées de corps et d'esprit, bétail de travailleurs de force sans visage et sans individualité, que les Maîtres laisseraient végéter dans la mesure de son utilité...

Malgré tout, il arrivait parfois à certains de ceux-ci d'émettre des opinions étrangement hérétiques, à propos de dogmes cependant essentiels de la doctrine raciale. Témoin une correspondance, d'allure semi-privée, que nous avons retrouvée dans les archives du ministère des Territoires occupés. Les correspondants, deux hauts fonctionnaires (Dargel, directeur général du Reichskommissariat pour l'Ukraine, et von Homeyer, l'un des adjoints du commissaire général pour la Crimée) sont tous deux d'accord quant à la nécessité, « afin de faciliter la victoire, de traiter les Slaves comme du bétail »; néanmoins, von Homeyer se laisse glisser aux réflexions suivantes :

« Permettez-moi de revenir encore, mon cher camarade du Parti, à la question slave. La thèse que tous les Slaves nous sont inférieurs est discutable pour diverses raisons, sans parler du fait que cette formule trop générale devrait être évitée par égard pour certains de nos alliés. Je vous donne les raisons en question :

« 1^o Les Prussiens, à notre point de vue les plus efficaces des Allemands, sont un produit de l'alliage sanguin germano-slave.

« 2^o Le monde slave est tout aussi peu uniforme que le monde allemand. Nous n'admettons pas d'être mis à égalité avec les Suédois, par exemple; de même, le Russe ne l'admet pas à l'égard du Polonais, le Polonais à l'égard de l'Ukrainien.

« 3^o Dans certains domaines, le Slave nous est supérieur. Je vous rappelle la saine vertu des femmes de ce pays (l'URSS), après un quart de siècle de démoralisation bolcheviste, et je n'ose pas penser à ce qui se passerait chez nous après de pareils événements...

« Je suis convaincu que nos aspirations ne peuvent être réa-

« Le transfert envisagé, et partiellement entrepris déjà, de 6,75 millions de Polonais et de Juifs menace d'autant plus de désorganiser et de paralyser la vie économique, qu'il se poursuit sans égard aux nécessités militaires, civiles et économiques. Voici les conséquences qui peuvent en découler.

« Dans les régions annexées allemandes. — Départ d'une main-d'œuvre irremplaçable dans l'agriculture, l'industrie et le commerce; recul de la production, menaces pour le ravitaillement de la population civile, et désorganisation de la vie économique.

« Dans le gouvernement général. — Surpeuplement paralysant du territoire, dont la densité monterait de 98 habitants à 158 habitants au km² (Allemagne : 135 habitants au km²). La population ne disposera plus d'un ravitaillement suffisant dans ces régions agricoles surpeuplées, d'un rendement médiocre. De graves dangers politiques sont à craindre. La population affamée s'ouvrira à la propagande communiste de la Russie voisine. Des sabotages massifs sont à craindre... » (451).

Dès lors, la réalisation du programme (sauf certaines déportations strictement localisées telles que l'expulsion de 140.000 Polonais de la région de Zamosz, débaptisée Himmlerstadt, en l'hiver 1942-1943) (452) fut renvoyée à l'après-guerre.

En Alsace-Lorraine, les dimensions réduites du terrain d'expérimentation permirent de pousser un peu plus avant l'entreprise. On sait que les Français installés dans le pays depuis 1918 en furent expulsés dès l'armistice de 1940 : par la suite, un rôle essentiel revient aux « contrôleurs raciaux », et il semble bien qu'en l'occurrence il était infiniment préférable pour les intéressés d'être reconnus « racialement inférieurs », que de devenir l'objet des sollicitudes germaniques. En effet, dans ce dernier cas, ils étaient destinés à la « colonisation à l'Est », ou même, s'ils refusaient la nationalité allemande, ou de quelque autre manière faisaient preuve de mauvais esprit, étaient internés dans un camp de concentration; tandis que dans la première hypothèse ils étaient simplement refoulés vers la France (453). Quant aux élites du pays, à ce que l'un des rapports nazis traitant cette question qualifiait de « couches intellectuelles », elles devaient, selon l'avis du Führer lui-même (et pour faire usage des termes propres dont il se servit à cette occasion), « être tout bonnement exterminées » (*ruhig ausgemerzt*) (454). Les Alsaciens causèrent maintes déconvenues aux prophètes

NO
2472

du germanisme : deux semaines après le débarquement allié en France, le général SS Berger, chef de l'état-major de Himmler, adressait à son chef ces lignes péremptoires :

« Les Alsaciens sont — sauf votre respect — un peuple de cochons. Ils s'étaient déjà imaginés que les Français et les Anglais allaient revenir : c'est pourquoi ces jours-ci, lorsque les représailles ont commencé, ils étaient particulièrement hostiles et méchants. Mon Reichsführer, je crois que nous devrions en faire partir la moitié, n'importe où. Staline les accepterait certainement (455)... »

Mais c'est aux Pays-Bas que les Nazis subirent leurs déceptions les plus fortes. Les opinions étaient unanimes à ce sujet; mais si Goering, après s'être exclamé : « Les Hollandais ne sont qu'un seul et unique peuple de traîtres à notre cause! » ajoutait : « Je ne leur en veux pas; je n'en aurais peut-être pas fait autrement moi-même (456)... », le Führer, dans une explosion de colère, donna en avril 1941 l'ordre de déporter globalement dans le gouvernement général tous les Hollandais, les collaborateurs du parti national-socialiste hollandais « N. S. B. » et leurs familles seuls exceptés. Ici encore, l'imminence de la campagne de Russie (ainsi que, semble-t-il, certaines hésitations de Himmler, qui avait été chargé d'organiser la déportation) épargnèrent de terribles épreuves à ceux qui furent peut-être le peuple le plus résistant de l'Europe (457).

Bien d'autres ordres, décisions et projets sommeillaient dans les dossiers nazis, prêts à être appliqués dans une situation donnée, mais la marche des événements n'a pas permis qu'ils soient mis à exécution. Les dispositions de la Wehrmacht ne prévoyaient-elles pas, pour le cas du débarquement des troupes allemandes en Grande-Bretagne, la déportation sur le continent de toute la population mâle de dix-sept à quarante-cinq ans (458)? Sans doute y devait-elle occuper les régions de l'Est vidées de leurs habitants. En effet, conformément aux grandes lignes des projets élaborés dans les administrations de Himmler et de Rosenberg, les Russes, ainsi que les Tchèques non germanisables et une partie des Polonais, devaient être refoulés au delà de l'Oural, tandis que le restant des Polonais allait être relégué dans les Guyanes ou au Brésil; les Baltes, ainsi qu'une

mais acculés à faire la preuve de leur courage personnel, en n'abandonnant pas leurs amis persécutés par Hitler. Et, il faut bien le dire, la majeure partie des éléments indifférents perdit, à cette occasion, les dernières velléités de résistance pour passer dans le camp des fascistes. Dorénavant, les sentiments humains ne trouvaient guère de place en Allemagne (463)... »

Encore faut-il s'entendre sur le sens de l'expression « sentiments humains ». Que la « volonté populaire », l'opinion publique allemande, pouvait être à d'autres occasions un facteur actif et agissant, l'exemple si instructif du « programme d'euthanasie » le montre à souhait. On a vu comment cette autre entreprise d'extermination, de bien moindre envergure, tout aussi tenue secrète, et plus facilement dissimulable, puisque s'appliquant à des victimes cloîtrées dans les asiles et déjà retranchées par conséquent de l'existence, dut en fait être interrompue en face du mécontentement de la population blessée dans ses « sentiments humains ¹ ». Aussi bien, lors de l'extermination de ces vies dites inutiles, s'agissait-il pour les Allemands de leur propre chair, de vies allemandes. Malgré la volonté du Führer, elles furent préservées pour la majeure partie. Comment des vies qui, elles, étaient juives, pouvaient être préservées à l'encontre des désirs du dictateur, l'exemple éloquent de l'Italie fasciste nous l'a déjà révélé.

Nous revenons ainsi à des manières de penser et de vivre, à un ensemble de caractères spécifiques proprement allemands, ceux précisément qui, conditionnant le développement historique ou prenant leur appui sur lui, aménageant le terrain, ont rendu Hitler et le nazisme possibles. Bizarre

1. Ces lignes étaient déjà rédigées lorsque l'auteur a eu l'occasion de retrouver la même indication — et un raisonnement analogue — dans le texte d'un jugement de cassation du tribunal suprême allemand (zone britannique). Il s'agissait du procès de Veit Harlan, le metteur en scène du film nazi *le Juif Süss*. Après avoir fort judicieusement décrit l'effet inhibiteur de la propagande antisémite, mettant en sommeil les réactions de la conscience collective, le jugement fait cette observation : « Si de larges milieux s'étaient ouvertement ou secrètement opposés aux persécutions des Juifs, ainsi que ce fut le cas pour l'assassinat des malades mentaux, grâce surtout aux Eglises des deux confessions chrétiennes, la progression de la terreur eût été à la longue impossible, ou tout au moins freinée et rendue très difficile. » (Jugement de cassation dans l'affaire Veit Harlan, tribunal suprême allemand pour la zone britannique, le 12 décembre 1949 (p. 14.))

philosophes, publicistes et éducateurs exaltaient l'idéal prussien, fait de dureté inflexible et d'obéissance aveugle — tandis que le grave Hegel lui-même défilait l'Etat; depuis un siècle, les Jahn, les Arndt, les List, les Treitschke, les von Bernhardt proclamaient la supériorité de la race germanique, conviant l'Allemagne aux guerres fraîches et joyeuses. Et le message dangereusement subtil de Nietzsche transportait d'aise les foules allemandes, qui l'interprétaient et le déformaient à leur façon, n'en retenant que ce qui pouvait leur convenir — et tout d'abord la glorification de la « bête blonde »¹. C'est dire qu'il était aménagé de longue date, le terrain sur lequel la catastrophe hitlérienne a pu se produire; et lorsque, avant de lancer les légions nazies à la conquête de l'univers, le Führer les faisait soumettre à un dressage savant, s'efforçant de rendre ses hommes durs, cruels et violents, d'extirper toute pitié de leur cœur, de faire taire leur conscience, cette « invention juive », il ne faisait que donner vie et contours à un rêve ancestral flottant et épars.

Il appartient à l'avenir de nous dire si la terrible leçon de 1939-1945, permettant de juguler à tout jamais de nouvelles éruptions malades, aura servi à cet égard d'abcès de fixation salutaire. Dans la mesure où les passions anti-juives peuvent être considérées en l'espèce comme un révélateur sensible par excellence, il est à craindre qu'il n'y ait guère lieu de s'attendre à une évolution de cet ordre. Les relents d'une propagande forcenée restent fermement incrustés dans les esprits; le dernier appel du Führer, celui qu'il dictait fiévreusement quelques instants avant sa mort, lorsque les chars russes crissaient déjà sur l'asphalte de Berlin, résonne encore dans les oreilles allemandes : *Avant tout, j'exige des chefs de la nation et de leur suite d'observer*

1. Rappelons à ce propos ce passage bien connu, dans lequel Nietzsche a fait part de son point de vue sur les Juifs : « Tout peuple et tout homme possèdent des propriétés déplaisantes et dangereuses; il est cruel d'exiger des Juifs qu'ils fassent exception. Peut-être ces propriétés sont-elles chez eux particulièrement déplaisantes et dangereuses; et peut-être le jeune boursicotier juif est-il l'invention la plus repoussante du genre humain. J'aimerais cependant savoir comment se présenterait le bilan final du peuple qui, non sans qu'il y aille de notre faute, a eu l'histoire la plus douloureuse de tous les peuples, et auquel nous sommes redevables de l'homme le plus noble (Christ), du sage le plus pur (Spinoza), du livre le plus puissant et de la loi morale la plus agissante qui soient au monde. (P. 337, vol. VIII des Œuvres Complètes, éd. « Musarion ».)

*scrupuleusement les lois raciales et de lutter sans merci contre l'empoisonneur de tous les peuples, le judaïsme international*¹. Et la mauvaise conscience allemande tend plutôt à se soulager du poids qui l'opprime par la voie d'une agressivité renouvelée et accrue, dont l'actualité de tous les jours révèle à l'observateur les manifestations inquiétantes. En cette année 1950 où nous écrivons ces lignes, la chronique allemande fourmille d'innombrables esclandres antisémites, de cas de profanations de cimetières et jusqu'à des accusations de meurtre rituel². Cette fermentation des esprits (d'autant plus significative que le nombre des Juifs ne dépasse guère quelques milliers, dans l'Allemagne actuelle) se trouve confirmée par de systématiques enquêtes d'opinion publique, qui permettent de conclure que chaque troisième (sinon chaque deuxième) Allemand reste un antisémite conscient et avoué³. Chargées du potentiel de haine toujours le même, des énergies latentes semblent sommeiller ainsi, prêtes à répondre (car à qui appartient-il à préjuger l'avenir?) à l'appel de quelque nouveau pasteur satanique...

Il reste à savoir dans quelle mesure les consciences collectives — même aussi réceptives, aussi gravement prédisposées que c'est le cas pour l'âme allemande — peuvent être définitivement pliées aux mondes forgés pour elles par les conducteurs de foules totalitaires, à l'aide de tous les artifices des techniques modernes. Était-il réalisable, le grand dessein de la SS : une société de « fauves violents, durs et cruels », telle que le rêvait Hitler, pouvait-elle être viable? Certains conditionnements, appliqués aux enfants

1. Il s'agit du tout dernier alinéa du message que Hitler avait intitulé « Mon testament politique ». Il est suivi par l'indication : « Donné à Berlin, le 29 avril 1945, 4 heures » (PS 3.569). Le lendemain, le Führer se suicidait.

2. L'un de ces cas, qui a eu lieu dans la ville bavaroise de Menningen, était né d'une dispute entre une propriétaire allemande et sa locataire juive. L'avocat de la plaignante, le docteur Hellmuth Arnold, n'hésita pas à soutenir devant le tribunal l'accusation de meurtre rituel. (*Neue Zeitung* de Munich, 30 juillet 1949.)

3. Une enquête entreprise en 1949-1950 par l'Institut d'opinion publique d'Allemagne occidentale révèle que 10 % de la population se déclare « catégoriquement antisémite »; 13 % « antisémite de sentiment »; 15 % « réservée à l'égard des Juifs »; 40 % « tolérante »; 15 % « indifférente » et 6 % « sympathisante ». A la question si les internés auraient épousé un Juif (ou une Juive), 70 % répondirent « non », 22 % « sous certaines conditions » et 8 % « oui ». Ces résultats ont été rendus publics par l'agence Reuter.

tilité envers les Juifs, la question se posait à cet égard d'une manière diamétralement opposée dans les pays asservis par le III^e Reich. C'est-à-dire que l'attachement à l'idée nationale n'y devait, semble-t-il, que stimuler au contraire tout acte, toute manifestation en leur faveur. Tout concours prêté aux Juifs était un défi à l'envahisseur : et ceux-ci ne pouvaient échapper à leur destin qu'à l'aide d'une série d'actes qui s'inséraient tout naturellement dans le cadre d'actes d'insoumission ou de rébellion ouverte.

Mais jusqu'aux organisations de résistance, ces conclusions furent loin d'être unanimement tirées dans les pays de l'Est. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de l'attitude réticente des organisations clandestines polonaises à l'égard de ceux-là mêmes d'entre les Juifs qui s'efforçaient de combattre les armes à la main. Quant aux masses populaires (et contrairement aux prévisions exprimées en 1940 par le général Blaskowitz : « Très rapidement... les Polonais et les Juifs, appuyés par l'Eglise catholique, se coaliseront sur toute la ligne dans leur haine contre leurs bourreaux... » : cf. p. 9), leur attitude paraissait surtout faite d'indifférence — tandis que des minorités agissantes s'attachaient à recueillir les innombrables fruits que le pillage et les dénonciations pouvaient leur assurer. Il y eut certes aussi en sens contraire un certain nombre d'actes de dévouement et d'héroïsme individuels : mais la tendance dominante s'exprimait en complète apathie, résultante de réactions de peur et aussi de satisfaction inavouable. Cette apathie, qui ne faisait que répondre à l'antisémitisme traditionnel des Polonais, trouve son expression négative dans l'absence absolue de protestations ou manifestations collectives, telles que par exemple l'épiscopat de la très catholique Pologne les adressa à des reprises réitérées au gouverneur général Frank à d'autres sujets. (Lorsque, dans un de ces documents, son auteur mentionne le sort des Juifs, ce n'est que pour s'indigner de la dépravation morale suscitée chez *les exécutants des massacres* : « ...Je ne vais pas m'étendre longuement sur un fait aussi affreux que l'utilisation de la jeunesse alcoolisée du service du travail pour l'extermination des Juifs. » Cette phrase d'une ambiguïté terrible est extraite d'une protestation adressée à Frank par Adam Sapięha, prince-archevêque de Cracovie) (468). Quelles qu'en aient

CHAPITRE PREMIER

1. Discours de Julius Streicher au congrès du parti à Nuremberg, septembre 1936.
2. Interview accordée à un journaliste anglais (*Sunday Referee*, 30 juillet 1933).
3. HERMANN RAUSCHNING : *Hilber m'a dit*, p. 272 ff. (Ed. « France », Paris, 1939).
4. RAUSCHNING, *op. cit.*, p. 292.
5. *Idem.*
6. PÈRE DE GRANDMAISON : *Notions de sociologie*.
7. RAUSCHNING, *op. cit.*, p. 277.
8. RAUSCHNING, *op. cit.*, p. 276.
9. ROBERT KANTERS : *Essai sur l'avenir de la religion*. Ed. Julliard, Paris, 1945, p. 107.
10. RAUSCHNING, *op. cit.*, p. 274.
11. Le document, ainsi que ceux qui suivent, sont cités d'après un recueil nazi de 1933 : « La propagande d'atrocités n'est que mensonges, déclarent les Juifs allemands eux-mêmes » (B 1920).
12. J. GOEBBELS : De l'hôtel Kaiserhof à la Chancellerie : extraits du journal du 1^{er} janvier 1932 au 1^{er} mai 1933 (B 2227).
13. *Nachrichtendienst der N. S. D. A. P.*, n° 24, août 1933 (cité d'après un recueil *Collection de documents* publié en Suisse en 1938 (B 519)).
14. *Idem.*
15. Procès-verbal de la réunion du Comité du plan de quatre ans (14 octobre 1938) (PS 1449).
16. Rapport secret sur les événements et sur l'instruction du tribunal du parti, relatif aux manifestations antisémites du 9 novembre 1938. Munich, le 13 février 1939 (PS 3063).
17. Rapport soumis par Heydrich à Goering sur les pillages et destructions des 9 et 10 novembre 1938. Berlin, le 11 novembre 1939 (PS 3058).
18. RAUSCHNING, *op. cit.*, p. 274.
19. KARL JASPERS. *La Culpabilité allemande*. Ed. de Minuit, Paris, 1948, p. 134.
20. Cf. 16 (PS 3063).
21. Procès-verbal du conseil des ministres du 12 novembre 1938 (PS 1816).
22. Note sur l'accord de transfert (« Haavara-Abkommen »), ministère des Affaires étrangères, Berlin, le 10 mars 1938 (NG 1889).
23. La question juive en tant que facteur de la politique étrangère au cours de l'année 1938. Important rapport de quatorze pages du 25 janvier 1939 (PS 3558);

CHAPITRE II

24. Verdict du tribunal international de Nuremberg (vol. I, p. 288).
25. Le traitement des populations des anciens territoires polonais conformément aux points de vue raciaux-politiques, par le conseiller Wetzel. Berlin, le 25 novembre 1939 (PS 660).
26. Lettre-express (« Schnellbrief ») aux chefs de tous les groupes d'action (« Einsatzgruppen ») de la police de sécurité, signée Heydrich. Berlin, le 21 septembre 1939 (PS 3363).
27. Procès-verbal d'une conférence réunie par Heydrich le 30 janvier 1941 (NO 5322).
28. Rapport intitulé : « L'Economie de guerre en Pologne en 1939-1940 » (EC 344).
29. Extrait d'un discours de Hans Frank (PS 2233).
30. Appel anonyme adressé à Lammers, chef de la chancellerie du Reich, et transmis par celui-ci à Himmler en date du 28 mars 1940 (NG 2490).
31. Note sur « la création d'un ghetto dans la ville de Lodsch », datée du 10 décembre 1939, signée Ubelhör (cf. *Getto Lodzkie*, série « Dokumenty i Materialy », Varsovie, 1946, p. 26).
32. L'économie de guerre en Pologne en 1939-1940 (EC 344).
33. Extrait d'un discours de Hans Frank (PS 2233).
34. Série de « Lois et ordonnances du gouvernement général », soumis par le ministère public de l'URSS au procès de Nuremberg (URSS 93).
35. Témoignages divers (cf. la série d'articles de M. Michel Mazor, « la Cité engloutie », dans les nos 34-36 du *Monde juif*. Paris, août-octobre 1950).
36. *Idem*.
37. Notes pour le rapport au commandant en chef de l'armée (Oberbefehlshaber des Heeres), le 15 février 1940 (NO 3011).
38. FÉLIX KERSTEN : *Klerik en Beul (Scribe et bourreau)*. S. Meulenhoff, Amsterdam, 1948.
39. Déposition de Victor Brack au procès dit « des médecins » à Nuremberg (audience du 13 mai 1947).
40. Note de Rademacher, datée du 3 juillet 1941 (NG 2586).
41. Note récapitulative sur « la solution de la question juive ». Ministère des Affaires étrangères, Berlin, le 21 août 1942 (NG 2586).
42. Note rédigée par Dieter Wisliceny le 18 novembre 1946, au cours de sa détention à Bratislava (LXXXVIII, 65).
43. Dossier « Madagascar-Plan » transmis par Dannecker à Rademacher le 24 août 1941 (NG 2586).
44. Procès-verbal d'une conférence des « spécialistes des questions de population et d'évacuation » réunie à Strasbourg les 2 et 3 octobre 1940 (NO 5589).
45. Rapport sur les déportations des Juifs de nationalité allemande dans la France du Sud. Karlsruhe, le 30 octobre 1940 (signature illisible) (NG 4933).
46. Rapport du commandant SS Lischka à une conférence de l'état-major de l'administration militaire en France, le 3 février 1941 (XXIV, 13).
47. *Idem*.
48. Rapport de Knochen au RSHA. Paris, le 12 février 1943 (L, 38).
49. « Traitement applicable aux Juifs en zone occupée. » Note signée

- Best sur les « mesures suggérées par l'ambassadeur Abetz à l'administration militaire ». Paris, le 19 août 1940 (XXIV, 1 a).
50. Rapport de Dannecker : « Les questions juives en France et leur traitement. » Paris, le 1^{er} juillet 1941 (XXVI, 1).
51. Note de service du commissaire général aux Questions juives, datée du 9 septembre 1942 (CVI, 103).
52. Extrait de la lettre adressée au maréchal Pétain par le général Boris en date du 10 novembre 1940 (K 3 58 a).
53. Extrait de la lettre adressée au commissaire aux Questions juives par Marc Haguenu. Moissac, le 31 juillet 1941 (K 3 1 a).
54. Extrait de la lettre adressée au grand rabbin de Paris par le directeur du « Cabinet civil » du maréchal. Vichy, le 23 décembre 1941 (K 367 a).
55. Lettre de M^{me} Nerson au sujet de la révocation de Jacques Cahen, tué au champ d'honneur, adressée au maréchal Pétain (27.I.1941), suivie de la réponse du directeur du cabinet civil du maréchal (31.I.1941) (K 3 60 a).
56. Lettre-circulaire du RSHA sur « l'attitude des personnes de sang allemand à l'égard des Juifs ». Berlin, le 24 octobre 1941 (L 152).
57. Ministère du Ravitaillement et de l'Agriculture, décrets du 11 mars 1940, du 24 octobre 1940, du 6 décembre 1940, du 26 mai 1941, du 18 juin 1941 et du 18 septembre 1941 (PS 1347).
58. Lettre-circulaire du ministère des Finances du 20 avril 1941 (PS 1347).
59. Projet de loi sur les « incapacités juridiques des Juifs ». Berlin, le 13 août 1942 (NG 151).
60. Lettre du chef de l'Oberkommando de la Wehrmacht au chef de la chancellerie du Reich. Berlin, le 10 septembre 1942 (NG 151).
61. Loi publiée dans le *Reichsgesetzblatt*, 372/1 1943 (PS 1422).
62. Rapport du ministère de la Justice sur la criminalité dans le Grand Reich allemand au cours de l'année 1942 (NG 787).
63. Ce document, daté d'avril 1943, est cité d'après le verdict rendu par le Tribunal militaire américain de Nuremberg dans le procès dit « des juristes » (p. 10.776 du sténogramme officiel anglais). Nous ignorons tout des suites que connut cette affaire.
64. Mémoire soumis à Goebbels par Meyers-Christian sur « la manière de traiter la question juive dans la presse allemande » (d'après le professeur Weinreich, *Hitler's Professors*, Yivo, New-York, 1946).
65. Avis exprimé par le ministère de l'Intérieur au sujet de la « solution finale de la question juive ». Berlin, le 16 mars 1942 (NG 2586).
66. Procès-verbal d'une conférence réunie au RSHA (NG 2586).
67. Procès-verbal d'une conférence réunie au RSHA (NG 2586).

CHAPITRE III

68. JACOB LESTCHINSKY : *Balance sheet of extermination*. Institute of Jewish Affairs, New-York, 1946.
69. Rapport de la Commission d'enquête sur les aryansisations effectuées dans le Gau de Franconie et les abus constatés à ce propos (PS 1757).
70. Rapport de J. Bürckel au maréchal Göring. Vienne, le 19 novembre 1938 (PS 2237).
71. Discours de W. Funk, ministre de l'Economie du Reich, prononcé le 15 novembre 1938 (PS 3545).

l'occasion de l'évacuation et du transfert des Juifs », ordre adressé aux administrations SS par le général SS Frank (NO 724).

97. Tribunal de Nuremberg, procès d'Oswald Pohl et complices, audience du 8 avril 1947.

98. Déposition (affidavit) d'Oswald Pohl. Nuremberg, le 2 avril 1947 (NO 2714).

99. Lettre adressée par R. Brandt, chef de l'état-major de Himmler, à Pohl, en date du 3 décembre 1943 (NO 2754).

100. Lettre du délégué du Secours d'Hiver pour le « Gau Wartheland » adressée à l'administrateur allemand du ghetto de Lodz. Posnanie, le 16 janvier 1943 (série « Dokumenty i Materialy », vol. II : *Akcje*, p. 168 ff, Varsovie, 1946).

101. Circulaire du WVHA aux commandants des camps de concentration. Oranienburg, le 11 juillet 1942 (NO 394).

102. Rapport (non daté) de Globocnik sur « la liquidation administrative de l'action Reinhardt » (NO 059).

103. Cf. lettre de Pohl à Himmler, en date du 15 janvier 1944 (NO 5368).

104. Tribunal de Nuremberg, procès Oswald Pohl et complices, audience du 8 avril 1947.

105. E. FRIEDMAN : *This was Oswiecim* (London, 1946); cf. aussi O. Lengyel : *Five Chimneys* (New-York, 1947).

106. Documents R 107 et L 18.

107. Discours prononcé en Posnanie devant un groupe de hauts chefs SS, par H. Himmler (4 octobre 1943) (PS 1919).

108. Rapport de Dannecker à Knochen au sujet de la déportation de France de 5.000 Juifs. Paris, le 10 mars 1942 (RF 1216). Mémoire de Wagner au sujet de la déportation des Juifs de Bulgarie. Berlin, le 3 avril 1943 (NG 4180).

109. F. FRIEDMAN, *op. cit.*

110. Rapport de Carl, commissaire régional de Sluzk, au commissaire général de la Russie-Blanche à Minsk. Sluzk, le 30 octobre 1941 (PS 1104).

111. D'après « Dokumenty i Materialy », vol. II : *Akcje*, p. 144-145 (éd. Commission historique juive, Varsovie, 1946).

CHAPITRE IV

112. *Bleter far Gezichte* (revue de la Commission historique juive de Pologne, vol. 1, janvier-mars 1948).

113. Ces renseignements statistiques, ainsi que la plupart de ceux qui suivent, sont essentiellement extraits des sources suivantes : *L'Étermination des Juifs polonais sous l'occupation allemande de 1939 à 1945*, par le professeur FRIEDMAN (ouvrage non traduit en français et que nous avons consulté en manuscrit); *The Black Book of Polish Jewry*, éd. Roy, New-York, 1943; *Hiller's ten-year war on the Jews*, éd. Institute of Jewish Affairs, New-York, 1943.

114. Ainsi MARY BERG : *Le Ghetto de Varsovie*, p. 134, Ed. Albin Michel, Paris, 1947. *The Black Book of Polish Jewry* donne le chiffre de 1.761 Juifs convertis en janvier 1940.

115. Il y eut à Varsovie 334 décès juifs en juin 1939, 1.094 en avril 1940, 4.290 en juin 1941 et 5.700 en septembre 1941 (*Hiller's ten-year war on the Jews*, New-York, 1943). Il y eut en avril 1941, 361 naissances et 81 mariages (*Black Book of Polish Jewry*). Une commission

médicale avait été créée en vue d'étudier l'évolution pathologique de la famine; d'après ses estimations, à la cadence donnée, la population du ghetto aurait mis cinq ans à disparaître (témoignage du docteur Israël Rothbalsam, recueillis par M^{me} Novitch).

116. MARY BERG : *Le Ghetto de Varsovie*, Ed. Albin Michel; S. ROTHBALSAM : *Souvenirs d'un médecin juif*, recueilli par M^{me} Novitch.

117. MARY BERG, *op. cit.*, p. 65-66 et 98.

118. Témoignage du docteur Israël Rothbalsam, transcrit par M^{me} Novitch. Cf. aussi, article dans le *Figaro Littéraire*.

119. *Journal de Mary Berg, op. cit.*, p. 156.

120. *Idem*, p. 169.

121. *Idem*.

122. Document cité par J. KERMISZ dans *Powstanie w getcie Warszawskim*, p. 29.

123. I. TENENBAUM, *In search of a lost people*, p. 67 ff. New-York, 1948.

124. Rapport de Biebow, commissaire du ghetto (Leiter des Ghettoverwaltung) à Ventzki, bourgmestre de Litzmannstadt (Lodz), le 19 avril 1943. D'après « Dokumenty i Materialy », *op. cit.*, vol. III : *Getto Lodzkie*, Ed. Commission historique juive de Pologne, Varsovie, 1946.

125. Ces précisions sur Ch. Rumkowski sont extraites d'une étude de l'historien S. F. BLOOM : « Le Dictateur du Ghetto de Lodz » (*Commentary*, New-York, février 1949).

126. *Black Book of Polish Jewry*, p. 77. Cracovie étant le siège de l'administration allemande du gouvernement général et la résidence de Frank, son ghetto commença à être liquidé dès l'été 1940; 50.000 Juifs furent dirigés sur d'autres ghettos en août et en octobre de cette année.

127. *Journal de Mary Berg, op. cit.*, p. 157.

128. Récits de M^{me} Rabinowitch et de M^{me} Bronke, recueillis par M^{me} Novitch.

129. *Black Book of Polish Jewry*, p. 100. La commission spéciale d'enquête de l'URSS (procès-verbal n° 47) donne le chiffre de 136.000 habitants.

130. Mr. DVORJETSKI : *Le Ghetto de Vilna*. Ed. Union OSE, Genève, 1946.

131. « La Liaison clandestine entre les ghettos » par M. DVORJETSKI (*Le Monde juif*, n° 18, avril 1949).

132. Chiffres tirés du bulletin du ministère d'Information de Tchécoslovaquie (Prague, 1945; Office d'Etat de statistiques). Cf. également le Rapport de l'inspecteur pour la statistique du Reich. Berlin, le 19 avril 1943 (NG 5194).

CHAPITRE V

133. Un rôle décisif a été en particulier attribué à Bormann par Victor Brack, l'administrateur du « programme d'euthanasie » des malades mentaux qui a joué un rôle essentiel dans l'élaboration des procédés exterminatoires (« Procès des médecins », Tribunal de Nuremberg, audience du 13 mai 1947).

134. *Le Journal du Docteur Gæbbels*, p. 246 (Ed. du Cheval Ailé, Paris, 1949). L'authenticité du document, dont l'original a été déposé à la Hoover War Library aux Etats-Unis, est incontestable.

135. Rapport du conseiller de légation Rademacher à l'ambassadeur Bielefeld. Berlin, le 10 février 1942 (NG 5770).

136. Lettre-directive de Goering au SS-Gruppenführer Heydrich. Berlin, le 31 juillet 1941 (PS 710).

137. Rapport précité du SS Obersturmführer Dannecker : « La Question juive en France et son traitement. » Paris, 1^{er} juillet 1941 (RF 1210).

138. Article publié dans *Das Reich*, l'organe hebdomadaire de Goebbels le 25 novembre 1941. Cf. à ce sujet les commentaires de Dieter Wisliceny.

139. *Journal de HANS FRANK*, vol. 1941/IV (PS 2233).

140. « Affaire secrète du Reich » : procès-verbal de la conférence réunie le 20 janvier 1942 à Berlin, am Grossen Wannsee 56/58, au sujet de la solution finale de la question juive. Une copie de ce procès-verbal, ainsi qu'un certain nombre d'autres documents d'un considérable intérêt, ont été retrouvés dans les archives du ministère des Affaires étrangères, et c'est ce dossier essentiel qui est revêtu du n° « NG 2586 », qu'on rencontrera à maintes reprises.

141. Note adressée par Luther, directeur du département « Intérieur » au ministère des Affaires étrangères, à Weizsäcker, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Berlin, le 24 septembre 1942 (PS 3688).

142. Lettre-circulaire secrète de Himmler, datée du 9 octobre 1942 (NO 1811).

143. Décret du Parti 66/881, du 9 octobre 1942; « Mesures préparatoires pour la solution du problème juif en Europe » (PS 3244).

144. Procès des « Einsatzgruppen » au Tribunal de Nuremberg, interrogatoire d'Ohlendorff (Audience du 13 octobre 1947).

145. Einsatzgruppe A, compte rendu d'activité générale jusqu'au 15 octobre 1941. Berlin, le 31 janvier 1942 (L. 180).

146. *Idem*.

147. *Idem*.

148. *Idem*.

149. Rapport du chef de la police de sécurité et du SD. Berlin, le 9 août 1941 (NO 2947).

150. Rapport général du groupe A; partie relative à la Russie-Blanche. Berlin, le 30 juin 1942 (PS 2273).

151. Procès des Einsatzgruppen, interrogatoire du Hauptsturmführer Schubert, audience du 6 janvier 1947.

152. Déposition écrite (« affidavit ») de l'interprète Metzner. Augsburg, le 10 septembre 1947 (NO 5558).

153. Procès des Einsatzgruppen, interrogatoire d'Ohlendorff, audience du 15 octobre 1947.

154. Rapport d'activité de la Kommandantur pour la période 1^{er}-15 juillet 1942. Bachtchissaral, le 16 juillet 1942 (NOKW 1698).

155. Déposition écrite (« affidavit ») d'Adolf Rube, ancien secrétaire de police criminelle auprès de la Kommandantur de Minsk. Karlsruhe, le 23 octobre 1947 (NO 5498).

156. Rapport du SS Untersturmführer Docteur Becker au SS Obersturmbannführer Rauff. Kiev, le 16 mai 1942 (PS 501).

157. Affidavit de Hermann Graebe (PS 2992).

158. Rapport du commandant Sauer sur l'extermination de 26.200 Juifs à Pinsk, les 29, 30 et 31 octobre et le 1^{er} novembre 1942 (URSS 119 a).

159. Procès des Einsatzgruppen, interrogatoire du SS Sturmführer Gustav Noske, audience du 4 décembre 1947.

160. Déposition du SS Gruppenführer Bach-Zelewski devant le Tribunal International des grands criminels de guerre, audience du 7 janvier 1946.

185. Rapport sur la lutte antipartisanne du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre 1942, daté du 26 décembre 1942 (NO 1128).

186. Affidavit du SS Sturmbannführer Wilhelm Hosttl. Nuremberg, le 6 novembre 1945 (PS 2738).

187. JACOB LESTCHINSKY : *Crisis, Calastrophe and Survival*, Institute of Jewish Affairs, New-York, 1948.

188. Procès des Einsatzgruppen, interrogatoire de Blobel, audience du 2 novembre 1947.

189. Exposé de Wisliceny, doc. cit.

190. Procès des Einsatzgruppen, déposition de Blobel, audience du 1^{er} novembre 1947.

191. Exposé de Wisliceny, doc. cit.

192. Déposition écrite de Rudolf Hoess. Minden, le 14 mars 1946 (D 749).

193. Lettre de Himmler à Berger. Reval (Esthonie), le 28 juillet 1942 (NO 626).

194. Exposé de Wisliceny. Bratislava, le 18 novembre 1946 (LXXXVIII, 65).

195. Exposé de Wisliceny, doc. cit.; cf. également une note signée Dannecker, datée : Paris, le 21 juillet 1942.

196. Berlin, le 16 septembre 1942 (NG 2586).

197. Note signée Dannecker, au sujet de la « déportation future des Juifs de France ». Paris, le 15 juin 1942 (XXVI, 29).

198. Compte rendu établi par les services du IV b à Paris à la demande du SS Gruppenführer Oberg, « chef suprême des SS et de la police en France ». Paris, le 3 septembre 1942 (RF 1227).

199. Exposé de Wisliceny, doc. cit.

200. Lettre-directive de Himmler au RSHA. Quartier général du Reichsführer SS, le 9 avril 1943 (NO 5197).

201. Instructions données par R. Brandt, le secrétaire de Himmler, à « l'inspecteur pour la statistique » Kornherr. Aux armées, le 10 avril 1942 (NO 5196).

202. Circulaire secrète de l'administration militaire en France. Paris, le 13 mai 1942 (RF 1215).

203. Note sur les « principes fondamentaux de la politique suivie dans la question juive depuis la prise du pouvoir ». Berlin, le 21 août 1942 (NG 2586).

204. Dépêche diplomatique adressée par Rintelen à Luther, Feldmark, le 20 août 1942 (NG 3559).

205. En particulier, en 1944 en Hongrie, lors de ses entrevues avec les dirigeants de la communauté juive (cf. le rapport du docteur Kastner sur l'activité du « Comité juif de sauvetage de Budapest », B 1252).

206. Témoignage anonyme recueilli en Suisse fin 1943 par le docteur Hans Klee (LXX, 70).

207. Lettre confidentielle adressée par Kube à Lohse, en date du 16 décembre 1941 (PS 3665).

208. Rapport du SS Sturmbannführer Brand au SS Obergruppenführer von dem Bach, en date du 25 juillet 1943 (NO 2262).

209. Rapport de Kube à Lohse. Minsk, le 31 juillet 1942 (PS 3428).

210. Rapport de Globocnik à Himmler sur l'action « Reinhardt ». Trieste, le 5 janvier 1942. « ...Les pièces justificatives de l'action Reinhardt doivent être détruites à brève échéance; toutes les pièces se rapportant aux autres activités en cette matière sont déjà détruites » (NO 064).

211. Témoignage de David Mekler, recueilli par M^{me} Novitch.
212. Lettre de Himmler au SS Obergruppenführer Krüger, datée du 19 juillet 1942 (NO 5574).
213. Témoignages de M^{me} Bronka et de M. et M^{me} Rabinowicz, recueillis par M^{me} Novitch.
214. Message du Reichsführer SS au SS Obergruppenführer Krüger. En campagne, le 16 février 1943 (NO 2494).
215. Rapport du SS Gruppenführer Katzmann au SS Obergruppenführer Krüger sur « la solution de la question juive en Galicie » daté du 30 juin 1943 (L 18).
216. Lettre du « Höherer SS und Polizeiführer » du district de Lublin au gouverneur du district, réexpédiée à « la clinique d'Etat Cracovie-Kobierzyn ». Lublin, le 4 septembre 1942 (d'après *Akcje i Vysiedlenia*, par le docteur J. Kermisz, Ed. Commission historique juive de Pologne, Varsovie, 1946).
217. Texte traduit et communiqué par M^{me} Novitch.
218. Rapport précité de Katzmann à Krüger (L. 18).
219. D'après *Erinnerungen aus einem Erdloch* par JACOB LITNER. Ed. Kluger, Munich, 1948.
220. Télégramme de Benzler au ministère des Affaires étrangères. Belgrade, le 8 septembre 1941 (NG 2723).
221. Mémoire de Luther à von Weizsäcker. Berlin, le 2 octobre 1941 (NG 3354).
222. C'est le chiffre indiqué par Wisliceny (doc. cit.).
223. Recueil *In memoriam* publié par M. MOLHO, rabbin de la communauté de Salonique. Salonique, 1948 (p. 82).
- Recueil *les Crimes allemands en Pologne*, publié par la Commission d'enquête sur les crimes allemands. Varsovie, 1948 (p. 89).
224. D'après M. Molho, le nombre de ces mariages fictifs finit par atteindre une centaine par jour (p. 88).
225. Ces paroles de Höess sont rapportées par D. Wisliceny (doc. cit.).
226. Déposition écrite (« affidavit ») d'Erwin Lenz. Berlin, le 10 mai 1947 (NOKW 1715).
227. Mémoire du sous-secrétaire d'Etat Luther sur « les principes de la politique antijuive ». Berlin, le 21 août 1942 (NG 2586).
228. *Idem*.
229. Exposé de Wisliceny (doc. cit.).
230. Note de Luther sur son entretien avec l'ambassadeur de Hongrie Sztojaj. Berlin, le 6 octobre 1942 (NG 1800).
231. Rapport du docteur R. Kästner (B 1252).
232. Exposé de Wisliceny. Bratislava, le 18 novembre 1946 (LXXXVIII, 67).
233. *Idem* (cf. également affidavit de W. Hoettl, dans lequel il est question de la « mission pour la Roumanie » d'Eichmann, dont « il ne reviendrait probablement pas ») (PS 2738).
234. Rapport de situation des groupes d'action de la police de sécurité et du SD en URSS. Berlin, le 31 juillet 1941 (p. 18) (NO 2651).
235. Instructions adressées à von Killinger, ambassadeur allemand en Roumanie. Berlin, le 11 novembre 1942 (NG 2193).
236. Rapport de M. Charles Kolb, délégué du Comité international de la Croix-Rouge en Roumanie, sur son voyage en Transnistrie du 11 au 21 décembre 1943. Bucarest, le 14 janvier 1943. (M. Kolb donne les chiffres suivants : 206.700 déportés de Bessarabie, 88.600 déportés

duction de l'euthanasie : rédigé en octobre 1939, il avait été antidaté au 1^{er} septembre (interrogatoire de Karl Brandt devant le Tribunal de Nuremberg, « procès des médecins », audience du 4 février 1947).

279. Déposition de Fritz Mennecke, « procès des médecins », audience du 17 janvier 1947.

280. Article du professeur Kranz dans le numéro d'avril 1940 du *N. S. Volksdienst*.

281. Interrogatoire de K. Brandt, « procès des médecins », audience du 5 février 1947.

282. Rapport de l'avocat général (« Oberstaatsanwalt ») de Cologne au ministre de la Justice, Cologne, le 20 octobre 1941 (NO 845).

283. La description de la technique et des procédés d'euthanasie avait été longuement faite par Victor Brack, lors du procès « des médecins », au cours de plusieurs audiences de mai 1947. Voir, dans le même sens, la déposition de différents témoins (ainsi, l'infirmière Pauline Kneissler, audience du 13 janvier 1947).

284. Lettre du docteur Hölzel au professeur Pfannmüller. Schwartzsee, Kitzbühel, le 20 août 1940 (NO 1313).

285. Interrogatoire de K. Brandt, procès des médecins, audience du 4 février 1947.

286. Déposition de Fritz Mennecke, procès des médecins, audience du 17 janvier 1947.

287. Lettre de Mennecke à sa femme Mathilde, Weimar, le 25 février 1941, « hôtel de l'Eléphant », 20 h. 58 m. (NO 907). Mennecke datait ses lettres à la minute.

288. Affidavit du docteur Julius Muthig. Nuremberg, le 17 avril 1947 (NO 2799).

289. Rapport du « Kreisleiter » Wolf au Gauleiter. Ansbach, le 6 mars 1941 (D 906).

290. Rapport du « Kreisleiter » Walz à la Direction du Gau de Franconie. Lauf, le 30 décembre 1940 (NO 796).

291. Rapport secret du « Kreisleiter » à la direction du « Kreis », à Weissenberg. Langlau, le 24 février 1941 (D 906).

292. Mémoire sur le transfert planifié des pensionnaires des asiles et des hospices, soumis par le pasteur, P. Braune, directeur des hospices de Hoffnungsthal et vice-président du comité Löbenthal. Le 9 juillet 1940 (NO 823).

293. Lettre de l'évêque de Limbourg au ministre de la Justice du Reich. Limbourg, le 13 août 1941 (PS 615).

294. Interrogatoire de K. Brandt (« procès des médecins », audience du 4 février 1947). Affidavit V. Brack. Nuremberg, le 14 octobre 1946, (NO 425).

295. Rapport adressé par le docteur Wetzel au commissaire du Reich pour le « Ostland » sur « la solution de la question juive ». Berlin, le 25 octobre 1941 (NO 365).

296. Procès des grands criminels de guerre, interrogatoire de Konrad Morgen, audience du 8 août 1946.

297. Interrogatoire de V. Brack au procès « des médecins », audience du 14 mai 1947.

298. *Crimes allemands en Pologne*, édition complète (en polonais), vol. IV, p. 97.

299. Témoignage de Kurt Gerstein (PS 1553).

300. *Crimes allemands en Pologne*, édition française, Varsovie, 1948 (p. 106-132).

333. « Auschwitz, deil II : de deportatietransporten van 15 juli 1942 tot en met 24 Augustus 1942. » C'est la deuxième partie de l'excellente étude de la Croix-Rouge néerlandaise déjà citée.
334. Affidavit de Friedrich Entress, l'un des médecins SS du camp d'Auschwitz. Nuremberg, le 14 avril 1947 (NO 2368).
335. *Crimes allemands en Pologne, op. cit.*, p. 98.
336. Déposition écrite de R. Höess (PS 3868).
337. *Id.* (D 749).
338. G. WELLERS : « La Révolte du Sonderkommando à Auschwitz » (*Le Monde juif*, n° 18, avril 1949).
339. *Id.*
340. Témoignage R. Waitz, *Témoignages strasbourgeois*, p. 493.
341. GEORGES WELLERS : *De Drancy à Auschwitz, op. cit.*, p. 202.
342. *Témoignages sur Auschwitz*. Ed. de l'amicale des anciens déportés d'Auschwitz. Paris, 1946.
343. *Id.* (Récit du docteur Hafner, p. 71).
344. Affidavit du docteur Peters. Francfort, le 27 août 1947 (NI 12111).
345. « Procès du Zyklon B » (*Tesch et complices*) His Majesty's Stationery Office, London 1947.
346. Affidavit d'Alfred Zaun, ancien comptable de la société « Testa ». Nuremberg, le 18 octobre 1947 (NI 11937).
347. Affidavit Peters, doc. cit.
348. Journal du docteur Kremer (photocopie intégrale) (NO 3408).
349. *Nuremberg Diary*, by G. M. GILBERT (Farrar, Strauss et Co New-York, 1947, p. 260).
350. *Id.*, p. 251.
351. Rapport de Röthke à Dannecker, doc. cit. (RF 1226).
352. *Danziger Vorposten* du 13 mai 1944, article signé Lobsack.
353. *Angriff* du 14 mai 1944.
354. Affidavit du Rottenführer SS Perry Broad. Nuremberg, le 20 octobre 1947 (NI 11984).
355. Affidavit de R. Diels. Nuremberg, le 20 octobre 1947 (NI 11957).
356. Déposition du SS Obergruppenführer Bach-Zelewski, procès du RUSHA (Rasse und Siedlungshauptamt), audience du 24 octobre 1947.
357. Note extraite du dossier personnel de R. Höess dans l'administration SS (NO 2124).
358. Discours prononcé par Himmler à Posnanie le 4 octobre 1943 (PS 1919).
359. Lettre adressée par le « chef de la direction centrale des bâtiments des Waffen SS et de la police à Auschwitz » au SS Sturmbannführer Caesar « chef des entreprises agricoles du camp de concentration d'Auschwitz ». Auschwitz, le 6 novembre 1943 (NO 4463).
360. Affidavit de Gerhard Wiebeck. Dachau, le 28 février 1947 (NO 2331).
361. Témoignage de M. Klein, *Témoignages strasbourgeois, op. cit.*, p. 448.
362. Témoignage J. Hofstein, *Témoignages strasbourgeois*, p. 515.
363. *Het doedenboek van Auschwitz, op. cit.*
364. En ce sens, cf. par exemple ROLF WEINSTOCK : *Das wahre Gesicht Hitlerdeutschlands*, Singen, 1948, ainsi que docteur P. LOHRAC : *Un médecin français en déportation*. Ed. Bonne Presse, Paris, 1949.
365. Témoignage R. Waitz, *Témoignages strasbourgeois*, p. 491.

Resistance. The Jewish Publication Society of America, Philadelphia 1947.

CHAPITRE VII

392. Cf. la brochure publiée par J. I. SCHNEERSOHN, rabbin de Lubawicz (New-York, mai 1946), ainsi que K. ABSHAGEN : *Le Dossier Canaris*, p. 150. P. A. Chavane et C^{ie}, éd., Paris, 1949.

393. Cf. les lettres intimes de Himmler, dont quelques-unes ont été publiées par le capitaine Albert Zoller (en particulier dans *France-Soir* du 19 septembre 1948).

394. TREVOR-ROPER : *Les Derniers jours de Hitler*, p. 27. Ed. Calmann-Lévy, Paris, 1947.

395. S. GOUDSMITH : *La Mission Alsos*, p. 204. Ed. Arthème Fayard, Paris, 1948.

396. Le fait est de notoriété publique, cf. TREVOR-ROPER, *op. cit.*; voir également, en ce qui concerne les expéditions en Russie, certaines dépositions au procès dit des « Einsatzgruppen »; en particulier celle de Biberstein.

397. Procès Weizsäcker et complices, déposition de Bach-Zelewski, audience du 25 mars 1948.

398. Lettre de Himmler à son adjudant Sievers. Q. G. de Himmler, mars 1944, cf. *Le Pire ne rit pas*, par DAVID ROUSSET. Ed. Le Pavois, Paris, 1949, p. 225.

399. Lettre de Himmler au général SS Pohl. G. Q. G. de Himmler, le 25 avril 1944 (NO 640).

400. Confession de Franz Ziereis, ancien commandant du camp de Mauthausen, faite le 24 mai 1945; déposition de l'ancien détenu Hans Marsalek. Nuremberg, le 8 avril 1946 (PS 1515).

401. Déposition de Victor Brack, procès des médecins, audience du 14 mai 1947.

402. Note adressée par V. Brack au Reichsführer SS, en date du 28 mars 1941 (NO 203).

403. Déposition de V. Brack, procès des médecins, audience du 14 mars 1947.

404. Lettre adressée par le docteur Pokorny au Reichsführer Himmler. Komotau, octobre 1941 (NO 035).

405. Lettre adressée au Reichsführer Himmler par le Oberführer K. Gerland, vice-gauleiter de la province du Bas-Danube. Vienne, le 24 août 1942 (NO 039).

406. Lettre de Himmler au professeur Clauberg. Quartier général du Führer, le 10 juillet 1942 (NO 213).

407. Lettre adressée à Himmler par Blankenburg, l'adjoint de Brack à la Chancellerie du Führer. Berlin, le 29 avril 1944 (NO 208).

408. Expertise du docteur Karl-Wilhelm-Friedrich Taubock, chargé de recherches en physiologie et chimie biologique auprès des laboratoires de la I. G. Farben. Nuremberg, le 18 juin 1947 (NO 3963).

409. Rapport du chef de la Police de sécurité et du SD au Reichsführer SS. Berlin, le 24 novembre 1942 (NO 2408).

410. *Idem.*

411. Copies des messages adressés par M^{me} Gisi Fleischmann en Suisse (LXX, 83; LXX, 84).

412. Au sujet du rôle du Grand Mufti, voir en particulier S. WISENTHAL : *Grossmufti-Grossagent der Aze* (Ed. Ried-Verlag, Vienne,

1947) et M. PEARLMAN : *Mufti of Jerusalem, the story of Haj-Amin el Hussein* (Ed. Victor Gollancz, Londres, 1947) ainsi que les dépositions de Dieter Wisliceny (Bratislava, le 18 novembre 1946).

413. Note datée du 22 juillet 1944, signée Biss (LXX, 13).

414. Cf. comte F. BERNADOTTE : *La Fin*. Ed. Marguerat, Lausanne, 1945.

415. Lettre du Reichsführer SS à son médecin le docteur Kersten, Berlin, le 21 mars 1945 (cf. photocopie de la lettre dans *Klerk en Beul*, par le docteur Kersten, *op. cit.*).

416. Déposition d'Oswald Pohl, lors de son procès à Nuremberg, audience du 19 mai 1947.

417. Rapport du Comité de sauvetage juif à Budapest, rédigé par le docteur Kastner (p. 172). Voir également la note rédigée par K. Becher après sa capture, ainsi que les notes de Dieter Wisliceny.

418. Les mémoires de M. MORGENTHAU, publiés sous le titre « Morgenthau Diaries », dans *Colliers Magazine* du 1^{er} novembre 1947.

419. Rapport adressé par M. Morgenthau au président Roosevelt, le 16 janvier 1944.

420. Rapport soumis par le docteur Wetzel, directeur au « ministère des Territoires occupés à l'Est », sur l'organisation des régions occupées de l'URSS. Berlin, avril 1942 (NG 2325).

421. Discours prononcé par le docteur Gœbbels vers le milieu du mois de mars 1943 (NG 1531).

CHAPITRE VIII

422. Extrait du memorandum intitulé « la Question tzigane » rédigé en août 1938 par le docteur Portschy, gauleiter de la province de Styrie et soumis par lui à Lammers, chef de la Chancellerie du Reich, le 9 février 1939 (NG 845).

423. Circulaire secrète du Reichsführer SS. Berlin le 10 mars 1944 (PS 664).

424. Dora E. Yates, secrétaire de la Société de folklore tzigane à Londres : « Hitler and the Gypsies » (revue *Commentary*, New-York, novembre 1949).

425. Affidavit du SS Obersturmführer Heinz Schubert. Nuremberg, le 24 février 1947.

426. Dora E. Yates, *art. cit.*

427. *Réflexions et suggestions* à propos du « plan Est » élaboré par le Reichsführer SS, par le professeur Wetzel. Berlin, le 27 avril 1942 (NG 2325).

428. Procès-verbal d'une conférence réunie le 16 juillet 1941 par le Führer (L 221).

429. Rapport de Lohse à Rosenberg. Riga, le 18 juin 1942 (R. 135).

430. Directives pour la lutte contre les partisans, signées Keitel, datées du 16 décembre 1942 (NO 631).

431. Directives de Keitel du 16 septembre 1941 (C 148).

432. Lettre personnelle de Rosenberg au maréchal Keitel. Berlin, le 28 février 1942 (PS 081).

433. Le texte de ce discours prononcé à Wewelsburg n'a pas été retrouvé. Mention en a été faite, en particulier, par le général SS Bach-Zelewski (procès des grands criminels de guerre, audience du 7 janvier 1946).

434. Discours prononcé par Himmler à une conférence de généraux SS à Bad Schachen, le 14 octobre 1943 (L. 70).

435. Journal de Frank, conférence du 30 mai 1940 (PS 2233).

436. *German crimes in Poland, op. cit.*, vol. II, p. 44-46 (*Mass executions in Poland in the period 1939-1945*).

437. Rapport du délégué du ministère des Affaires étrangères auprès du « Protecteur du Reich » en Bohême et Moravie, Prague, le 5 octobre 1940 (D 739).

438. Lettre de Thierack à Bormann. Berlin, le 11 octobre 1942 (NG 558).

439. Circulaire III/2 B du RSHA du 26 février 1942 (NO 3758).

440. Décret-circulaire du Reichsführer SS au sujet de l'utilisation de la main-d'œuvre de l'Est. Berlin, le 20 février 1942 (PS 3040).

441. Décret-circulaire du Reichsführer SS au sujet de la répression de crimes graves et rapports sexuels interdits de la main-d'œuvre de l'Est. Berlin, le 16 février 1944 (NO 1365).

442. Compte rendu d'une conférence interministérielle réunie le 27 mai 1941 au ministère de l'Intérieur du Reich (NG 844).

443. Lettre de Bormann à Rosenberg. Quartier général du Führer, le 23 juillet 1942 (NO 1878).

444. Mémoire présumé du docteur Wetzel du 27 avril 1942 (NG 2325).

445. Ce document, dont il ne nous a pas été possible d'établir la date exacte, a été cité dans le jugement rendu dans le procès du RSHA à Nuremberg.

446. Note rédigée à l'état-major de la direction politique de la Wehrmacht, signée Brandenburg. Berlin, le 12 juin 1944 (PS 031).

447. En ce qui concerne l'action de dépistage des enfants kidnappés par les Nazis, cf. DOROTHY MACARDLE : *Children of Europe*, p. 235-240. V. Gollancz, London, 1949.

448. Mémoire présumé du docteur Wetzel du 27 avril 1942 (NG 2325).

449. Rapport élaboré par le docteur Wetzel, le 25 novembre 1939, en collaboration avec le docteur Hecht, « directeur de la section des Allemands ethniques et des minorités » (PS 560).

450. Lettre de Franz von Homeyer, directeur au commissariat général de Crimée, au directeur général Paul Dargel. Méliopol, le 23 mars 1943 (CXLIV, 482).

451. *L'Economie de guerre en Pologne en 1939-1940* (EC 344).

452. *German crimes in Poland, op. cit.*, p. 67-85.

453. Rapport de Greifelt, directeur du commissariat pour le raffermissement du germanisme, sur « le traitement et l'affectation des personnes évacuées d'Alsace, de Lorraine et du Luxembourg ». Berlin, le 3 octobre 1942 (NO 5028).

454. Lettre de Berndt, directeur au ministère de Propagande du Reich, au Reichsführer SS. Berlin, le 20 mai 1942 (NO 2472).

455. Lettre du général SS Berger à Himmler, datée du 21 juin 1944 (NO 2245).

456. Compte rendu sténographique de la conférence faite par le Reichsmarschall Gœring devant les commissaires du Reich pour les territoires occupés, à Berlin, le 6 août 1942 (URSS 170).

457. L'histoire du projet d'une déportation totale de la population hollandaise est relatée dans le livre de F. KERSTEN : *Klerk en Beul* (*op. cit.*). Une documentation réunie au « Rijksinstituut voor Oorlo-

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE	ix
NOTE INTRODUCTIVE	xiii
<i>CHAPITRE I. — PRODROMES.</i>	1
Fondements et sens de l'antisémitisme hitlérien. — La tragédie des Juifs allemands. — Le mois crucial de novembre 1938. — La dernière année de paix.	
<i>CHAPITRE II. — DÉCHAINEMENT.</i>	36
Projet de « réserve » à Lublin. Les déportations sau- vages. — Chasse ouverte en Pologne. — Le « plan Madagascar ». — Le déchaînement en France et dans les pays limitrophes. — Le drame des Juifs français. — Coup d'œil sur les autres pays d'Europe. — L'ago- nie des Juifs allemands.	
<i>CHAPITRE III. — PILLAGES ET MISE EN ESCLA- VAGE</i>	72
Les pillages « idéologiques ». L'état-major spécial de Alfred Rosenberg. — La mise en esclavage. — L'ul- time détresse.	
<i>CHAPITRE IV. — LES GHETTOS. UNE COLLEC- TIVITÉ EN VASE CLOS.</i>	97
Vie et structure d'un ghetto. — La lutte contre la faim. — Psychologie du ghetto : l'évasion de l'esprit. — Le crépuscule du ghetto. — Les destinées des autres ghettos.	

CHAPITRE V. — LES EXTERMINATIONS	124
La décision. — Les étapes.	
LES EXTERMINATIONS CHAOTIQUES	135
Formation et missions des groupes d'action. — Technique des exterminations chaotiques. — La psychologie des exécuteurs. — Attitude de la Wehrmacht et des pouvoirs civils. — Bilan des exterminations chaotiques. La liquidation des traces.	
LES DÉPORTATIONS	161
L'appareil déportationnaire. — Les déportations de « Grande Allemagne ». — Les déportations de Pologne. — Caractères propres des déportations en Pologne. — Les déportations de l'Europe du Sud-Est. — L'Italie et la zone d'influence italienne. Les zones « refuge ». — Les déportations de l'Ouest. — Le cas particulier de la France de Vichy. — Les pays scandinaves.	
LES EXTERMINATIONS MÉTHODIQUES	208
L'euthanasie. — Arrêt de l'euthanasie. — Les camps d'extermination polonais. — Historique du camp d'Auschwitz. — Les sélections : le « Cyclone B ». — Les bourreaux : méthodes et psychologie. — L'agonie des esclaves.	
CHAPITRE VI. — LA RÉSISTANCE JUIVE.	257
La bataille du ghetto de Varsovie. — La résistance dans les autres ghettos de Pologne. Les partisans juifs. — La résistance juive en Europe occidentale.	
CHAPITRE VII. — TENTATIVES D'UNE EXPLOITATION PLUS RATIONNELLE DES JUIFS.	
LES GRANDES IDÉES DE HEINRICH HIMMLER.	282
Heinrich Himmler, l'inquisiteur modèle. — Rayons X et <i>Caladium sanguinum</i> . — « L'Europa-plan ».	
CHAPITRE VIII. — LES GRANDS DESSEINS NAZIS.	303
L'EXTERMINATION DIRECTE	305
Les Tziganes. — Les Russes. — Les Polonais et les Tchèques. — Les travailleurs de l'Est.	
L'EXTERMINATION DIFFÉRÉE	313
Le génocide par les « entraves à la fécondité des peuples ». — Le génocide par rapt d'enfants. — Le génocide par dégradation mentale des peuples. — Le génocide par la déportation.	

CHAPITRE IX. — CONCLUSION.	324
LE GÉNOCIDE ET LES PEUPLES DE L'EUROPE.	
L'Allemagne : réactions individuelles et complicité collective. — L'attitude populaire dans les pays occupés. — Les églises chrétiennes. Dogmes et réalité. — Réactions juives.	
APPENDICE. — Sources et documents cités	359

Le message (?) of the author p. 99.

Comptes rendus de l'Académie
132, 130, 192, 210

Recherches sur - 169 et sur les
fondations 178

Statut de l'œuvre 190-

Subject - 282

Histoire - pour la France et ailleurs
raison, 321

Armes & maps: 307, 308.

131: Question of Hillier's responsibility
155: Graduated in Aug. 42 ?
155 -

- 6: Question of labor: Excellent.

Proposed work? would not be realized?
more some matter: Higher for gathering

Problem of work - death: people who work
longer the right to live -- if they work, they live,
they die they don't work. That at the basis of the
the affair 100-

Le message de l'auteur - 199
131 Images de 3 mois et
handing

Après un tel photo!